

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, May 31, 2021

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met by videoconference this day at 10 a.m. [ET] to examine the subject matter of Bill C-15, An Act respecting the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples.

Senator Dan Christmas (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Honourable senators, I wish to welcome all of you and our viewers across the country who may be watching on sencanada.ca to the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples.

Before we begin, I'd like to acknowledge that we are meeting today on the unceded lands of the Algonquin and Anishinabek.

Before we get underway with our hearing, I feel compelled to address the discovery last week of the remains of 215 First Nations children buried on the grounds of a former Kamloops Indian Residential School. We offer our prayers and our deepest sympathies to the families and the community of Tk'emlúps te Secwépemc.

We encourage all Canadians to acknowledge and recognize the tragic and heartbreaking legacy of the Canadian residential school system and its devastating impacts. Today, we mourn with First Nations peoples, their families and communities, and we share their profound sense of loss. Let us now observe a minute's silence as we honour the memory of the 215 precious souls lost through this senseless and shameful episode in Canadian history.

Thank you, colleagues. A few housekeeping items to go over. I'd like to remind senators to please keep your microphones muted at all times unless recognized by name by the chair. Should any technical challenges arise, particularly in relation to interpretation, please signal this to the chair or the clerk, and we will work to resolve the issue. If you experience other technical challenges, please contact the ISD service desk with the technical assistance number provided in the meeting confirmation document.

Before we begin our discussion, in order to safeguard the confidentiality of conversations, I remind senators, their staff and committee support staff participating in this meeting that it is their responsibility to ensure the environment in which they find themselves is private and that conversations held in the context of this committee meeting cannot be overheard by third parties.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 31 mai 2021

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 10 heures (HE), par vidéoconférence, pour étudier la teneur du projet de loi C-15, Loi concernant la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Le sénateur Dan Christmas (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Honorables sénateurs, je vous souhaite la bienvenue au Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, à vous ainsi qu'à tous les téléspectateurs à la grandeur du pays qui nous regardent sur sencanada.ca.

Avant de commencer, j'aimerais souligner que nous nous réunissons aujourd'hui sur les terres non cédées des Algonquins et des Anishinabek.

Avant de commencer notre audience, je m'en voudrais de passer sous silence la découverte, la semaine dernière, des restes de 215 enfants des Premières Nations enterrés sur le terrain d'un ancien Pensionnat indien de Kamloops. Nous offrons nos prières et nos plus sincères condoléances aux familles et à la communauté des Tk'emlúps te Secwépemc.

Nous invitons tous les Canadiens à reconnaître l'héritage tragique et déchirant du système canadien des pensionnats et ses effets dévastateurs. Aujourd'hui, nous pleurons avec les membres des Premières Nations, leurs familles et leurs communautés, et nous partageons leur profond sentiment de perte. Observons maintenant une minute de silence pour honorer la mémoire des 215 personnes qui ont perdu la vie dans cet épisode insensé et honteux de l'histoire du Canada.

Merci, chers collègues. Nous avons quelques points d'ordre administratif à examiner. J'aimerais rappeler aux sénatrices et aux sénateurs qu'ils doivent garder leur microphone en sourdine en tout temps, à moins que le président ne leur donne la parole. Si des difficultés techniques surviennent, particulièrement en ce qui concerne l'interprétation, veuillez en faire part au président ou à la greffière, et nous nous efforcerons de régler le problème. Si vous éprouvez d'autres difficultés techniques, veuillez communiquer avec le bureau de service de la DSI en composant le numéro d'assistance technique fourni dans le document de confirmation de la réunion.

Avant de commencer notre discussion, afin de protéger la confidentialité des échanges, je rappelle aux sénateurs, à leur personnel et au personnel de soutien du comité qui participent à cette réunion qu'il leur incombe de veiller à ce que l'environnement dans lequel ils se trouvent soit privé et que les conversations tenues dans le cadre de cette réunion du comité

Participants should know to do so in a private area and to be mindful of their surroundings.

My name is Dan Christmas. I am a senator from Nova Scotia, and I'm honoured to be the chair of this committee. I would now like to introduce the other members of the committee who are participating in this meeting. Senator Margaret Dawn Anderson from Northwest Territories, Senator Mary Coyle from Nova Scotia, Senator Josée Forest-Niesing from Ontario, Senator Brian Francis from Prince Edward Island, Senator Nancy J. Hartling from New Brunswick, Senator Patti LaBoucane-Benson from Alberta, Senator Michael L. MacDonald from Nova Scotia, Senator Kim Pate from Ontario, Senator Dennis Glen Patterson from Nunavut, Senator Carolyn Stewart Olsen from New Brunswick, and Senator Scott Tannas from Alberta.

Also joining us today is Senator Mary Jane McCallum from Manitoba, and later today we expect Senator Brent Cotter from Saskatchewan.

Now it is my pleasure to introduce our witnesses for this morning.

I'd like to introduce Dawn Leach, Chair, National Indigenous Economic Development Board; Shannin Metatawabin, Chief Executive Officer of the National Aboriginal Capital Corporation Association; Tabatha Bull, President and Chief Executive Officer of the Canadian Council for Aboriginal Business.

Ms. Madahbee Leach, Mr. Metatawabin and Ms. Bull will provide opening comments of approximately six minutes, which will be followed by a question and answer session with senators for approximately three minutes per senator.

The first question will be asked by the sponsor of the bill, Senator LaBoucane-Benson, and the second question will be asked by the critic of the bill, Senator Patterson.

If other senators have a question, they are asked to use the raise hand feature on Zoom to signal this to the clerk. This will be acknowledged in the Zoom chat. Please note that committee members will be given priority on the list of questioners.

Any written follow-ups to questions should be submitted to the committee clerk no later than May 30, 2021, so in this case, it will be today, May 31.

Committee staff will advise the chair via text when there are 10 seconds remaining for your speaking time of both the witnesses' introductory remarks and senators' question and answer time. I will do a 10-second countdown using

ne puissent être entendues par des tiers. Les participants doivent pouvoir participer dans un endroit privé et être conscients de leur environnement.

Je m'appelle Dan Christmas. Je suis un sénateur de la Nouvelle-Écosse et j'ai l'honneur de présider ce comité. J'aimerais maintenant vous présenter les autres membres du comité qui participent à cette séance. La sénatrice Margaret Dawn Anderson des Territoires du Nord-Ouest, la sénatrice Mary Coyle de la Nouvelle-Écosse, la sénatrice Josée Forest-Niesing de l'Ontario, le sénateur Brian Francis de l'Île-du-Prince-Édouard, la sénatrice Nancy J. Hartling du Nouveau-Brunswick, la sénatrice Patti LaBoucane-Benson, de l'Alberta, le sénateur Michael L. MacDonald, de la Nouvelle-Écosse, la sénatrice Kim Pate, de l'Ontario, le sénateur Dennis Glen Patterson, du Nunavut, la sénatrice Carolyn Stewart Olsen, du Nouveau-Brunswick, et le sénateur Scott Tannas, de l'Alberta.

Nous accueillons également la sénatrice Mary Jane McCallum, du Manitoba, et plus tard aujourd'hui, nous attendons le sénateur Brent Cotter, de la Saskatchewan.

J'ai maintenant le plaisir de vous présenter nos témoins de ce matin.

J'aimerais d'abord vous présenter Mme Dawn Madahbee Leach, présidente du Conseil national de développement économique des Autochtones; M. Shannin Metatawabin, chef de la direction de l'Association nationale des sociétés autochtones de financement; et Mme Tabatha Bull, présidente et chef de la direction du Conseil canadien pour le commerce autochtone.

Mme Madahbee Leach, M. Metatawabin et Mme Bull feront une déclaration préliminaire d'environ six minutes, qui sera suivie d'une période de questions et réponses avec les sénateurs pendant environ trois minutes par sénateur.

La première question sera posée par la marraine du projet de loi, la sénatrice LaBoucane-Benson, et la deuxième, par le porte-parole du projet de loi, le sénateur Patterson.

Si d'autres sénateurs ont une question, ils doivent utiliser la fonction « lever la main » sur Zoom pour le signaler à la greffière. La demande sera ensuite confirmée dans la fonction de clavardage Zoom. Veuillez noter que les membres du comité auront la priorité sur la liste des intervenants.

Tout suivi écrit aux questions doit être soumis à la greffière du comité au plus tard le 30 mai 2021, donc dans ce cas-ci, ce sera aujourd'hui, le 31 mai.

Le personnel du comité informera le président par message texte lorsqu'il restera 10 secondes à votre temps de parole, que ce soit pour les remarques liminaires des témoins ou la période de questions et réponses des sénateurs. Je vais alors lancer

my hands. When I get to zero, I will let you know the time has expired. Now I would like to turn to Ms. Madahbee Leach for her opening remarks.

Dawn Madahbee Leach, Chair, National Indigenous Economic Development Board: *[Indigenous language spoken]*

Thank you to the committee members for inviting me here today. As chair of the National Indigenous Economic Development Board, I am grateful for the opportunity to speak with you in support of Bill C-15, implementation of the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples.

Our organization is a ministerial-appointed board established in 1990. The board is comprised of First Nations, Inuit and Métis business and community leaders from across Canada. The NIEDB is mandated to provide strategic policy advice to the federal government on issues related to Indigenous economic development.

The NIEDB's ongoing work aims to support actionable recommendations for the Government of Canada on how to better support economic development outcomes for Indigenous peoples at local, regional and national levels.

I also have personal experience in running the Waubetek Business Development Corporation since 1988, providing economic and financial services to Indigenous entrepreneurs and First Nations in northeastern Ontario. Waubetek has a record of establishing major regional economic initiatives and over \$100 million in investments in Indigenous businesses and economic projects.

It is through these lenses that I would like to explain why Bill C-15 is vitally important for improving Indigenous participation in the Canadian economy. In particular, I would like to push back on claims that have been made around this bill that Indigenous rights recognition will harm economic inclusion. In my view, Indigenous rights recognition will help establish investor certainty through true business partnerships in projects involving rightful Indigenous lands, waters and resources. Such partnerships may include ownership and management positions in resource development, as well as skills training and employment commitments in any agreements. Approaching business relationships with Indigenous peoples in this way — as true partners and rights holders — will significantly reduce the uncertainty in the current system. This is because where there are attempts to push through projects without community engagement and support, the result is often litigation and social unrest, which is to be expected when people's rights are violated.

un compte à rebours de 10 secondes avec mes mains. Lorsque j'arriverai à zéro, je vous ferai savoir que le temps est écoulé. J'aimerais maintenant donner la parole à Mme Madahbee Leach pour sa déclaration liminaire.

Dawn Madahbee Leach, présidente, Conseil national de développement économique des Autochtones : *[mots prononcés dans une langue autochtone]*

Je remercie les membres du comité de m'avoir invitée ici aujourd'hui. À titre de présidente du Conseil national de développement économique des Autochtones, le CNDEA, je suis heureuse de m'adresser à vous pour appuyer le projet de loi C-15, Loi concernant la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Notre organisation est un conseil nommé par le ministre qui a été créé en 1990. Le conseil est composé de chefs d'entreprise et de dirigeants communautaires des Premières Nations, des Inuits et des Métis de partout au Canada. Le CNDEA a pour mandat de fournir des conseils stratégiques au gouvernement fédéral sur les questions liées au développement économique des Autochtones.

Les travaux en cours au CNDEA visent à appuyer des recommandations réalisables à l'intention du gouvernement du Canada sur la façon de mieux appuyer les résultats en matière de développement économique pour les peuples autochtones à l'échelle locale, régionale et nationale.

J'ai aussi une expérience personnelle de la gestion de la Waubetek Business Development Corporation depuis 1988, où j'offre des services économiques et financiers aux entrepreneurs autochtones et aux Premières Nations du Nord-Est de l'Ontario. Waubetek a lancé d'importantes initiatives économiques régionales et investi plus de 100 millions de dollars dans des entreprises et des projets économiques autochtones.

C'est dans cette optique que j'aimerais expliquer pourquoi le projet de loi C-15 est d'une importance capitale pour améliorer la participation des Autochtones à l'économie canadienne. En particulier, j'aimerais revenir sur les affirmations qui ont été faites au sujet de ce projet de loi selon lesquelles la reconnaissance des droits des Autochtones nuira à l'inclusion économique. À mon avis, la reconnaissance des droits des Autochtones aidera à établir une certitude pour les investisseurs grâce à de véritables partenariats d'affaires dans le cadre de projets touchant les terres, les eaux et les ressources dont les Autochtones sont les propriétaires légitimes. Ces partenariats peuvent comprendre des postes de propriété et de direction dans le développement des ressources, ainsi que des engagements en matière de formation professionnelle et d'emploi dans toute entente. Aborder les relations d'affaires avec les peuples autochtones de cette façon, comme véritables partenaires et titulaires de droits, réduira sensiblement l'incertitude

I also wish to emphasize that the adoption of Bill C-15 will send a powerful message to corporate Canada, facilitating meaningful Indigenous economic participation in many ways. This bill will help establish cultural norms that uphold Indigenous rights and properly value Indigenous knowledge, including in employment and contract relationships. Bill C-15 will further the social expectation that the private sector answers the Truth and Reconciliation Commission's Call to Action 92, on Business and Reconciliation. This call urges the corporate sector to ensure that Indigenous peoples have equitable access to jobs, training and educational opportunities in private companies. Call to Action 92 also urges education for corporate management and staff on intercultural competency, conflict resolution, human rights and anti-racism. Bill C-15 will further social and employment market expectations that businesses are contributing to reconciliation, including in moving towards a representative workforce. In all these ways, answering this Call to Action, including with this bill, will lead to greater economic opportunities for Indigenous entrepreneurs, professionals, businesses and communities, and particularly the younger generation.

In this context, it is important to understand that Canada has a history of purposeful economic exclusion and discrimination against Indigenous peoples. As our organization noted in our brief to the House of Commons committee, with my colleagues on the panel today, that history includes: the destruction of traditional economies; the denial of access to rightful lands and resources; the misappropriation of Indigenous wealth by governments and private interests; racist economic restrictions through the Indian Act; the legacy of residential schools, as we have bluntly seen over the past few days, and other assimilationist programs; the inadequate funding of basic community services and infrastructure; and the lack of fair opportunities for quality education, skills development and access to capital.

With Bill C-15, Canada has the opportunity now to turn the page in a game-changing way. This legislation will result in meaningful economic inclusion and greater prosperity for Indigenous peoples and indeed all Canadians, as Indigenous businesses and professionals participate in the economy in a more equitable way. We urge you to pass Bill C-15 as soon as

du système actuel. En effet, lorsqu'on tente de faire avancer des projets sans l'engagement et le soutien de la communauté, il en résulte souvent des litiges et des troubles civils, ce qui est normal lorsque les droits des gens sont bafoués.

Je tiens également à souligner que l'adoption du projet de loi C-15 enverra un message puissant aux entreprises canadiennes, facilitant de bien des façons la participation économique significative des Autochtones. Ce projet de loi aidera à établir des normes culturelles qui respectent les droits des Autochtones et valorisent comme il se doit le savoir autochtone, y compris dans les relations d'emploi et contractuelles. Le projet de loi C-15 renforcera l'attente dans la société voulant que le secteur privé réponde à l'appel à l'action 92 de la Commission de vérité et réconciliation sur les entreprises et la réconciliation. Cet appel exhorte le milieu des affaires à veiller à ce que les Autochtones aient un accès équitable aux emplois, à la formation et aux possibilités d'éducation dans les entreprises privées. L'appel à l'action 92 plaide aussi en faveur de la prestation d'une formation aux dirigeants et au personnel des entreprises sur l'aptitude interculturelle, le règlement des différends, les droits de la personne et la lutte contre le racisme. Le projet de loi C-15 renforcera les attentes de la société et du marché de l'emploi à l'égard de la contribution des entreprises à la réconciliation, y compris la transition vers une main-d'œuvre représentative. Peu importe les moyens adoptés, répondre à cet appel à l'action, y compris à l'aide de ce projet de loi, se traduira par de meilleurs débouchés économiques pour les entrepreneurs, les professionnels, les entreprises et les communautés autochtones, en particulier ceux de la jeune génération.

Dans ce contexte, il est important de comprendre que le Canada a des antécédents d'exclusion économique délibérée et de discrimination contre les peuples autochtones. Comme notre organisation l'a souligné dans le mémoire qu'elle a présenté au comité de la Chambre des communes, avec mes collègues du groupe de témoins d'aujourd'hui, ces antécédents comprennent la destruction des économies traditionnelles, le déni d'accès aux terres et aux ressources dont les Autochtones sont les propriétaires légitimes; le détournement de la richesse autochtone par les gouvernements et les intérêts privés; les restrictions économiques racistes imposées par la Loi sur les Indiens; les séquelles des pensionnats, comme nous l'avons vu tragiquement au cours des derniers jours, et d'autres programmes d'assimilation; le financement insuffisant des services et de l'infrastructure communautaires de base; et le manque de possibilités équitables d'éducation de qualité, de développement des compétences et d'accès au capital.

Avec le projet de loi C-15, le Canada a maintenant l'occasion de tourner la page et de changer la donne. Cette loi se traduira par une inclusion économique significative et une prospérité accrue pour les Autochtones et, en fait, pour tous les Canadiens, à mesure que les entreprises et les professionnels autochtones participeront à l'économie de façon plus équitable. Nous vous

possible. We don't want to delay it any further. Thank you. *Meegwetch.*

Shannin Metatawabin, Chief Executive Officer, National Aboriginal Capital Corporation Association: Thank you for this opportunity.

[Indigenous language spoken]

The community I am from is the Fort Albany First Nation of the Mushkegowuk Nation, a place where they are on lockdown because of 27 cases of COVID-19. Before I begin, I acknowledge that I'm taking this call from the traditional territory of the Mi'kmaq, just down the street from the senator.

Thank you for the invitation to speak about Bill C-15. We are grateful for this opportunity because it is the first time that my organization has been called upon to address either this bill or its predecessor, the private member's Bill C-262. This is not a critique. Indigenous nations are rightfully consulted first and foremost, and the Indigenous legal experts that Parliament has engaged to date have made invaluable contributions.

NACCA represents a national network of 59 Indigenous-led lending institutions providing business loans. For the past 30 years, our members have worked with First Nations, Métis and Inuit governments and individuals to help them achieve their visions of business success. Like many of your witnesses, NACCA supports passage of Bill C-15 without further delay. Despite our regret of the short time frames, it is critical to recognize our Indigenous rights as the framework of our relationship with Canada. Whether in law, policy or programs, the sooner such recognition can happen, the better. But once this bill is passed, we request that government decision makers also engage with Indigenous business organizations. Related to your consideration of this bill, I will give you an example of why.

NACCA is part of a core group of five to six national Indigenous organizations that promote Indigenous business and economies. For the past year and a bit, our core group has met to consider what a national Indigenous economic strategy would look like. Our group reviewed the proposal bill in December 2020, and we were surprised by one aspect of it. Bill C-15 was, and remains, short on references to the economic rights of Indigenous peoples in Canada. This is despite the fact that, not only one, but several Articles of UNDRIP itself. Articles 3, 4, 5, 20 and 23 all refer to various economic aspects of self-determination. Clearly, throughout the declaration's evolution, its drafters saw economic autonomy and inclusion to be a key element of our rights, yet Bill C-15 hardly mentions these elements.

exhortons à adopter le projet de loi C-15 le plus tôt possible. Nous ne voulons pas le retarder davantage. Merci. *Meegwetch.*

Shannin Metatawabin, chef de la direction, Association nationale des sociétés autochtones de financement : Je vous remercie de m'avoir invité.

[Mots prononcés dans une langue autochtone.]

Je viens de la Première Nation de Fort Albany, de la nation Mushkegowuk, qui est en confinement à cause de 27 cas de COVID-19. Avant de commencer, j'aimerais souligner que je prends cet appel du territoire traditionnel des Micmacs, juste en bas de la rue où se trouve le sénateur.

Je vous remercie de m'avoir invité à parler du projet de loi C-15. Nous sommes heureux d'avoir cette occasion parce que c'est la première fois que mon organisation est appelée à parler de ce projet de loi ou de son prédécesseur, le projet de loi d'initiative parlementaire C-262. Ce n'est pas une critique. Les nations autochtones sont d'abord et avant tout consultées à juste titre, et les experts juridiques autochtones auxquels le Parlement a fait appel jusqu'à maintenant ont apporté une contribution inestimable.

L'Association nationale des sociétés autochtones de financement, ou ANSAF, représente un réseau national de 59 établissements de crédit dirigés par des Autochtones qui offrent des prêts aux entreprises. Au cours des 30 dernières années, nos membres ont travaillé avec les gouvernements et des particuliers des Premières Nations, des Métis et des Inuits pour les aider à réaliser leur vision du succès en affaires. Comme bon nombre de vos témoins, l'ANSAC appuie l'adoption rapide du projet de loi C-15. Malgré nos regrets à l'égard des courts délais, il est essentiel de reconnaître nos droits autochtones comme cadre de notre relation avec le Canada. Que ce soit dans le domaine du droit, des politiques ou des programmes, plus tôt cette reconnaissance pourra se faire, mieux ce sera. Mais une fois que le projet de loi sera adopté, nous demandons aux décideurs publics de collaborer avec les entreprises autochtones. Dans le cadre de votre étude de ce projet de loi, je vais vous donner un exemple pour vous expliquer pourquoi.

L'ANSAF fait partie d'un groupe de cinq à six organismes autochtones nationaux qui font la promotion des entreprises et des économies autochtones. Depuis un peu plus d'un an, notre noyau s'est réuni pour examiner à quoi ressemblerait une stratégie économique nationale pour les Autochtones. Notre groupe a examiné le projet de loi proposé en décembre 2020, et un aspect nous a surpris. Le projet de loi C-15 était et demeure dénué de renvois aux droits économiques des peuples autochtones au Canada. Cela, en dépit du fait que non seulement un, mais plusieurs articles de la DNUDPA en soi, à savoir les articles 3, 4, 5, 20 et 23 renvoient tous à divers aspects économiques de l'autodétermination. Manifestement, tout au long de l'évolution de la déclaration, ses rédacteurs ont vu l'autonomie économique et l'inclusion comme un élément clé

That is why, in early 2021, our core group drafted an amendment to the bill's preamble. I have attached the amendment so it can be tabled for your consideration, but I don't want it to delay the passage of this bill. Notably, our proposed amendment might have addressed the concerns of some critics; that Bill C-15 will impede further development of the Canadian economy. On the contrary. In our view, only the recognition of our economic rights can safeguard Canada's prosperity.

One court victory after another has affirmed those rights. Our people are now asserting them across the country. The blockades and protests of 2020 demonstrated the economic risks when Indigenous peoples are excluded from decisions and benefits surrounding the use of our lands. In other words, Canada's future prosperity depends on Indigenous prosperity.

What does this mean? It means we will need to transform the economic framework. In contrast to some of your earlier witnesses, I suggest that the delays of relying solely on impact benefit agreements are over. Why? Whether Bill C-15 passes or not, the UNDRIP itself calls for free, prior and informed consent. In this context, obtaining social licence for major projects will need to go much deeper than IBAs alone.

Please consider our amendment for inclusion in this bill, but please do not delay it. We would like to see Indigenous economic rights and inclusion become integral to the action plan in its early stages. Indigenous self-reliance needs to become a core objective, and the action plan will need to promote the conditions to attain it. Self-reliance becomes all the more crucial in a context where Indigenous Services Canada is seeking to transfer responsibility for major programs to Indigenous governments. Our governments simply will not be able to afford programs that rely on unsustainable spending.

What they need now is smart investments into tools that will equip them and their members to become self-determining.

What concrete tools? Our peoples will need access to our land, not simply to one-off payments for it. We will need to have major equity partnerships. I am thinking on a scale of the recent

de nos droits, mais le projet de loi C-15 n'en fait à peu près pas mention.

C'est pourquoi, au début de 2021, notre noyau a rédigé une modification au préambule du projet de loi. J'ai joint la modification pour que vous puissiez l'examiner, mais je ne voudrais surtout pas retarder l'adoption du projet de loi. Notamment, la modification que nous proposons pourrait répondre aux préoccupations de certains critiques, à savoir que le projet de loi C-15 nuira au développement de l'économie canadienne. Bien au contraire, à notre avis, seule la reconnaissance de nos droits économiques peut assurer la prospérité du Canada.

L'une après l'autre, les victoires remportées devant les tribunaux judiciaires ont confirmé ces droits. Nos gens les affirment maintenant partout au pays. Les blocus et les protestations de 2020 ont démontré les risques économiques qui sont courus lorsque les peuples autochtones sont exclus des décisions et des avantages entourant l'utilisation de nos terres. Autrement dit, la prospérité future du Canada dépend de la prospérité des Autochtones.

Qu'est-ce que tout cela signifie? Cela signifie que nous devons transformer le cadre économique. Contrairement à certains des témoins que vous avez entendus plus tôt, je dirais que les délais liés au fait de se fier uniquement aux ententes sur les répercussions et les avantages sont choses du passé. Pourquoi? Que le projet de loi C-15 soit adopté ou non, la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones en soi exige le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause. Dans ce contexte, l'obtention de l'approbation sociale des grands projets devra aller beaucoup plus loin que les ententes sur les répercussions et les avantages à elles seules.

Nous vous demandons d'envisager l'inclusion de notre modification dans le projet de loi, mais de ne pas retarder son adoption pour autant. Nous aimerions que les droits économiques et l'inclusion des Autochtones fassent partie intégrante du plan d'action dès les premières étapes. L'autonomie des Autochtones doit devenir un objectif fondamental, et le plan d'action devra promouvoir les conditions pour l'atteindre. L'autonomie devient d'autant plus cruciale dans un contexte où Services aux Autochtones Canada cherche à transférer la responsabilité des principaux programmes aux gouvernements autochtones. Nos gouvernements n'auront tout simplement pas les moyens de financer des programmes qui reposent sur des dépenses insoutenables.

Ce dont ils ont besoin maintenant, c'est d'investissements judicieux dans des outils qui leur permettront, à eux et à leurs membres, de devenir autonomes.

De quels outils concrets parle-t-on? Notre population aura besoin d'avoir accès à ses terres, et pas seulement à des paiements ponctuels. Nous aurons besoin de partenariats

Clearwater deal in Nova Scotia; the \$1 billion deal where Indigenous people were included as part of the deal and as owners. We will need to access the same capital on a large scale that Indigenous businesses have been unable to obtain for far too long.

From Canada, we will need: to strengthen supports; to dismantle the barriers to Indigenous success; supports like the network I represent, which promotes Indigenous business creation by providing our clients with capital and capacity; supports like non-repayable grants or training subsidies for new business owners, or like the federal procurement target of 5% for Indigenous-led businesses, or skills and employment training to empower our people to take on opportunities of their choosing. Investments like these set our peoples up to succeed and reduce the need for unsustainable program spending in the future.

NACCA supports Bill C-15. Its passage into law will mark a crucial step in the right direction, but it is only the first step. The next will be to work out the robust action plan to realize self-reliance. It is well past time to find a way of doing business that affirms our economic rights, and UNDRIP itself does that.

In our national network of Indigenous business leaders, we ourselves are women and men of action. We would be honoured to assist in this transformative task. *Meegwetch*. Thank you.

The Chair: I would like to thank Mr. Metatawabin for his opening remarks, and I will call upon Ms. Bull for hers.

Tabatha Bull, President and Chief Executive Officer, Canadian Council for Aboriginal Business: *Aanii, Tabatha Bull n'indignikaaz, Nipissing n'indoonjibaa, Migizi dodem.* Hello. My name is Tabatha Bull. I am from Nipissing First Nation.

As president and CEO of the Canadian Council for Aboriginal Business, or CCAB, I want to thank you, Mr. Chair, and all distinguished members of the committee for the opportunity to provide you with my testimony and to answer any questions.

I'm speaking to you from my home office, and I acknowledge the land as the traditional territory of many nations, including the Mississaugas of the Credit, the Anishinaabe, the Chippewa, the Haudenosaunee and the Wendat peoples.

I feel I cannot begin this morning without acknowledging the grief and revisited trauma that Indigenous people across this country are carrying today. I want to honour the children, their families, the survivors and the generations that have been

importants. Je pense à la récente entente avec Clearwater, en Nouvelle-Écosse, une entente d'un milliard de dollars qui incluait les Autochtones à titre de propriétaires. Les entreprises autochtones doivent avoir accès aux mêmes capitaux à grande échelle dont elles sont privées depuis beaucoup trop longtemps.

Du Canada, nous aurons besoin de renforcer les mesures de soutien, de démanteler les obstacles à la réussite des Autochtones; d'une aide comme celle du réseau que je représente, qui favorise la création d'entreprises autochtones en fournissant à nos clients des capitaux et des capacités; de mesures comme des subventions non remboursables ou des subventions à la formation pour les nouveaux propriétaires d'entreprise, ou comme l'objectif d'approvisionnement fédéral de 5 % pour les entreprises dirigées par des Autochtones, ou la formation axée sur les compétences et l'emploi pour permettre à nos gens de saisir les occasions de leur choix. De tels investissements permettent à nos peuples de réussir et de réduire la nécessité de dépenses de programmes non viables à l'avenir.

L'ANSF appuie le projet de loi C-15. Son adoption constituera un pas crucial dans la bonne direction, mais ce n'est qu'un premier pas. La prochaine étape consistera à élaborer un plan d'action solide pour réaliser l'autonomie. Il est plus que temps de trouver une façon de faire qui affirme nos droits économiques, et c'est ce que fait la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones.

Dans notre réseau national de chefs d'entreprise autochtones, nous sommes nous-mêmes des femmes et des hommes d'action. Nous serions honorés de contribuer à cette transformation. *Meegwetch*. Merci.

Le président : Je tiens à remercier M. Metatawabin de sa déclaration liminaire, et j'invite Mme Bull à prendre la parole.

Tabatha Bull, présidente et chef de la direction, Conseil canadien pour le commerce autochtone : *Aanii, Tabatha Bull n'indignikaaz, Nipissing n'indoonjibaa, Migizi Dodem.* Bonjour. Je m'appelle Tabatha Bull, et je suis de la Première Nation de Nipissing.

À titre de présidente et chef de la direction du Conseil canadien pour le commerce autochtone, ou CCCA, je tiens à vous remercier, monsieur le président, ainsi que tous les distingués membres du comité, de m'avoir invitée à témoigner devant vous et à répondre à vos questions.

Je m'adresse à vous de mon bureau à domicile, et j'aimerais souligner qu'il se trouve sur le territoire ancestral de nombreuses nations, y compris les Mississaugas de Credit, les Anishinaabe, les Chippewas, les Haudenosaunee et les Wendat.

Je m'en voudrais de commencer mon témoignage de ce matin sans reconnaître le deuil et le traumatisme renouvelé que portent les Autochtones de tout le pays aujourd'hui. Je veux rendre hommage aux enfants, à leurs familles, aux survivants

impacted by residential schools, including so many of my colleagues and friends here today. *Meegwetch*.

I also want to acknowledge the many Indigenous leaders, including Grand Chief Wilton Littlechild, who poured their hearts into the creation of the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples. They went to the United Nations every year for more than two decades because they saw this international human rights instrument as key to building a new relationship with Canada and to support the rights of Indigenous peoples around the world.

I would like to echo and support what National Chief Perry Bellegarde shared with the House of Commons Standing Committee on Indigenous and Northern Affairs on April 13 of this year, at which time the national chief said:

Bill C-15 provides a principled and pragmatic path forward to ensure that Canada respects and upholds fundamental human rights that have been affirmed and reaffirmed by the international community many times through consensus resolutions of the UN General Assembly.

This does not take away from the immense respect for other Indigenous leaders who have appeared before House and Senate committees, and I acknowledge the areas they have identified for improvement from their regional perspectives. I would ask that these inputs be respectfully considered as opportunities to make this journey of reconciliation as inclusive as possible.

While the preamble of Bill C-15 is notably missing mention of the importance of economic development and the inclusion of Indigenous peoples, we do believe that the bill provides the start of a path forward — one that could support economic reconciliation.

CCAB has worked for close to 40 years to build bridges and support partnerships between non-Indigenous and Indigenous businesses and communities. We have over 1,300 members, both Indigenous and non-Indigenous businesses, who believe in this work. We have heard from a number of them that the passage of Bill C-15 and the development and implementation of the action plan have the potential to provide predictability that supports an efficient business environment, and ensure that promises made to Indigenous businesses and communities are respected and fulfilled.

We were pleased to see the announcement in the recent federal budget of \$31.5 million over two years to support

des pensionnats et aux générations qui ont été touchées par ce système, y compris un grand nombre de mes collègues et amis qui se trouvent ici aujourd'hui. *Meegwetch*.

Je tiens également à saluer les nombreux dirigeants autochtones, y compris le grand chef Wilton Littlechild, qui ont mis tout leur cœur dans la création de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. Ils sont allés aux Nations unies chaque année pendant plus de deux décennies parce qu'ils voyaient cet instrument international des droits de la personne comme la clé de l'établissement d'une nouvelle relation avec le Canada et du soutien des droits des peuples autochtones partout dans le monde.

J'aimerais me faire l'écho de ce que le chef national Perry Bellegarde a déclaré devant le Comité permanent des affaires autochtones et du Nord de la Chambre des communes le 13 avril dernier. Voici ce qu'il a dit :

Le projet de loi C-15 [...] offre une voie à suivre pragmatique et fondée sur des principes qui veille à ce que le Canada respecte et assure les droits fondamentaux de la personne qui ont été affirmés et réaffirmés à maintes reprises par la communauté internationale au moyen de résolutions faisant l'objet d'un consensus à l'Assemblée générale des Nations Unies.

Cela n'enlève rien à l'immense respect que nous avons pour les autres dirigeants autochtones qui ont comparu devant les comités de la Chambre et du Sénat, et je reconnais les points à améliorer selon leur perspective régionale. Je demande que ces commentaires soient respectueusement considérés comme des occasions de rendre ce cheminement vers la réconciliation aussi inclusif que possible.

Bien que le préambule du projet de loi C-15 ne fasse pas mention de l'importance du développement économique et de l'inclusion des peuples autochtones, nous croyons que le projet de loi constitue le point de départ d'une marche à suivre qui pourrait appuyer la réconciliation économique.

Le CCCA travaille depuis près de 40 ans à bâtir des ponts et à appuyer les partenariats entre les entreprises et les collectivités non autochtones et autochtones. Nous comptons plus de 1 300 membres, tant autochtones que non autochtones, qui croient en ce travail. Un certain nombre d'entre eux nous ont dit que l'adoption du projet de loi C-15 et l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action pourraient offrir une prévisibilité qui favorise un environnement commercial efficace, et veiller à ce que les promesses faites aux entreprises et aux communautés autochtones soient respectées et tenues.

Nous avons été heureux de voir l'annonce dans le récent budget fédéral d'un octroi de 31,5 millions de dollars

the co-development of an action plan with Indigenous partners. It is imperative this work be done collaboratively with Indigenous leaders every step of the way.

This action plan must ensure it provides the means to support the growth of Indigenous private and community-owned businesses. There are a number of articles in UNDRIP by which these could be implemented. For example, the full implementation of Article 36 of UNDRIP would see the Government of Canada take effective measures in the language of the declaration to support Indigenous exporters, which is an area of interest for CCAB and our international and domestic Indigenous partners, as well as our partners in Australia, New Zealand, the United States of America and elsewhere. CCAB would like to welcome the opportunity to contribute to the development and implementation of the action plan with other leading Indigenous organizations and those here today in our joint support of Indigenous business.

The implementation of UNDRIP also presents an opportunity to facilitate additional corporate participation in economic reconciliation. This includes leveraging programs like CCAB's Progressive Aboriginal Relations program, or PAR, which celebrates its twenty-first anniversary this year. PAR is a certification program that confirms corporate performance and signals to communities that the certified organizations are good business partners, great places to work and committed to prosperity in Indigenous communities.

In closing, I would like to highlight Member of Parliament Jody Wilson-Raybould's recent observation that C-15 is:

... a small step forward that will require significantly more legislative, policy and practice changes for it to truly address our legacy of colonialism.

I agree. I would add that CCAB encourages a productive conversation on this bill that aims to affirm the rights of Indigenous peoples as articulated in the Canadian Constitution and chart a path for inclusive reconciliation. Key amongst these is recognizing that Indigenous peoples have the right to maintain and strengthen their distinct political, legal, economic, social and cultural institutions while retaining their right to participate fully if they so choose in the political, economic, social and cultural life of the state. Thank you all for your time. I look forward to your questions. *Meegwetch.*

sur deux ans pour appuyer l'élaboration conjointe d'un plan d'action avec des partenaires autochtones. Il est impératif que ce travail se fasse en collaboration avec les dirigeants autochtones à chaque étape.

Ce plan d'action doit fournir les moyens de soutenir la croissance des entreprises privées et communautaires autochtones. Un certain nombre d'articles de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones pourraient mettre en œuvre ces moyens. Par exemple, la mise en œuvre complète de l'article 36 de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones permettrait au gouvernement du Canada de prendre des mesures efficaces inscrites dans le libellé de la déclaration pour appuyer les exportateurs autochtones, un domaine d'intérêt pour le CCCA et nos partenaires autochtones nationaux et internationaux, ainsi que nos partenaires en Australie, en Nouvelle-Zélande, aux États-Unis et ailleurs. Le CCCA aimerait avoir l'occasion de contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan d'action avec d'autres organisations autochtones de premier plan et avec celles qui sont ici aujourd'hui dans le cadre de notre soutien conjoint aux entreprises autochtones.

La mise en œuvre de la déclaration offre également l'occasion de faciliter une participation accrue des entreprises à la réconciliation économique. Cela comprend la mise à profit de programmes comme le programme de relations progressistes avec les Autochtones du CCCA, qui célèbre son 21^e anniversaire cette année. Le RPA est un programme de certification qui confirme le rendement de l'entreprise et signale aux communautés que les organismes certifiés sont de bons partenaires d'affaires, d'excellents endroits où travailler et qu'ils sont engagés envers la prospérité dans les communautés autochtones.

En terminant, j'aimerais souligner la récente observation de la députée Jody Wilson-Raybould, selon laquelle le projet de loi C-15 :

[...] est un petit pas en avant qui nécessitera beaucoup plus de changements législatifs, politiques et pratiques pour s'attaquer vraiment à l'héritage du colonialisme.

Je suis d'accord avec elle à ce sujet. J'ajouterais que le CCCA favorise un dialogue productif sur ce projet de loi qui vise à affirmer les droits des peuples autochtones énoncés dans la Constitution canadienne et à tracer la voie vers une réconciliation inclusive. Il est essentiel de reconnaître que les peuples autochtones ont le droit de maintenir et de renforcer leurs institutions politiques, juridiques, économiques, sociales et culturelles distinctes, tout en conservant leur droit de participer pleinement, s'ils choisissent de le faire, à la vie économique, sociale et culturelle de l'État. Je vous remercie tous de votre attention. Je serai maintenant heureuse de répondre à vos questions. *Meegwetch.*

The Chair: I would now like to open the meeting for questions. The first question will be from the sponsor of the bill, Senator LaBoucane-Benson, followed by the critic of the bill, Senator Patterson.

Senator LaBoucane-Benson: My question is for Ms. Madahbee Leach. You mentioned in your opening remarks that the racist economic restrictions of the Indian Act need to be addressed. I wonder if you could help the committee understand more about how the Indian Act impedes economic development and what changes you would like to see. Section 5 talks about the revision of laws, so what do we need to revise to make sure that this isn't Canada's policy going forward?

Ms. Madahbee Leach: When I think of the Indian Act, I think of the fact that it is very racist and that somebody else determines who our citizens are, for one thing, within this act. The other thing is that our use of our own lands and traditional territories is restricted. I'm thinking of the resources underneath our lands, which are not considered ours according to this legislation. Our land is only as deep as a plow can go. I think that those kinds of parts of the Indian Act restrict our ability to become involved in mineral development in more meaningful ways.

The Indian Act has, over the years has restricted our ability to make our own decisions, laws and bylaws in our own jurisdiction. We've always had our own abilities, and we're exercising those now because after many court cases showing we do have jurisdiction, we're starting to exercise those rights. We encounter a lot of challenges in doing that because of the Indian Act.

I think any changes to this act need to be Indigenous-led going forward. It can't be something imposed or done through somebody else's eyes or lens. It has to be by Indigenous people.

We already have solutions that we feel can be made, and those solutions aren't going to be detrimental to anyone. They're only going to enhance Canada's economy with more meaningful Indigenous inclusion.

Senator LaBoucane-Benson: Thank you. I know that is a big question. There is a lot in the Indian Act.

Ms. Madahbee Leach: Thank you for the question.

Senator Patterson: My question is primarily directed to Mr. Metatawabin.

You've said that despite declaration Articles 3, 4, 5, 20 and 23 — and there might be others that refer to economic inclusion — these articles are merely an attachment to the bill.

Le président : Nous allons maintenant passer aux questions. La première question sera posée par la marraine du projet de loi, la sénatrice LaBoucane-Benson, puis par le porte-parole du projet de loi, le sénateur Patterson.

La sénatrice LaBoucane-Benson : Ma question s'adresse à Mme Madahbee Leach. Dans votre déclaration préliminaire, vous avez dit qu'il fallait s'attaquer aux restrictions économiques racistes de la Loi sur les Indiens. Pourriez-vous aider le comité à mieux comprendre en quoi la Loi sur les Indiens nuit au développement économique et quels changements vous aimeriez y voir apporter? Puisque l'article 5 traite de la révision des lois, que devons-nous réviser pour nous assurer d'orienter la politique du Canada dans la bonne direction pour l'avenir?

Mme Madahbee Leach : La Loi sur les Indiens est selon moi très raciste en ce sens que quelqu'un d'autre détermine qui sont nos citoyens, d'une part, dans le cadre de cette loi. L'autre problème, c'est qu'elle restreint l'utilisation que nous pouvons faire de nos propres terres et territoires traditionnels. Je pense aux ressources qui se trouvent sous nos terres, qui ne sont pas considérées comme étant les nôtres en vertu de cette loi. Nos terres ne nous appartiennent qu'en surface. J'estime que ce genre de dispositions de la Loi sur les Indiens limite notre capacité de participer plus pleinement à l'exploitation minière.

Au fil des ans, la Loi sur les Indiens a limité notre capacité de prendre nos propres décisions, et d'établir nos lois et règlements administratifs sur notre propre territoire. Nous avons toujours eu nos propres capacités, et nous les exerçons maintenant parce que, après de nombreuses victoires devant les tribunaux qui ont montré que nous avons compétence, nous commençons à exercer ces droits. Nous avons eu beaucoup de difficulté à y arriver en raison de la Loi sur les Indiens.

Je pense que les amendements apportés à cette loi doivent être dirigés par les Autochtones. Ils ne peuvent être imposés ou faits du point de vue de quelqu'un d'autre. Ils doivent venir des peuples autochtones.

Nous avons déjà des solutions qui, à notre avis, peuvent être apportées, et ces solutions ne nuiront à personne. Elles ne feront qu'améliorer l'économie du Canada grâce à une plus grande inclusion des Autochtones.

La sénatrice LaBoucane-Benson : Merci. Je sais que c'est une grande question. Il y a beaucoup de choses à examiner dans la Loi sur les Indiens.

Mme Madahbee Leach : Je vous remercie de la question.

Le sénateur Patterson : Ma question s'adresse surtout à M. Metatawabin.

Vous avez dit que malgré la présence des articles 3, 4, 5, 20 et 23 de la déclaration — et il y en a peut-être d'autres qui renvoient à l'inclusion économique —, ceux-ci ne sont inscrits

You have noted that Bill C-15 hardly mentions those elements. Ms. Bull has told us that economic inclusion is notably missing from Bill C-15.

I wonder if you could please outline the amendment you have asked us to consider. What is in that amendment you have proposed?

Mr. Metatawabin: Perhaps I could read it:

Whereas implementation of the declaration affirms the importance of Indigenous rights recognition, the business success and seeks to remedy through accelerated economic inclusion the past disadvantages imposed upon Indigenous people, by design, through laws and policies that restrict access to rightful lands and resources, basic needs, quality education, skills development capital and business ownership.

The reason we wanted to include this is to recognize that Indigenous people are faced with multiple barriers. The Indian Act that was just introduced makes us wards of the state.

Those 215 children that were found were a first grave. If we make further investigations, we'll find multiple graves. Where I'm from, St. Anne's Indian Residential School was the most notorious for the atrocities against Indigenous children. My dad, who has been in court with Canada trying to get equitable compensation for the survivors, knows that there is another grave in Fort Albany.

We're wards of the state. We're not allowed to own a house and use it as equity. We don't have access to generational wealth. We don't have access to our lands. Taking down those barriers is important, as is recognizing that we're starting from scratch here; we don't even have a gap closed.

By recognizing that we need to close the gaps, we need to increase skills, we need access to capital and, recently you might have heard about NACCA launching the Indigenous Growth Fund — a \$150 million growth fund — that will allow investors to invest into a fund that will be used to ensure that Indigenous peoples are able to start a business.

It's those little things that will change the lens and provide the tools for Indigenous people to become part of prosperity. That is important. Thank you.

qu'en annexe au projet de loi. Vous avez remarqué qu'il n'en est à peu près pas question dans le projet de loi C-15. Mme Bull nous a dit que la question de l'inclusion économique était cruellement absente du projet de loi C-15.

Pourriez-vous décrire la modification que vous nous avez demandé d'examiner? Que contient-elle?

M. Metatawabin : Je pourrais peut-être vous la lire :

Attendu que la mise en œuvre de la Déclaration confirme l'importance de la reconnaissance des droits des Autochtones et de la réussite de leurs entreprises, et cherche à remédier par une inclusion économique accélérée aux désavantages passés imposés aux peuples autochtones par des lois et des politiques qui restreignent l'accès aux terres et aux ressources dont ils sont les propriétaires légitimes, les privent de leurs besoins fondamentaux, d'une éducation de qualité, de capitaux de développement des compétences et de la propriété de leurs entreprises.

Nous voulions inclure cet amendement pour reconnaître que les Autochtones sont confrontés à de multiples obstacles. La Loi sur les Indiens qui vient d'être présentée fait de nous des pupilles de l'État.

Les 215 enfants dont les corps ont été trouvés ne constituent que la pointe de l'iceberg. Si nous menons d'autres enquêtes, nous trouverons de nombreux autres lieux de sépulture. Là d'où je viens, le Pensionnat indien St. Anne était de sinistre mémoire reconnu pour les atrocités commises contre les enfants autochtones. Mon père, qui a poursuivi le Canada devant les tribunaux pour essayer d'obtenir une indemnisation équitable pour les survivants, sait qu'il existe un autre lieu de sépulture à Fort Albany.

Nous sommes des pupilles de l'État. Nous ne sommes pas autorisés à être propriétaires d'une maison et à en exercer le droit de propriété. Nous n'avons pas accès à la richesse générationnelle. Nous n'avons pas accès à nos terres. L'abolition de ces obstacles est importante, tout comme la reconnaissance du fait que nous partons de zéro ici; nous n'avons jamais réussi à rattraper le moindre retard.

En reconnaissant le retard que nous devons rattraper, nous devons accroître les compétences, avoir accès aux capitaux et, récemment, vous avez peut-être entendu parler du lancement par l'ANSAF du Fonds de croissance pour les Autochtones — un fonds de 150 millions de dollars — qui permettra d'investir pour s'assurer que des Autochtones soient en mesure de démarrer une entreprise.

Ce sont toutes ces petites améliorations qui changeront la donne et qui donneront aux peuples autochtones les outils nécessaires pour accéder à la prospérité. C'est important. Merci.

Senator Patterson: Thank you.

Senator Coyle: Thank you so much to all of our witnesses this morning.

Ms. Madahbee Leach, you mentioned Canada's history of purposeful economic exclusion. Mr. Metatawabin, you mentioned how we need to go much further than impact benefit agreements. Ms. Bull, you spoke of the need to build a new relationship and that this bill provides a start of a path forward toward economic reconciliation. You all spoke about the need for a robust action plan and a productive conversation on that, as well as co-development of that action plan.

I would like to ask any one of you what your advice would be on what that productive co-development process would look like, such as who would be involved, and how should this be undertaken? Thank you.

Ms. Bull: I could start on this to say that we are already working as a core group. I work closely with both Shannin and Tabitha, as well as others, on a national Indigenous economic strategy for Canada. We feel it's important for Indigenous people to hold a pen on these types of initiatives and strategies; it shouldn't be done for us by someone else. We have the full capacity to do these kinds of things, so we really feel that any changes to laws and policies going forward need to be with the full involvement of Indigenous people, who have the expertise.

When you ask who could be involved, we can go through a whole list of names of people with the expert capacity to do this kind of work. As a matter of fact, we recently found that we have over 400 Indigenous PhDs in the economic field alone, not including the areas of health, and people with their doctorates and/or surgeons with a PhD. So we have the capacity to do this, and we're already doing it in different areas.

I don't know if my colleagues want to also comment on that.

Mr. Metatawabin: Because we're looking through a lens by which we are still considered wards of the state, programs and services are very paternalistic. Government departments set the agenda, create programs and services, and then we have to submit proposals just to access them.

If you give us the pen, like we're doing right now — we're taking the initiative to write this economic strategy — then you will see a different way for programs and services to actually have impacts on the ground. There was a study done 20 years ago where every dollar invested into Indigenous business —

Le sénateur Patterson : Merci.

La sénatrice Coyle : Merci beaucoup à tous les témoins qui sont avec nous ce matin.

Madame Madahbee Leach, vous avez parlé de l'exclusion économique instaurée délibérément par le Canada. Monsieur Metatawabin, vous avez dit que nous devons aller beaucoup plus loin que les ententes sur les répercussions et les avantages. Madame Bull, vous avez parlé de la nécessité de bâtir une nouvelle relation et du fait que ce projet de loi ouvre la voie à la réconciliation économique. Vous avez tous parlé de la nécessité d'un plan d'action solide et d'un dialogue productif à ce sujet, ainsi que de l'élaboration conjointe de ce plan d'action.

J'aimerais demander à l'un ou l'autre d'entre vous ce à quoi devrait ressembler ce processus productif d'élaboration conjointe, par exemple qui y participerait, et comment devrait-il se faire? Merci.

Mme Bull : Je pourrais commencer par dire que nous travaillons déjà en noyau. Je travaille en étroite collaboration avec M. Metatawabin et Mme Bull, ainsi qu'avec d'autres, à l'élaboration d'une stratégie économique nationale autochtone pour le Canada. Nous estimons qu'il est important que les peuples autochtones aient leur mot à dire sur ce genre d'initiatives et de stratégies, qui ne devraient pas être conçues pour nous par quelqu'un d'autre. Nous avons la pleine capacité de concevoir nos propres stratégies, et nous avons l'intime conviction que tout changement aux lois et aux politiques à l'avenir doit se faire avec la pleine participation des peuples autochtones, qui ont l'expertise voulue.

Lorsque vous demandez qui pourrait participer, nous pouvons passer en revue toute une liste de personnes ayant l'expertise nécessaire. En fait, nous avons récemment constaté qu'il y a plus de 400 Autochtones titulaires de doctorat dans le seul domaine économique, sans compter les domaines de la santé, et des gens qui ont un doctorat en chirurgie ou autre. Nous avons donc la capacité requise, et nous l'exerçons déjà dans différents domaines.

Mes collègues ont peut-être quelque chose à ajouter.

M. Metatawabin : Comme nous sommes toujours considérés comme des pupilles de l'État, les programmes et les services qui nous sont offerts sont de nature très paternaliste. Les ministères établissent les objectifs, créent des programmes et des services, et nous devons ensuite présenter des propositions simplement pour y avoir accès.

Si vous nous donnez les pleins pouvoirs, comme nous les avons ailleurs en ce moment — nous prendrons l'initiative de rédiger cette stratégie économique —, et vous verrez alors une façon différente de faire en sorte que les programmes et les services aient réellement des répercussions sur le terrain. Il y a

The Chair: I'm sorry, Mr. Metatawabin, but the time has expired.

Senator Francis: This question is for all three witnesses.

Last Friday, Mark c of the First Nations Major Projects Coalition was asked about the usefulness of introducing an amendment to the preamble, pointing to the importance of economic stability as a path to sovereignty. He explained that UNDRIP includes 46 articles covering all facets of the rights of Indigenous peoples. As a result, he suggested it would be inappropriate to prioritize some rights above others because all are equally important.

In this context, I ask you the following: Do you agree with Mr. Podlasly? Should we consider the declaration in the bill in particular in the context of more than economic development, and a much debated and feared right to free, prior and informed consent? Isn't the equal respect for all of the minimum human standards listed in the declaration just as necessary?

The Chair: We will go to Ms. Bull for the first answer.

Ms. Bull: Sure. Thank you.

As we have all said and discussed, we all believe there needs always to be inclusion in discussions about economic prosperity and how we ensure that Indigenous people are part of the economic growth in the country. That is what is missing in the preamble.

However, it's not a request that it be prioritized over the other portions within the article.

Again, I agree with Dawn and Shannin that we do not want to delay the bill. We would not ask that this preamble be included if it would, in fact, delay the bill.

Ms. Madahbee Leach: Exactly. We really believe this could be part of the action plan — your observations, as well, to take note of that. But we do feel that we don't want to change anything at this time; we just want to see the bill passed. We feel a lot of good work can take place through co-development going forward.

20 ans, une étude a été réalisée dans le cadre de laquelle chaque dollar investi dans les entreprises autochtones...

Le président : Je suis désolé, monsieur Metatawabin, mais votre temps est écoulé.

Le sénateur Francis : Ma question s'adresse aux trois témoins.

Vendredi dernier, Mark Podlasly, de la Coalition de Premières Nations pour les grands projets, a été interrogé sur l'utilité de présenter une modification au préambule, soulignant l'importance de la stabilité économique comme voie vers la souveraineté. Il a expliqué que la déclaration comprend 46 articles couvrant toutes les facettes des droits des peuples autochtones. Par conséquent, il a laissé entendre qu'il serait inapproprié d'accorder la priorité à certains droits plutôt qu'à d'autres, car ils sont tous aussi importants les uns que les autres.

Dans ce contexte, je vous demande si vous êtes d'accord avec M. Podlasly. Devrions-nous considérer la déclaration dans le projet de loi en particulier dans un contexte autre que celui du développement économique et d'un droit très débattu et redouté au consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause? Le respect à parts égales de toutes les normes humaines minimales énumérées dans la déclaration n'est-il pas tout aussi nécessaire?

Le président : Nous allons passer la parole à Mme Bull pour la première réponse.

Mme Bull : Bien sûr. Merci.

Comme nous l'avons tous dit et en avons discuté, nous croyons tous qu'il faut toujours inclure dans les discussions la prospérité économique et la façon de veiller à ce que les peuples autochtones participent à la croissance économique du pays. C'est ce qui manque dans le préambule.

Toutefois, il ne s'agit pas d'une demande visant à établir un ordre de priorité par rapport aux autres parties de l'article.

Encore une fois, je suis d'accord avec Mme Madahbee Leach et M. Metatawabin pour dire que nous ne voulons pas retarder l'adoption du projet de loi. Nous ne demandons pas que cette modification du préambule soit incluse si elle retarde l'adoption du projet de loi.

Mme Madahbee Leach : Exactement. Nous estimons en réalité que cette modification pourrait faire partie du plan d'action — vos observations aussi, soit dit en passant. Mais nous ne voulons pas changer quoi que ce soit pour l'instant. Nous voulons simplement que le projet de loi soit adopté. Nous estimons qu'il est possible d'accomplir du très bon travail grâce à l'élaboration conjointe dans l'avenir.

All aspects need to be addressed in the United Nations declaration. We know there is so much work to do in all areas. We have expertise to help with that.

Mr. Metatawabin: Thank you very much.

Economic development is such an integral area for the lens to be looked through. Indigenous Services Canada has spent less than 1% on economic development initiatives for the past 30 years, which leaves little room to become sustainable and create systems that allow prosperity. This is what we need to ensure is included. We're having a shift right now. If you look at investing in Indigenous communities, we will have more own-source revenue sources, like the Clearwater deal, if we can just change our lens and invest in the Indigenous community. Thank you.

Senator Francis: Thank you for that.

Senator Hartling: Thank you to the witnesses today. Very interesting conversation on economic development. As you said, economic development is very important to all of us, but particularly to First Nations people. I am thinking that it not only builds financial security, but it builds and empowers people having autonomy and self-confidence.

Looking at the issue, I'm very concerned about women, and women are often heads of households and I'm sure in your community as well. I'm just wondering about the impact of Bill C-15 on women's economy and if it will affect them and how would that be? Can you talk about what is happening now and what you hope for in the future? Whoever would like to answer, that would be helpful. Thank you.

Ms. Madahbee Leach: Inclusion of women in our economies is already built into everything that we do. I think that of any other financial institutions across Canada, if you look at Indigenous financial institutions, you will see that close to 50% of the clientele are Indigenous women.

So I think that we're already on that path, and we just really believe that economic inclusion of all of our people is natural. It's a given. It's something that we work towards. Many of our leaders in all fields, whether it's health, education, or business, we have a lot of Indigenous women who are working in that field, but we need to help our younger generations in this regard, to have that hope and have the capacity to help build our economies as well.

Mr. Metatawabin: There was a recognition in the latest budget to assist Indigenous women starting a business; \$22 million was identified in the budget to support microlending

Tous les aspects doivent être abordés dans la déclaration des Nations unies. Nous savons qu'il y a beaucoup de travail à faire dans tous les domaines. Nous avons l'expertise nécessaire pour vous aider à cet égard.

M. Metatawabin : Merci beaucoup.

Le développement économique est un aspect tellement important à examiner. Services aux Autochtones Canada a consacré moins de 1 % de son budget à des initiatives de développement économique au cours des 30 dernières années, ce qui laisse peu de marge de manœuvre pour assurer la durabilité et créer des systèmes qui favorisent la prospérité. C'est ce dont nous devons nous assurer. Nous assistons actuellement à un changement. Si vous envisagez d'investir dans les communautés autochtones, nous aurons plus de sources de revenus autonomes, comme dans le cas de l'entente avec Clearwater, si nous pouvons simplement changer notre optique et investir dans la communauté autochtone. Merci.

Le sénateur Francis : Je vous remercie.

La sénatrice Hartling : Merci aux témoins d'aujourd'hui. Conversation très intéressante sur le développement économique. Comme vous l'avez dit, le développement économique est très important pour nous tous, mais particulièrement pour les Premières Nations. Je pense qu'il renforce non seulement la sécurité financière, mais il habilite aussi les gens à être autonomes et à avoir confiance en eux.

Pour ce qui est de la question, je suis très préoccupée par le sort des femmes, qui sont souvent chefs de famille, et je suis certaine que c'est la même chose dans votre communauté. Quelle sera l'incidence du projet de loi C-15 sur l'économie des femmes et comment s'explique-t-elle? Pouvez-vous nous parler de ce qui se passe actuellement et de ce que vous espérez pour l'avenir? Ma question s'adresse à quiconque veut y répondre. Merci.

Mme Madahbee Leach : L'inclusion des femmes dans nos économies fait déjà partie intégrante de tout ce que nous faisons. Parmi toutes les institutions financières au Canada, vous constaterez que près de 50 % de la clientèle des institutions autochtones est constituée de femmes autochtones.

Je pense donc que nous sommes déjà sur cette voie, et nous avons l'intime conviction que l'inclusion économique de l'ensemble de notre population est naturelle. C'est un fait acquis. C'est un objectif auquel nous aspirons. Bon nombre de nos chefs de file dans tous les domaines, qu'il s'agisse de la santé, de l'éducation ou des affaires, sont des femmes autochtones qui travaillent dans ce domaine, mais nous devons aider nos jeunes générations à cet égard, à cultiver cet espoir et à avoir la capacité d'aider à bâtir nos économies également.

M. Metatawabin : Dans le plus récent budget, le gouvernement a reconnu l'importance d'aider les femmes autochtones à lancer une entreprise en octroyant 22 millions de

skills and business-support services. At NACCA, the network of 59 Aboriginal financial institutions processed \$3 billion in lending to 50,000 loans; 41% of all our loans are provided to women. We are trying to have a target of 50% women be supported. I think this is just a trajectory of the more you invest, the more prosperity will come out of it. It's important that the action plan includes economic development as a lens in this bill. Thank you.

Ms. Bull: I will add that we definitely see an increase in Indigenous women-owned businesses, particularly those businesses which are hiring more people, and also which are looking to export, so it is a real growth area. I think if I look to the bill and the other articles in the bill about caring for children, about ensuring that there is culturally appropriate education for children; all of that supporting the children is helping to support women and especially those who are at the head of households.

Senator Hartling: Thank you.

Senator Tannas: Certainly with the discussion we just had about no amendments and looking, as I think Dawn said, towards observations around the economics, I want to run through a list, some of which we have heard from you today, others which I have heard at different times. Essentially, we have had prior discussion — not here — about funding and attention paid and engagement around FPIC preparedness in communities. Who is granting FPIC and how? So that level of certainty on a community by community basis. There didn't seem to be much appetite for the government to be deciding that, but there needs to be funding and work done at the community level to make sure that's there.

Economic development and skills training has to be funded. Agenda control. You mentioned this again Dawn, I think, about holding the pen. One that has come up over and over again is local equity ownership, some funding mechanism, particularly for major projects that affect the whole community whereby the community itself has the ability to participate in equity and negotiate for that.

I have a real concern that past injustices that have yielded past benefits to all of Canada and all Canadians, that there will be an attempt to download all past reparations that are owed on future projects. I believe that will actually ensure that there are no future projects, that this will be an empty well if that is the posture that's taken. So I think there has to be funding that goes

dollars pour appuyer les compétences en matière de microprêts et les services de soutien aux entreprises. À l'ANSAF, notre réseau constitué de 59 institutions financières autochtones a traité des prêts totalisant 3 milliards de dollars et 50 000 prêts; 41 % de tous nos prêts sont accordés à des femmes. Nous essayons d'atteindre un objectif de 50 % de femmes. Je pense qu'il s'agit simplement d'une formule selon laquelle plus vous investissez, plus il en résultera de prospérité. Il est important que le plan d'action inclue le développement économique dans ce projet de loi. Merci.

Mme Bull : J'ajouterai que nous constatons certes une augmentation du nombre d'entreprises appartenant à des femmes autochtones, en particulier celles qui embauchent plus de gens et qui cherchent à exporter. Il s'agit donc d'un secteur en pleine croissance. Si je regarde le projet de loi et les autres articles du projet de loi qui traitent des soins aux enfants, de la nécessité d'assurer une éducation culturellement adaptée pour les enfants, toute cette aide pour les enfants permet de soutenir les femmes et surtout celles qui sont à la tête des ménages.

La sénatrice Hartling : Merci.

Le sénateur Tannas : Étant donné que nous venons de discuter du fait qu'il n'y a pas eu de modification et que nous examinons, comme l'a dit Mme Madahbee Leach, les observations concernant l'aspect économique, j'aimerais passer en revue une liste de ces observations, dont certaines nous ont été présentées aujourd'hui, et d'autres que j'ai entendues à différentes reprises. Essentiellement, nous avons déjà discuté — pas ici — du financement, de l'attention accordée et de l'engagement à l'égard du consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause dans les communautés. Qui peut accorder ce consentement, et comment? Donc, comment assurer ce niveau de certitude, une communauté à la fois? Il ne semblait pas y avoir beaucoup d'intérêt pour que le gouvernement prenne cette décision, mais il faut du financement et du travail accompli au niveau communautaire pour concrétiser tout cela.

Il faut financer le développement économique et la formation professionnelle. Contrôler les objectifs visés. Madame Madahbee Leach, je crois, vous avez encore une fois parlé de la nécessité de détenir les pleins pouvoirs. L'autonomie financière est l'un des sujets ayant été soulevés à maintes reprises, sous forme d'un mécanisme de financement, particulièrement pour les grands projets qui touchent l'ensemble de la communauté, qui permettrait à cette dernière d'obtenir une participation financière et un pouvoir de négociation en la matière.

Je crains vraiment que les injustices du passé qui ont procuré des avantages à l'ensemble du Canada et à tous les Canadiens se traduisent par une tentative de transférer toutes les réparations passées qui sont dues sur des projets futurs. Je crois que cela fera en sorte qu'il n'y aura pas de projets futurs, que ce sera un puits sans fond si c'est la position qui est adoptée. Je pense donc qu'il

to make sure that all of this happens and that it isn't put into the hands of somebody who today is trying to do something for the future.

Any issues with anything I have said there? Anything you want to add? Am I missing anything?

Ms. Madahbee Leach: I wanted to say, first of all, that when you look at free, prior and informed consent, to me the emphasis needs to be on "informed." One of the things that I have been focused on is building that capacity. If you look at the resource development sector, we have been working on developing capacity and understanding because we know that there are minerals that we need to survive, and once our people fully understand that, I think that is really critical for that. When we can make informed decisions, that's the most important thing, so helping Indigenous people make informed decisions is probably what needs to be done and focused on foremost.

Senator Tannas: I'll come back and ask again. I'm out of time. I'll come back second round.

Senator Anderson: *[Another language spoken]* My question is for Ms. Madahbee Leach. Some concerns have been expressed by land claim and treaty holders that this bill is not consistent, contradictory or heightens concerns with their land claims or should not, or express that their original treaties should be honoured without Bill C-15.

When you looked at this bill in terms of industry, did you look at it in terms of the existing treaties, land claim holders, modern treaties and self-government agreements? If so, can you share your thoughts on the interplay of the legislation with treaties, land claims, modern treaties and self-government agreements?

Ms. Madahbee Leach: To me, passing Bill C-15 would help enhance the whole process in terms of recognizing land claims that are there already. That again we would be involved in helping to streamline those processes. Again, talking about co-development. I think passing Bill C-15 — which recognizes and acknowledges our treaty rights, our Aboriginal title and our Aboriginal rights — I think is really critical. It's built in here. It's something that needs to be recognized.

We know that, going forward, we have lots of outstanding claims, but the information is there that proves that many of these claims are absolutely valid, and to me, I do not see how Bill C-15 would limit that. I think that it will enhance, in terms of co-development of processes and policies going forward, and

doit y avoir du financement pour veiller à ce que tout cela se fasse et que cela ne soit pas remis entre les mains de quelqu'un qui essaie aujourd'hui de faire quelque chose pour l'avenir.

Me suis-je exprimé clairement? Voulez-vous ajouter quelque chose? Ai-je oublié quelque chose?

Mme Madahbee Leach : Je voulais dire, tout d'abord, que lorsqu'il est question de consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, il faut mettre l'accent sur le consentement « [donné] en connaissance de cause ». Je me suis notamment concentrée sur le renforcement de cette capacité. Si vous regardez le secteur de l'exploitation des ressources, nous travaillons à développer la capacité et la compréhension, parce que nous savons qu'il y a des minéraux dont nous avons besoin pour survivre, et une fois que nos populations l'auront bien compris, une étape cruciale aura été franchie. Lorsque nous pourrions prendre des décisions en connaissance de cause, nous aurons franchi l'étape la plus importante. Aider les Autochtones à prendre des décisions en connaissance de cause est donc probablement ce qui doit être fait et mis au premier plan.

Le sénateur Tannas : Je vais revenir afin de poser la question à nouveau, puisque mon temps est écoulé. Je reviendrai au deuxième tour.

La sénatrice Anderson : *[mots prononcés dans une autre langue]* Ma question s'adresse à Mme Madahbee Leach. Les signataires de revendications territoriales et de traités se sont dits préoccupés par le fait que ce projet de loi n'est pas cohérent, qu'il est contradictoire, qu'il accentue leurs préoccupations à l'égard de leurs revendications territoriales ou que les traités conclus initialement devraient être observés sans tenir compte du projet de loi C-15.

Lorsque vous avez examiné ce projet de loi du point de vue de l'industrie, l'avez-vous fait sous l'angle des traités existants, des signataires de revendications territoriales, des traités modernes et des ententes d'autonomie gouvernementale? Dans l'affirmative, pouvez-vous nous faire part de vos réflexions sur l'interaction de la loi avec les traités, les revendications territoriales, les traités modernes et les ententes d'autonomie gouvernementale?

Mme Madahbee Leach : À mon avis, l'adoption du projet de loi C-15 contribuerait à améliorer tout le processus de reconnaissance des revendications territoriales qui existent déjà. Nous contribuerions à simplifier ces processus, surtout là où il est question de codéveloppement. Je pense que l'adoption du projet de loi C-15, qui reconnaît nos droits issus de traités, nos titres et nos droits ancestraux, est vraiment essentielle. Cette reconnaissance en fait partie intégrante comme il se doit.

Il y a beaucoup de revendications en suspens, certes, mais l'information est là pour prouver qu'elles sont en grande partie tout à fait légitimes, et je ne vois pas comment le projet de loi C-15 viendrait limiter cela. Je pense qu'il améliorera les processus et les politiques à l'avenir, et qu'il modifiera certaines

changing some of the laws and requirements so that we can work together and make sure we have more certainty when it comes to land claims and land matters.

Senator Anderson: Thank you. If there is time left, can Shannin Metatawabin please answer the same question?

Mr. Metatawabin: One thing that needs to be recognized is, first and foremost, treaties will never not be regarded as the highest form of law between the settler and the Indigenous communities. This is the highest form of law that we have between our two nations.

This new bill that is entrenching it into our government process is leading the world in a process. It's just the first step. We want to make sure that we are covering off what we need because then we start developing and taking the steps that align everything together. I agree that we need to move this.

The Chair: Thank you.

Senator Forest-Niesing: Thank you to all the witnesses for being with us. Mr. Metatawabin, I don't know if you recall, but I had the pleasure of dining in celebration of your father's honorary doctorate conferred by the University of Sudbury some years ago in Moose Factory, and enjoyed that dinner with your entire beautiful family.

The question I have for you follows a bit on the same theme broached by Senator Tannas. This may give you, Mr. Metatawabin, an opportunity to respond.

Senator Tannas's question was focused on funding. I will add my own component to that. We have heard from several groups, and the Indigenous population is incredibly diverse, and we fully appreciate that.

In the process of negotiating and ensuring that we have at the table, not only those that need to be there, but those who are concerned about not feeling bound by or properly represented by some who may be at that table, in practical terms, how would you see that evolving? Have you encountered it to date in your work in economic development? How do you see it on a go-forward basis? I'll invite you to answer first. If there is time left, other witnesses are welcome to chime in. Thank you.

Mr. Metatawabin: Thank you for that question. I totally agree with Senator Tannas and his concerns about the uncertainty that Indigenous participation might bring to investment into Canada. We have seen foreign investment decrease by 50%. I did some research a few years ago and saw that uncertainty was scaring off everybody.

lois et exigences afin que nous puissions travailler ensemble et nous assurer d'avoir plus de certitude en ce qui concerne les revendications et autres questions territoriales.

La sénatrice Anderson : Merci. S'il reste du temps, Shannin Metatawabin pourrait-il répondre à la même question?

M. Metatawabin : Un aspect qu'il faut reconnaître d'abord et avant tout, c'est que les traités ne seront jamais considérés comme la plus haute forme de droit entre les colons et les communautés autochtones. C'est la plus haute forme de droit que nous avons entre nos deux nations.

Ce nouveau projet de loi, qui l'enchâsse dans le processus gouvernemental, ouvre la voie au monde. Ce n'est que la première étape. Nous voulons nous assurer de couvrir ce dont nous avons besoin, car ce n'est qu'alors que nous pourrons commencer à prendre des mesures pour harmoniser le tout. Je conviens que nous devons l'adopter.

Le président : Merci.

La sénatrice Forest-Niesing : Je remercie tous les témoins d'être parmi nous. Monsieur Metatawabin, je ne sais pas si vous vous en souvenez, mais j'ai eu le plaisir de rencontrer votre charmante famille au complet à l'occasion du dîner pour célébrer le doctorat honorifique que l'Université de Sudbury a conféré à votre père il y a quelques années à Moose Factory.

La question que je veux vous poser rejoint pour ainsi dire le thème abordé par le sénateur Tannas. Vous pourriez peut-être y répondre, monsieur Metatawabin.

La question du sénateur Tannas portait sur le financement. Je vais y ajouter du mien. Nous avons entendu plusieurs groupes, et la population autochtone est incroyablement diversifiée, nous en sommes parfaitement conscients.

Dans le cadre du processus de négociation et pour veiller à ce que nous ayons à la table, non seulement ceux qui doivent y être, mais aussi ceux qui craignent de ne pas se sentir adéquatement représentés, comment cela devrait-il évoluer à toutes fins pratiques selon vous? L'avez-vous constaté au cours de votre travail de développement économique? Comment voyez-vous les choses à l'avenir? Je vous invite à répondre en premier. S'il reste du temps, les autres témoins peuvent intervenir. Merci.

M. Metatawabin : Je vous remercie de cette question. Je suis tout à fait d'accord avec le sénateur Tannas et ses préoccupations au sujet de l'incertitude que la participation des Autochtones pourrait apporter à l'investissement au Canada. Les investissements étrangers ont diminué de 50 %. J'ai fait des recherches il y a quelques années et j'ai constaté que l'incertitude faisait fuir tout le monde.

I used to work for Anglo-American. They stopped investing in Canada because of this uncertainty. The faster we get around this — free, prior and informed consent — the more prosperity will come back to Canada.

As you heard in my welcoming remarks, future prosperity for Canada will not exist without Indigenous prosperity being considered. There was \$9 billion spent in 1996 on Indigenous spending and \$17 billion last year. It will be \$40 billion before you know it. It's time to address more economic investment because less than 1% of that entire budget I just mentioned goes to economic planning and organizations like ours that assist our people. So if we can invest in our people — maybe like a 5% procurement spend — we look at 5% spend for Indigenous programs. Thank you.

Senator McCallum: Thank you. First, I would like to make a comment about free, prior and informed consent. If Indigenous people had not been forced to put their children in residential schools, and if they had free, prior and informed consent, we would not have ended up with the deaths we did at that residential school and in other residential schools. I know of other students that have come to me.

When you look at free, prior and informed consent and the ability to veto; industry has used that to undermine economic development going forward.

In 1995, the inherent right of self-government stated that it has to operate within the framework of the Canadian Constitution and:

... does not include a right of sovereignty in the international law sense, and will not result in sovereign independent Aboriginal nation states.

This would displace the existing treaties and affect self-determination. The policy also involves the provinces and territories in negotiations and this goes against treaty negotiations as understood by First Nations, which is that treaties were based on a bilateral First Nations, federal and Crown relationship.

The federal policy on self-government is that Indigenous self-government must be consistent with federal and provincial laws, keeping Indigenous self-government within Canada's legal framework and subordinate to other levels of government.

I totally agree with the three speakers and where they are going with this and where their hearts are, but unfortunately, as a former student of a residential school for 11 years, and having been under oppression all my life, I do not believe that the

J'ai déjà travaillé pour Anglo-American. La société a cessé d'investir au Canada à cause de cette incertitude. Plus nous trancherons vite à l'endroit du consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, plus nous récupérerons la prospérité au Canada.

Comme vous l'avez entendu dans mes remarques liminaires, la prospérité future du Canada ne saurait exister sans que la prospérité des Autochtones soit envisagée. En 1996, 9 milliards de dollars ont été dépensés pour les Autochtones et 17 milliards l'an dernier. Il sera bientôt question de 40 milliards. Il est temps d'investir davantage dans l'économie, car moins de 1 % du budget total dont je viens de parler est consacré à la planification économique et aux organisations comme la nôtre qui aident nos gens. Donc, si nous pouvons investir dans nos gens — disons 5 % au titre de l'approvisionnement —, nous envisageons des dépenses de 5 % pour les programmes autochtones. Merci.

La sénatrice McCallum : Merci. Premièrement, j'aimerais faire un commentaire sur le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause. Si les Autochtones n'avaient pas été obligés de placer leurs enfants dans les pensionnats sans leur consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, nous n'aurions pas eu les décès que nous avons connus dans ce pensionnat et dans d'autres. Je connais d'autres élèves qui sont venus me voir.

Quand on songe au consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause et à la capacité d'y opposer un veto, l'industrie s'en est servie pour miner le développement économique futur.

En 1995, le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale stipulait qu'il devait fonctionner dans le cadre de la Constitution canadienne et qu'il :

[...] n'inclut pas un droit à la souveraineté au sens du droit international et ne donnera pas lieu à des États-nations autochtones souverains et indépendants.

Cela viendrait remplacer les traités existants et affecterait l'autodétermination. La politique prévoit également la participation des provinces et des territoires aux négociations, ce qui va à l'encontre de la définition des Premières Nations selon laquelle les traités sont fondés sur une relation bilatérale entre les Premières Nations, le gouvernement fédéral et la Couronne.

Selon la politique fédérale en la matière, l'autonomie gouvernementale autochtone doit être conforme aux lois fédérales et provinciales, ce qui permet de la maintenir dans le cadre juridique du Canada, subordonnée aux autres ordres de gouvernement.

Je suis tout à fait d'accord avec les trois intervenants et je sais où ils veulent en venir, mais malheureusement, comme ancienne élève d'un pensionnat pendant 11 ans et ayant été opprimée toute ma vie, je ne crois pas que le gouvernement agira honorablement

government will act honourably again. Will this impede the directions that you're taking? How will this make industry more accountable? Thank you.

Ms. Madahbee Leach: I feel that industry is starting to work very closely — you probably heard from the First Nations Major Project Coalition on how many agreements there are in Canada already with companies that exist. I think this will ensure that it's always a consideration going forward.

We're the people who live on these lands. There are billions of dollars of resources being taken from these lands.

Senator LaBoucane-Benson: I would like to give my question to Senator Tannas to finish up that piece that he was talking about. Perhaps Senator Tannas can quickly re-ask the question and we can get an answer.

Senator Tannas: Thank you very much, Senator LaBoucane-Benson.

I gave you a laundry list of what we have heard. Was there anything on there that you took issue with or felt was missing, Shannin and Tabatha?

Mr. Metatawabin: To your concern about including Indigenous people in the prosperity of Canada, I think there are three steps where we can help. We're here for solutions.

IBAs are the minimum standard for Indigenous communities to be recognized for the impact directly. What we're missing is revenue share with the taxation, to recognize that the resources in the ground are Indigenous. For equity share in the project itself, we need a fund so that Indigenous people can be owners. With those three steps, I think Indigenous people will participate more wholesomely, we can open up Canada to investment, and Indigenous people will have prosperity. Thank you.

Senator Tannas: Thank you. Tabatha?

Ms. Bull: To build on what Dawn said, we see a number of incredible partnerships happening across the country. The — project will eventually be owned by the communities. I think funding — regardless of UNDRIP and Bill C-15 — for communities to properly participate in conversations and in partnerships is definitely needed through capacity-building programs.

The other thing regarding FPIC is that it is an obligation on behalf of the corporations to ensure that they are informing and

de nouveau. Est-ce que cela va nuire aux orientations que vous prenez? En quoi cela rendra-t-il l'industrie plus responsable? Merci.

Mme Madahbee Leach : Je pense que l'industrie commence à travailler en étroite collaboration — vous avez probablement entendu la Coalition de Premières Nations pour les grands projets parler du nombre d'ententes qui existent déjà au Canada avec des entreprises. Je pense que ce sera toujours une considération pour l'avenir.

C'est nous qui vivons sur ces terres. Des milliards de dollars sont tirés des ressources qui sont prises sur ces terres.

La sénatrice LaBoucane-Benson : J'aimerais céder ma question au sénateur Tannas pour qu'il puisse achever ses propos. Il pourrait peut-être répéter rapidement la question pour que nous puissions obtenir une réponse.

Le sénateur Tannas : Merci beaucoup, sénatrice LaBoucane-Benson.

Je vous ai donné une longue liste de ce que nous avons entendu. Y a-t-il quelque chose là-dedans qui vous a dérangé ou qui vous a échappé, monsieur Metatawabin et madame Bull?

M. Metatawabin : Pour répondre à votre préoccupation concernant l'inclusion des peuples autochtones dans la prospérité du Canada, je pense qu'il y a trois étapes où nous pouvons aider. Nous sommes là pour trouver des solutions.

Les ententes sur les répercussions et les avantages sont la norme minimale pour que les collectivités autochtones soient reconnues pour les répercussions directes. Ce qui nous manque, c'est notre juste part des recettes fiscales pour reconnaître que les ressources de base sont autochtones. En ce qui concerne la participation au projet, nous avons besoin d'un fonds pour que les Autochtones puissent en être propriétaires. Grâce à ces trois étapes, je pense que les peuples autochtones participeront à part entière, que nous pourrions ouvrir le Canada à l'investissement et que les nôtres pourront prospérer. Merci.

Le sénateur Tannas : Merci. Et vous, madame Bull?

Mme Bull : Pour faire suite à ce que Dawn Madahbee Leach a dit, nous constatons qu'il y a des partenariats incroyables partout au pays. Le projet deviendra éventuellement la propriété des collectivités. Je pense que le financement — indépendamment de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et du projet de loi C-15 — pour permettre aux collectivités de participer comme il faut aux discussions et aux partenariats est assurément nécessaire et qu'il doit passer par des programmes de renforcement des capacités.

Un autre élément au sujet du consentement préalable donné librement et en connaissance de cause, c'est que les sociétés

working with the communities. So often we put that weight and that bearing on the community.

In my case, I think FPIC is not a veto; it's an obligation on behalf of the resource companies. If they don't get approval, that's a failure on the resource company, not on the community not willing to partner.

Senator Tannas: It's a failure on generations of resource companies. My worry is that if we download all of that on future projects, we'll guarantee no future projects. So what is the point?

Canada has benefitted through injustice, and part of reconciliation, I think, should be reparations, and reparations should be investments made in bringing the communities up to a level where they are equal and can provide, as somebody mentioned, informed consent. But I take your point and thank you all for this.

Mr. Metatawabin: I think one of the major problems with this is that the federal government has a responsibility to the communities, through the Indian Act, with the relationship and the treaties that Indigenous communities look to the federal government for that responsibility to ensure that everything happens that way. But the federal government downloaded all of land to the provinces. The federal government and the provinces need to work this out so that future prosperity can roll out. Thank you.

The Chair: Thank you very much. The time for this panel is now complete. I wish to thank our witnesses for meeting with us today. I wish to thank Ms. Madahbee Leach, Mr. Metatawabin and Ms. Bull.

Senators, it gives me great pleasure to welcome our next panel of guests this morning. I wish to welcome Mark Sevestre, Senior Advisor and Founding Member, National Aboriginal Trust Officers Association, NATOA; and accompanying him is Katherine Wheatley, Manager. I would like to welcome Shannon Joseph, Vice-President, Government Relations and Indigenous Affairs for the Canadian Association of Petroleum Producers; and Brian Schmidt, President and Chief Executive Officer of Tamarack Valley Energy.

Mr. Sevestre, Ms. Joseph and Mr. Schmidt will provide opening remarks of approximately six minutes each, which will be followed by a question-and-answer session for approximately three minutes per senator.

The first question will be asked by the sponsor of the bill, Senator LaBoucane-Benson, and the second question will be asked by the critic of the bill, Senator Patterson.

ont l'obligation de s'assurer qu'elles informent les collectivités et qu'elles travaillent avec elles. Or, nous laissons très souvent ce soin à la collectivité.

Je ne pense pas quant à moi que le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause soit un droit de veto; c'est une obligation pour les sociétés d'exploitation des ressources. Si la société n'obtient pas l'approbation, c'est un échec pour elle, et non pour la collectivité qui n'est pas prête à s'associer.

Le sénateur Tannas : C'est un échec pour des générations de sociétés d'exploitation des ressources. Ce qui m'inquiète, c'est que si nous poursuivons dans la même veine pour les projets futurs, il n'y a aucune garantie que ces projets verront le jour. Alors, à quoi bon?

Le Canada a bénéficié de ses injustices, et je crois que la réconciliation doit comporter des réparations. Il s'agira par exemple d'investir pour amener les collectivités à un niveau où elles sont égales et où elles peuvent donner, comme quelqu'un l'a mentionné, un consentement éclairé. Mais je comprends ce que vous dites et je vous en remercie tous.

M. Metatawabin : Je pense que l'un des principaux problèmes, c'est que le gouvernement fédéral a une responsabilité envers les collectivités, en vertu de la Loi sur les Indiens, et compte tenu de la relation et des traités qui font que les communautés autochtones se tournent vers le gouvernement fédéral pour s'assurer que tout se passe de la sorte. Mais, comme le gouvernement fédéral a cédé toutes les terres aux provinces, il leur appartient de s'entendre pour la prospérité future. Merci.

Le président : Merci beaucoup. Le temps alloué à ce groupe de témoins est maintenant écoulé. Je remercie nos témoins de leur présence. Je remercie Mme Madahbee Leach, M. Metatawabin et Mme Bull.

Chers collègues, je suis très heureux d'accueillir notre prochain groupe d'invités ce matin. Je souhaite la bienvenue à Mark Sevestre, conseiller principal et membre fondateur, National Aboriginal Trust Officers Association, NATOA, qui est accompagné de Katherine Wheatley, gestionnaire. Je souhaite la bienvenue aussi à Shannon Joseph, vice-présidente, Relations gouvernementales et affaires autochtones, de l'Association canadienne des producteurs pétroliers, et à Brian Schmidt, président et chef de la direction de Tamarack Valley Energy.

M. Sevestre, Mme Joseph et M. Schmidt feront chacun une déclaration préliminaire d'environ six minutes, qui sera suivie d'une période de questions et réponses d'environ trois minutes par sénateur.

La première question sera posée par la marraine du projet de loi, la sénatrice LaBoucane-Benson, et la deuxième, par le porte-parole du projet de loi, le sénateur Patterson.

If other senators have a question, they are asked to use the raise hand feature on Zoom to signal this to the clerk. This will be acknowledged in the Zoom chat. Please note that committee members will be given priority on the list of questioners. Any written follow-ups to questions should be submitted to the committee clerk no later than May 31, 2021; that's today.

Committee staff will advise me through texts when there are 10 seconds remaining for the speaking time of both witnesses' introductory remarks and senators' question and answer time. I will do a 10-second visual countdown using my hands, and when we get to zero, I will let you know that time has expired.

I wish now to invite Mr. Sevestre to make his opening remarks.

Mark Sevestre, Senior Advisor and Founding Member, National Aboriginal Trust Officers Association (NATO), Reconciliation and Responsible Investment Initiative: *Se:ko*. Good morning, senators. It's an honour to provide input for your consideration today. I am a Mohawk member of the Six Nations of the Grand River First Nation, Senior Advisor and Founding Member of the National Aboriginal Trust Officers Association and the General Manager of the Mississaugas of the Credit First Nation Community Trust.

With me today is Katie Wheatley, Manager of the Reconciliation and Responsible Investment Initiative, or RRII, and the Shareholder Association for Research and Education, or SHARE.

The Reconciliation and Responsible Investment Initiative is a partnership between NATOA and SHARE. NATOA is a charitable organization committed to providing Indigenous peoples with the resources and information that will help them efficiently create, manage and operate trusts, as a means to ensure that future generations can benefit from the assets under management today.

SHARE is a non-profit organization dedicated to mobilizing investor leadership for sustainable, inclusive and productive economy. Together, through RRII, we work with Indigenous and non-Indigenous investors to foster a financial system that empowers Indigenous perspectives, recognizes the role of community values in investment decision making, creates positive economic outcomes for Indigenous peoples and contributes to protecting Indigenous rights and title.

Our approach is grounded in the Truth and Reconciliation Commission's principles of reconciliation and Call to Action 92, which calls upon the corporate sector in Canada to adopt the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples

Si d'autres sénateurs ont une question, ils doivent utiliser la fonction « main levée » sur Zoom pour le signaler à la greffière. L'intervention sera confirmée par clavardage dans Zoom. Veuillez noter que les membres du comité auront la priorité sur la liste des intervenants. Tout suivi écrit aux questions doit être soumis à la greffière au plus tard le 31 mai 2021, c'est-à-dire aujourd'hui.

Le personnel du comité m'informerait au moyen de messages textes lorsqu'il restera 10 secondes pour les remarques liminaires des témoins et le temps de questions et réponses des sénateurs. Je ferai un compte à rebours visuel de 10 secondes avec mes mains, et arrivé à zéro, je vous ferai savoir que le temps est écoulé.

J'invite maintenant M. Sevestre à faire sa déclaration préliminaire.

Mark Sevestre, conseiller supérieur et membre fondateur, National Aboriginal Trust Officers Association (NATO), Initiative de la réconciliation et de l'investissement responsable : *Se:ko*. Bonjour, honorables sénateurs. C'est un honneur pour moi de vous faire part de mes commentaires aujourd'hui. Je suis membre de la communauté mohawk de la Première Nation des Six Nations de la rivière Grand, conseiller supérieur et membre fondateur de la National Aboriginal Trust Officers Association et directeur général de la fiducie pour le développement communautaire de la Première Nation des Mississaugas de Credits.

Je suis accompagné aujourd'hui de Katie Wheatley, gestionnaire de l'Initiative de la réconciliation et de l'investissement responsable, ou IRIR, et de la Shareholder Association for Research and Education, ou SHARE.

L'Initiative de la réconciliation et de l'investissement responsable est un partenariat entre la NATOA et SHARE. La NATOA est un organisme de bienfaisance qui s'engage à fournir aux peuples autochtones les ressources et l'information qui les aideront à créer, à gérer et à exploiter efficacement des fiducies, comme moyen de s'assurer que les générations futures pourront profiter des biens que nous gérons aujourd'hui.

SHARE est un organisme sans but lucratif qui se consacre à mobiliser le leadership des investisseurs pour une économie durable, inclusive et productive. Ensemble, par l'entremise de l'IRIR, nous travaillons avec des investisseurs autochtones et non autochtones pour favoriser un système financier qui habilite les points de vue autochtones et reconnaît le rôle des valeurs communautaires dans la prise de décisions en matière d'investissement, qui crée des résultats économiques positifs pour les peuples autochtones et contribue à la protection des droits et des titres autochtones.

Notre approche est fondée sur les principes de réconciliation et l'appel à l'action 92 de la Commission de vérité et réconciliation, qui demandent au secteur des entreprises au Canada d'adopter la Déclaration des Nations unies sur les droits

as a reconciliation framework to apply its principles, norms and standards to corporate policy and core activities.

We applaud the Government of Canada's introduction of Bill C-15 to establish a framework for the domestic implementation of the UN declaration and to ensure Canadian laws are consistent with the declaration. Bill C-15 is critical in raising the minimum standards of Indigenous rights in Canada. Its implementation would also support reconciliation efforts broadly by adding to the existing expectations of all economic actors to support the participation and meaningful engagement of Indigenous peoples in business opportunities.

We work with Canadian institutional investors, including Indigenous trusts, to embed Indigenous rights and commitments to reconciliation across capital markets and within Canada's corporate sector. One major aspect of our work centres upon shareholder engagement through SHARE's engagement program, today representing over \$70 billion in assets under management. We have engaged with over 50 Canadian and international companies to secure corporate commitments to Indigenous rights and reconciliation in the past few years. As a result, over a dozen companies have taken meaningful steps to respond to Call to Action 92, for instance, by incorporating Indigenous rights into their human rights policy, by establishing regular public disclosures on Indigenous employment and procurement, and by committing to education for management staff on Indigenous rights and history.

Katherine Wheatley, Manager, Reconciliation and Responsible Investment Initiative: Currently, companies in Canada are at very different stages in developing policies and practices that align with UNDRIP. Public commitments to the UN declaration — and free, prior and informed consent specifically — have increased in recent years, although companies that have made such disclosures are in the minority.

From our engagement work, we can also affirm that companies across the TSX are actively soliciting input and guidance on Indigenous rights due diligence. Investors recognize that progressive Indigenous relations and rights recognition are critical for business success. Failure to conduct sufficient due diligence in relation to this can result in financial losses and other material costs. Investor confidence is heightened where companies have made clear commitments to the UN declaration, as engaging productivity with potentially impacted rights holders provides legal and regulatory certainty.

des peuples autochtones comme cadre de réconciliation et d'appliquer ses principes et ses normes aux politiques et activités essentielles des sociétés.

Nous félicitons le gouvernement du Canada d'avoir présenté le projet de loi C-15, qui vise à établir un cadre pour la mise en œuvre de la déclaration des Nations unies à l'échelle nationale et à faire en sorte que les lois canadiennes s'y conforment. Ce projet de loi est essentiel pour rehausser les normes minimales à respecter en ce qui a trait aux droits des Autochtones au Canada. Sa mise en œuvre appuierait également les efforts de réconciliation en général en ajoutant aux attentes de tous les acteurs économiques afin d'appuyer la mobilisation et la participation significative des peuples autochtones aux occasions d'affaires.

Nous travaillons avec les investisseurs institutionnels canadiens, y compris les fiducies autochtones, pour intégrer les droits et les engagements des Autochtones en matière de réconciliation dans les marchés financiers et au sein du secteur des entreprises du Canada. Un aspect important de notre travail est axé sur l'engagement des actionnaires dans le cadre du programme de mobilisation de SHARE, qui représente aujourd'hui plus de 70 milliards de dollars d'actifs sous gestion. Au cours des dernières années, nous avons collaboré avec une cinquantaine d'entreprises canadiennes et internationales pour obtenir leur engagement à l'égard des droits des Autochtones et de la réconciliation. Plus d'une douzaine d'entre elles ont pris des mesures concrètes pour répondre à l'appel à l'action 92, par exemple, en intégrant les droits des Autochtones dans leur politique sur les droits de la personne, en faisant des divulgations publiques régulières sur l'emploi et l'approvisionnement des Autochtones, et en s'engageant à éduquer le personnel de gestion sur les droits et l'histoire des Autochtones.

Katherine Wheatley, gestionnaire, Initiative de la réconciliation et de l'investissement responsable : À l'heure actuelle, les entreprises canadiennes en sont à des étapes très différentes de l'élaboration de politiques et de pratiques qui s'harmonisent avec la déclaration des Nations unies. Les engagements publics à l'égard de la déclaration — et plus précisément du consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause — ont augmenté au cours des dernières années, même si les entreprises qui ont fait de telles divulgations restent minoritaires.

Grâce à nos efforts de mobilisation, nous pouvons également affirmer que les entreprises de la bourse de croissance TSX sollicitent activement des commentaires et des conseils sur la diligence raisonnable en matière de droits des Autochtones. Les investisseurs reconnaissent que les relations progressistes avec les Autochtones et la reconnaissance des droits sont des éléments essentiels à la réussite des entreprises. Négliger de faire preuve de diligence raisonnable à cet égard peut entraîner des pertes financières et d'autres coûts importants. La confiance des investisseurs est renforcée lorsque les entreprises prennent des

Thus, we recommend that the action plan to implement Bill C-15 include consideration of the expectations of companies headquartered and/or operating within Canada in upholding the UN declaration, as well as their investors. Further disclosure of potential impacts to rights and related due diligence measures are needed, and there is a dearth of domestic guidance on this. Particular attention should be played to the roles of companies as non-state actors.

Domestic implementation of the UN declaration requires that companies play an active role in upholding Indigenous rights. In order to raise the standard of corporate governance in relation to rights, further guidance and disclosure requirements are needed. Indigenous rights considerations are not fully embedded into voluntary sustainability accounting and reporting standards, nor has sufficient guidance been laid out in leading global business and human rights frameworks.

Spurring widespread adoption of Indigenous rights policies, due diligence and disclosures among Canadian companies, through national-level guidance, would help improve outcomes for communities, investors and businesses alike, and ensure that effective complaint and mitigation measures are adopted to manage rights-based conflicts that may arise.

For Bill C-15 to be successfully implemented, we submit that the roles of companies and those that finance them in upholding UNDRIP should be clarified. Clear expectations developed in consultation with Indigenous peoples will help foster business and investment certainty and facilitate Indigenous economic inclusion. Bill C-15 provides us with an opportunity to further embed Indigenous rights across Canadian capital markets and advance reconciliation.

The Chair: Thank you, Ms. Wheatley.

I'd now like to turn to Ms. Joseph for her opening remarks.

Shannon Joseph, Vice-President, Government Relations and Indigenous Affairs, Canadian Association of Petroleum Producers: Good morning. Thank you very much to the committee for the opportunity to speak to you today. I would

engagements clairs à l'égard de la déclaration des Nations unies, car la mobilisation de la productivité auprès des titulaires de droits susceptibles d'être touchés offre une certitude juridique et réglementaire.

Par conséquent, nous recommandons que le plan d'action pour la mise en œuvre du projet de loi C-15 tienne compte de ce que l'on attend des entreprises ayant leur siège social ou exerçant leurs activités au Canada en regard du respect de la déclaration des Nations unies, ainsi que de leurs investisseurs. Il faut une plus grande divulgation des répercussions possibles sur les droits et des mesures de diligence raisonnable connexes, et les directives nationales à ce sujet font défaut. Il s'agit d'accorder une attention particulière aux rôles des entreprises comme acteurs non étatiques.

La mise en œuvre nationale de la déclaration des Nations unies exige que les entreprises jouent un rôle actif dans le respect des droits des Autochtones. Afin de rehausser la norme de gouvernance d'entreprise en ce qui concerne les droits, d'autres directives et exigences en matière de divulgation se font nécessaires. Les considérations relatives aux droits des Autochtones ne sont pas entièrement intégrées dans les normes volontaires de reddition de comptes en matière de durabilité, et les directives en matière de droits de la personne sont insuffisantes dans les cadres de travail que se donnent les grandes sociétés mondiales.

Favoriser l'adoption généralisée de politiques sur les droits des Autochtones, la diligence raisonnable et la divulgation par les entreprises canadiennes, au moyen de directives à l'échelle nationale, aiderait à améliorer les résultats pour les collectivités, les investisseurs et les entreprises, et à faire adopter des mesures efficaces de plainte et d'atténuation pour gérer les conflits qui pourraient survenir en matière de droits.

Pour que le projet de loi C-15 soit mené à bien, nous estimons qu'il faudrait préciser les responsabilités des entreprises et de ceux qui les financent en ce qui a trait au respect de la déclaration des Nations unies. Des attentes claires établies en consultation avec les peuples autochtones permettront de renforcer la certitude en matière d'affaires et d'investissement tout en favorisant l'inclusion économique des Autochtones. Le projet de loi C-15 nous donne l'occasion de mieux intégrer les droits des Autochtones dans les marchés financiers canadiens et de faire progresser la réconciliation.

Le président : Merci, madame Wheatley.

J'aimerais maintenant donner la parole à Mme Joseph pour sa déclaration préliminaire.

Shannon Joseph, vice-présidente, Relations gouvernementales et affaires autochtones, Association canadienne des producteurs pétroliers : Bonjour. Je remercie le comité de me donner l'occasion de m'adresser

also like to acknowledge that today I'm speaking to you from the traditional territory of the Algonquin Anishnaabeg peoples.

CAPP represents companies, large and small, that explore for, develop and produce natural gas and crude oil throughout Canada.

Since 2016, our sector has endorsed the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples, or UNDRIP, as a framework for reconciliation in Canada, and supports the implementation of its principles in a manner consistent with the Canadian Constitution and law.

CAPP and its members have worked hard to be constructive partners in reconciliation. Some examples of our ongoing work and relationships include procurement. In 2017 through 2019, aggregate procurement from Indigenous-owned businesses by oil sands companies was \$5.9 billion. In 2019, that represented 11% of total procurement by oil sands companies. That's more than any other industry in Canada or the federal government.

In the area of employment, we are one of the largest employers of Indigenous peoples, creating high-paying job opportunities locally. For the Fort McKay First Nation, as an example, involvement in the oil sands has translated into a median income of over \$61,000 in 2016, which exceeds the median income of every Canadian province except Alberta.

In the area of sustainable communities, our efforts range from housing initiatives to environmental monitoring programs to standing discussion forums in our operating areas. The sector works closely with Indigenous communities to support locally identified priorities and to incorporate Indigenous knowledge into our projects.

We support an approach to UNDRIP implementation that preserves and enhances economic, social and environmental benefits for Indigenous peoples and communities. Resource development has been one of the strongest paths for building Indigenous prosperity in Canada, and investor certainty plays an important part of this.

Some witnesses to this committee have suggested that Bill C-15 will create greater certainty for everyone, including industry and investors. It is our view that amendments

à lui aujourd'hui. Je tiens également à souligner que je vous parle aujourd'hui du territoire traditionnel des Algonquins Anishnaabeg.

L'Association canadienne des producteurs pétroliers représente des entreprises, grandes et petites, qui explorent, exploitent et produisent du gaz naturel et du pétrole brut partout au Canada.

Depuis 2016, notre secteur a adopté la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, ou DNUDPA, comme cadre de réconciliation au Canada, et appuie la mise en œuvre de ses principes d'une manière conforme à la Constitution et aux lois canadiennes.

L'association et ses membres ont travaillé fort pour être des partenaires constructifs dans la réconciliation. Parmi les exemples de notre travail et de nos relations, mentionnons l'approvisionnement. De 2017 à 2019, les marchés d'approvisionnement conclus par les sociétés d'exploitation des sables bitumineux avec des entreprises appartenant à des Autochtones se sont élevés à un total de 5,9 milliards de dollars. En 2019, cela représentait 11 % de l'approvisionnement total des sociétés d'exploitation des sables bitumineux. C'est plus que toute autre industrie au Canada ou le gouvernement fédéral.

Dans le domaine de l'emploi, nous sommes l'un des plus importants employeurs d'Autochtones, créant des possibilités d'emplois bien rémunérés à l'échelle locale. Pour la Première Nation de Fort McKay, par exemple, la participation à l'exploitation des sables bitumineux s'est traduite par un revenu médian de plus de 61 000 \$ en 2016, ce qui dépasse le revenu médian de chacune des provinces canadiennes, à l'exception de l'Alberta.

Dans le domaine des collectivités durables, nos efforts vont des initiatives en matière de logement aux programmes de surveillance environnementale en passant par les forums de discussion permanents dans nos zones d'exploitation. Le secteur travaille en étroite collaboration avec les collectivités autochtones pour appuyer les priorités définies à l'échelle locale et intégrer les connaissances autochtones dans nos projets.

Nous appuyons une approche de mise en œuvre de la déclaration des Nations unies qui préserve et améliore les avantages économiques, sociaux et environnementaux pour les peuples et les collectivités autochtones. La mise en valeur des ressources a été l'un des meilleurs moyens de favoriser la prospérité des Autochtones au Canada, et la certitude des investisseurs joue un rôle important à cet égard.

Certains témoins qui ont comparu devant le comité ont laissé entendre que le projet de loi C-15 créera une plus grande certitude pour tout le monde, y compris l'industrie et

to Bill C-15 are needed if it is to provide that certainty, and we have submitted proposed amendments to the committee for consideration to support success in that area.

Over the last two decades, a great deal of progress has been made to develop well-understood, principled and flexible approaches to project engagement that enable solutions that are mutually beneficial for Indigenous rights holders and industry proponents. However, the experiences of our companies working in the current legal context suggest that there is confusion and a range of expectations on what UNDRIP means in practice, including for existing statutes like the Impact Assessment Act. Government officials, Indigenous rights holders and companies find themselves muddling through with unclear guidance. For example, consultation instructions from federal officials — which now include requirements related to UNDRIP, including concepts around consent and free, prior and informed consent — seem to have become completely disconnected from the principles established by the courts. For a given project, the number of Indigenous communities that CAPP member companies have been instructed to consult has grown from 5 or 6, with whom they have had long-standing relationships, to over 35. Many of the new communities identified have no known rights in the project area. Their involvement in the consultation without a grounding in the concepts of strength of claim or impact to rights leaves everyone uncertain about the process. It also means there are fewer resources available to each community, and this may lead to conflict among rights-bearing communities as opportunities are spread thin.

We support the goal of facilitating and expanding Indigenous involvement and resource development as part of economic reconciliation. But legislation that is ambiguous will make this participation more difficult, and it will lead investors to move their capital to environments that enable all parties to understand their obligations and how to fulfill them adequately and in a timely manner.

Our proposed amendments seek to address areas of uncertainty and to bring greater clarity and to support a solid starting point for UNDRIP implementation in Canada. I would summarize them as follows.

First, like other speakers this morning, we support the inclusion of language in the bill that strengthens the right of Indigenous people to economic development.

les investisseurs. Nous sommes d'avis que des amendements sont nécessaires pour qu'il en soit ainsi, d'où ceux que nous avons soumis à l'étude du comité dans le souci de contribuer à la réussite du projet de loi.

Au cours des deux dernières décennies, on a beaucoup avancé au chapitre des approches suivies pour trouver des solutions mutuellement avantageuses pour les titulaires de droits autochtones et les promoteurs des projets. Or, malgré la souplesse et les principes que préconisent ces approches à l'égard de la participation autochtone, les expériences de nos entreprises dans le contexte juridique actuel laissent entendre qu'il y a confusion et toutes sortes d'attentes quant à la signification pratique de la déclaration des Nations unies, y compris par rapport aux lois existantes comme la Loi sur l'évaluation d'impact. Les représentants du gouvernement, les titulaires de droits autochtones et les entreprises se retrouvent dans l'impasse avec des directives floues. Par exemple, les directives des fonctionnaires fédéraux en matière de consultation — qui comprennent à présent des exigences liées à la déclaration, dont les concepts entourant le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause — semblent complètement étrangères aux principes établis par les tribunaux. Pour un projet donné, le nombre de collectivités autochtones que les entreprises membres de l'Association canadienne des produits pétroliers ont reçu l'ordre de consulter est passé de 5 ou 6, avec lesquelles elles entretiennent des relations de longue date, à plus de 35. Bon nombre des nouvelles collectivités recensées n'ont pas de droits connus dans la région où se déroule le projet. Leur participation à la consultation sans fondement dans les concepts de la force de la revendication ou de l'impact sur les droits laisse tout le monde dans l'incertitude quant au processus en soi. Cela signifie également qu'il y a moins de ressources disponibles pour chaque collectivité, ce qui peut mener à des conflits entre les collectivités titulaires de droits à mesure que les occasions se font rares.

Nous appuyons l'objectif de faciliter et d'élargir la participation des Autochtones et le développement des ressources dans le cadre de la réconciliation économique. Cela dit, une loi ambiguë rendra cette participation plus difficile et incitera les investisseurs à transférer leurs capitaux à des milieux où toutes les parties sont conscientes de leurs obligations et savent s'en acquitter de façon pertinente et opportune.

Les modifications que nous proposons visent à dissiper les incertitudes, à apporter plus de clarté et à donner un point de départ plus solide pour la mise en œuvre de la déclaration des Nations unies au Canada. Je vais vous les résumer :

Premièrement, et à l'instar d'autres intervenants ce matin, nous appuyons l'inclusion dans le projet de loi d'un libellé qui renforce le droit des peuples autochtones au développement économique.

Second, we want to see clarification that Bill C-15 does not have the effect of immediately amending domestic federal laws related to Indigenous rights but, rather, creates a process for change.

Third is defining free, prior and informed consent for the Canadian context. In our understanding, FPIC is a process, not an outcome. Many, including Minister Lametti, have said it is not a veto over government decision making. Our proposed definition reflects this and leverages the principles developed by the courts.

Finally, we need to ensure that the action plan is the main vehicle by which to make UNDRIP practical in Canada, co-developed with Indigenous peoples and with the intention that industry would be able to engage in that dialogue where appropriate. The action plan process should be adequately resourced and create clear accountabilities.

I want to close by reiterating the commitment of the upstream oil and gas industry to playing our role in reconciliation. The study of Bill C-15 should not be framed as a debate between those who support Indigenous rights and those who don't. We all support Indigenous rights.

We have also experienced, along with our Indigenous partners, the lost opportunities that a lack of clarity brings. This committee has an opportunity now to make clear the path ahead of us, and I would encourage the committee to make the targeted but important changes to Bill C-15 to help us move forward together in reconciliation and in prosperity. Thank you.

The Chair: Thank you, Ms. Joseph.

I now invite Mr. Schmidt to make his opening remarks.

Brian Schmidt, President and Chief Executive Officer, Tamarack Valley Energy Ltd.: Thank you for the opportunity to speak to your committee today. I would like to acknowledge I am speaking from the traditional territories of the people of Treaty 7 and the Métis Nation of Alberta, Region 3.

My name is Brian Schmidt. I am the CEO of Tamarack Valley Energy, an intermediate oil and gas producer with light oil plays in Alberta and Saskatchewan.

I'm also the chair of the Canadian Association of Petroleum Producers' policy group on Indigenous affairs and a board adviser with Indian Oil and Gas Canada, so I devote a fair bit of my time to make sure relations between the oil and gas industry and Indigenous nations are positive and mutually beneficial.

Deuxièmement, nous voulons qu'on précise que le projet de loi C-15 n'a pas pour effet de modifier systématiquement les lois fédérales nationales relatives aux droits des Autochtones, mais qu'il s'agit plutôt de créer un processus de changement.

Troisièmement, il faut définir ce que l'on entend par consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause dans le contexte canadien. À notre avis, il s'agit d'un processus et non d'un résultat. Beaucoup de gens, y compris le ministre Lametti, ont dit qu'il ne s'agit pas d'un droit de veto sur le processus décisionnel du gouvernement. La définition que nous proposons reflète cela et s'appuie sur les principes avancés par les tribunaux.

Enfin, nous devons nous assurer que le plan d'action est le principal moyen de donner à la déclaration sa valeur pratique au Canada. Il s'agira d'élaborer ce plan de concert avec les peuples autochtones et avec l'intention que l'industrie puisse participer à ce dialogue, le cas échéant. Le processus devrait être doté de ressources adéquates et définir les responsabilités clairement.

J'aimerais terminer en réitérant l'engagement du secteur en amont de l'industrie pétrolière et gazière à jouer notre rôle en faveur de la réconciliation. L'étude du projet de loi C-15 ne devrait pas être présentée comme un débat entre ceux qui appuient les droits des Autochtones et ceux qui ne les appuient pas. Nous appuyons tous les droits des Autochtones.

Nous avons également vécu, avec nos partenaires autochtones, des occasions ratées en raison d'un manque de clarté. Le comité a désormais l'occasion de dégager la voie à suivre, et je l'encourage à apporter des changements ciblés, mais importants, au projet de loi C-15 pour nous aider à progresser ensemble vers la réconciliation et la prospérité. Merci.

Le président : Merci, madame Joseph.

J'invite maintenant M. Schmidt à faire sa déclaration préliminaire.

Brian Schmidt, président et chef de la direction, Tamarack Valley Energy Ltd. : Je vous remercie de cette occasion de m'adresser à votre comité aujourd'hui. Je tiens à souligner que je vous parle à partir des territoires traditionnels des peuples visés par le Traité n° 7 et de la nation métisse de la région III de l'Alberta.

Je m'appelle Brian Schmidt. Je suis le président et chef de la direction de Tamarack Valley Energy, un producteur intermédiaire de pétrole et de gaz qui exploite des gisements de pétrole léger en Alberta et en Saskatchewan.

Je suis également président du groupe stratégique sur les affaires autochtones de l'Association canadienne des producteurs pétroliers et conseiller auprès de Pétrole et gaz des Indiens du Canada. Je consacre donc une bonne partie de mon temps à m'assurer que les relations entre l'industrie pétrolière et gazière

I have also been in business with the Kainai people for a couple of decades. I was as an operator of oil and gas rigs on reserve land of the Blood Tribe. I'm proud to be honoured, a few years ago, with the title of honorary chief of the Kainai.

I am not here today to ask you to choose between our industry's interests or Indigenous people's interests. I'm here to say that I firmly believe that we have the same interests in this matter. We want Indigenous rights to be protected, but we also want to have a healthy, prosperous oil and gas natural resource sector so that we can all benefit economically. My Indigenous colleagues want that too, and I know you heard from some of them on Friday.

While my company has formally accepted the principles of UNDRIP and supports UNDRIP, I want to convey to you that Bill C-15 as proposed will create more uncertainty for our industry and for resource development as a whole in Canada. This will mean that we cannot attract investment from the capital markets and that good projects worth billions of dollars will not proceed.

Yes, this will harm the oil and gas sector and we want to avoid that, but it will also harm the economic prospects of Canada and Canadians as a whole. I think, as much as anyone, it will harm the Indigenous communities who rely on or see resource development as an important means of creating jobs and businesses and own-source revenues. I think there may be the impression that we are alarmist or hyperbolic when we say things like that. It's been called fear mongering. I read an op-ed in the *Toronto Star* this weekend that said that Bill C-15 will actually create economic certainty and that opponents of Bill C-15 are against free, prior and informed consent. These are all mischaracterizations of our position.

When every industry association — hydro, mining, electricity, forestry, as well as petroleum — tells you that a piece of legislation is going to have negative implications for investment, at least listen to our concerns.

We are already facing the impacts of regulatory uncertainty. The *Financial Post* calculated, in the last five years, we've had \$150 billion worth of energy projects abandoned or suspended because investors wouldn't take the risk of financing them.

et les nations autochtones sont positives et mutuellement bénéfiques.

Je suis également en affaires avec les Kainai depuis une vingtaine d'années. J'ai exploité des plateformes pétrolières et gazières sur les terres de réserve de la tribu des Blood. Je suis fier de porter le titre de chef honoraire des Kainai, qui m'a été octroyé il y a quelques années.

Je ne suis pas là aujourd'hui pour vous demander de choisir entre les intérêts de notre industrie ou ceux des peuples autochtones, mais pour dire que je crois fermement que nous avons les mêmes intérêts dans ce dossier. Nous voulons que les droits des Autochtones soient protégés, mais nous voulons aussi que le secteur des ressources naturelles pétrolières et gazières soit sain et prospère afin que nous puissions tous en tirer des avantages économiques. Mes collègues autochtones le souhaitent aussi, et je sais que vous en avez entendu parler vendredi.

Bien que mon entreprise ait officiellement accepté les principes de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et qu'elle l'appuie, je tiens à vous dire que le projet de loi C-15, tel qu'il est proposé, créera plus d'incertitude pour notre industrie et pour l'exploitation des ressources dans son ensemble au Canada. Cela signifie que nous ne pourrions pas attirer les investissements des marchés financiers et que des projets de plusieurs milliards de dollars qui auraient valu la peine ne verront pas le jour.

Oui, ce sera nuisible au secteur pétrolier et gazier et nous voulons éviter cela, mais les perspectives économiques du Canada et de l'ensemble des Canadiens sont également en jeu. Je crois, comme tout le monde, que les collectivités autochtones qui dépendent de l'exploitation des ressources ou qui y voient un moyen important de créer des emplois, des entreprises et des revenus autonomes en pâtiront elles aussi. Je pense que les affirmations de ce genre peuvent donner l'impression d'être alarmistes ou exagérées. On a même dit qu'il s'agissait d'une campagne pour semer la peur. En fin de semaine, j'ai lu dans le *Toronto Star* une lettre d'opinion disant que le projet de loi C-15 créera une certitude économique et que ses détracteurs s'opposent au consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause. Ce sont autant d'interprétations erronées de notre position.

Lorsque toutes les associations industrielles — l'hydroélectricité, les mines, l'électricité, la foresterie et le pétrole — vous disent qu'une mesure législative aura des répercussions négatives sur les investissements, veuillez au moins écouter nos préoccupations.

Nous sommes déjà confrontés aux répercussions de l'incertitude sur le plan de la réglementation. Le *Financial Post* a calculé que, au cours des cinq dernières années, des projets énergétiques d'une valeur de 150 milliards de dollars ont été abandonnés ou suspendus parce que les investisseurs ne voulaient pas prendre le risque de les financer.

We've seen investors choose Siberia over British Columbia for LNG development because they thought Russia was a safer bet for their money than Canada. We've seen Warren Buffett pull out of \$9 billion LNG project in Quebec because of concerns over railway blockades and infrastructure challenges. We've lost \$17 billion due to price differentials with crude prices because we didn't have enough pipeline capacity to get our product to market. We've seen the \$20 billion Frontier oil sands suspended — one the best projects I've seen in terms of Indigenous support and environmental protection — with the CEO noting that investors were looking for jurisdictions that had reconciled their environmental, social and resource development goals, but Canada had not yet done that. Just this month, we saw Woodside Petroleum announce their plans to leave Kitimat LNG, which is a huge blow to the 16 First Nations and their limited partnership involved in the project.

Bill C-15 has not caused these problems, but I strongly believe it will exacerbate them. I say that as someone who has gone to New York and Houston to meet with investors where I hear these concerns first-hand. It's not enough to have Indigenous consent; we've had that on projects and yet they were still cancelled. The problem is simply that it is unclear in many cases what is needed to get regulatory approval in Canada and how long it will take. Money is moving to jurisdictions where this is clear.

What are our industry needs is for Bill C-15 to be drafted in such a way that it doesn't add more uncertainty and risk to investment, and that's all we're asking for here. Make it easier for us to do business with Indigenous communities not harder. CAPP has made some specific amendments that have been proposed in good faith to improve Bill C-15. A few edited paragraphs would save this country thousands of jobs and billions of investment dollars. If the government fails to do this work of clarifying the legislation, we will watch good projects pass us by while we wait for the courts to do our legislators' work for them. This benefits no one, least of all Indigenous communities involved with resource development.

Thank you.

The Chair: Thank you, Mr. Schmidt.

Nous avons vu des investisseurs choisir la Sibérie plutôt que la Colombie-Britannique pour le développement du gaz naturel liquéfié parce qu'ils pensaient que la Russie était un meilleur pari pour leur argent que le Canada. Nous avons vu Warren Buffett se retirer d'un projet de gaz naturel liquéfié de 9 milliards de dollars au Québec en raison de préoccupations au sujet des barrages ferroviaires et des problèmes d'infrastructure. Nous avons perdu 17 milliards de dollars en raison des écarts de prix par rapport au prix du brut parce que nous n'avions pas suffisamment de capacité pipelinière pour acheminer notre produit vers les marchés. Nous avons vu l'exploitation des sables bitumineux par Frontier, d'une valeur de 20 milliards de dollars, suspendue — pourtant l'un des meilleurs projets que j'ai vus en matière de soutien aux Autochtones et de protection de l'environnement —, le président-directeur général ayant fait valoir que les investisseurs cherchaient des pays qui avaient concilié leurs objectifs environnementaux, sociaux et de développement des ressources, ce que le Canada n'avait pas encore fait. Pas plus tard que ce mois-ci, Woodside Petroleum a annoncé son intention de quitter le projet de gaz naturel liquéfié de Kitimat, ce qui a porté un dur coup aux 16 Premières Nations et à leur société en commandite qui participait au projet.

Le projet de loi C-15 n'a pas causé ces problèmes, mais je crois fermement qu'il les aggravera. Je me suis rendu à New York et à Houston pour rencontrer des investisseurs qui m'ont fait part de leurs préoccupations. Il ne suffit pas d'avoir le consentement des Autochtones, nous l'avons eu pour des projets qui ont tout de même été annulés. Le problème, c'est que dans bien des cas, on ne sait pas trop ce qu'il faut pour obtenir l'approbation réglementaire au Canada ni le temps qu'il faudra attendre pour l'avoir. L'argent finit donc par aboutir dans les pays où c'est clair.

Ce dont notre industrie a besoin, c'est que le projet de loi C-15 soit rédigé de façon à ce qu'il n'ajoute pas plus d'incertitude et de risque à l'investissement, et c'est tout ce que nous demandons ici. Il s'agit de faire en sorte qu'il soit plus facile pour nous de faire affaire avec les communautés autochtones, et non plus difficile. L'Association canadienne des produits pétroliers a proposé des amendements précis de bonne foi pour améliorer le projet de loi C-15. Il suffirait de remanier quelques paragraphes pour que le Canada sauve des milliers d'emplois et des milliards de dollars en investissements. Si le gouvernement ne fait pas ce travail de clarification de la loi, nous verrons passer de bons projets pendant que nous attendons que les tribunaux fassent le travail à la place de nos législateurs. Cela ne profite à personne, et encore moins à toutes les collectivités autochtones qui participent à l'exploitation des ressources.

Merci.

Le président : Merci, monsieur Schmidt.

Senator LaBoucane-Benson: My question is for Mark Sevestre. The question is about the research that RRII has completed with regard to the barriers to bringing Indigenous people to the table as equal partners.

We've heard a lot of witnesses talk about the successes that have been had in Canada in bringing Indigenous partners to the table, and certainly Mr. Schmidt just talked about Indigenous partners. What are the barriers to bringing Indigenous people to the table as equal partners and how would UNDRIP address those barriers?

Mr. Sevestre: Thank you for the question and I think from our perspective we are coming at it as the general manager of the Mississaugas of the Credit Community Trust. We are investors ourselves. We are discovering our voice in terms of being shareholders and having a voice in companies that way. So I think that's one of the methods that way are utilizing and advocating with many of our members through the NATOA network of utilizing that voice and coming to the table in that way as shareholders. At this point in 2021, we are generally discovering that for the first time, so I think that is a method that's been awakened.

The reason we started NATOA in the first place is many of our communities were dealing with investment managers, we're trying to get them to deal with the appropriate companies, and they turned over that responsibility to their managers. So our voice within the investment and capital markets was not being heard. So I think for us that's a huge barrier that we are overcoming, just to get our companies to understand the importance of the Indigenous rights and issues within developing policy within their companies to engage with our communities in a proper way.

Senator LaBoucane-Benson: Thank you for that answer.

Senator Patterson: I would like to thank the witnesses for their compelling testimony. My question is for Ms. Joseph.

There are some who assert that concerns that Bill C-15 may usher in uncertainty with respect to future development are alarmist. Some note that similar concerns were raised with respect to Bill C-69, passed during the previous Parliament, and yet they would argue that the sky has not appeared to have fallen.

In your view, is it alarmist or fear mongering to suggest that investor confidence might be impacted by the passage of Bill C-15, and that uncertainty might be the result? Thank you.

La sénatrice LaBoucane-Benson : Ma question s'adresse à Mark Sevestre. Elle porte sur la recherche effectuée par l'Initiative de la réconciliation et de l'investissement responsable en ce qui a trait aux obstacles qui empêchent d'amener les Autochtones à la table en qualité de partenaires égaux.

Nous avons entendu beaucoup de témoins parler des succès qu'a connus le Canada en amenant des partenaires autochtones à la table, et M. Schmidt vient tout juste de parler des partenaires autochtones. Quels sont les obstacles qui empêchent d'amener les Autochtones à la table à titre de partenaires égaux et comment la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones s'attaquerait-elle à ces obstacles?

M. Sevestre : Je vous remercie de votre question et je crois que je l'aborderai du point de vue de la Fiducie pour le développement des collectivités des Mississaugas de Credit, dont je suis le directeur général. Nous sommes nous-mêmes des investisseurs et nous sommes en train de nous faire entendre comme actionnaires et porte-parole des entreprises à la table par l'entremise du réseau de l'association NATOA. À ce stade-ci, en 2021, c'est un peu une première pour nous, alors je pense que la méthode ne fait que s'éveiller.

La raison pour laquelle nous avons lancé l'association au départ, c'est que bon nombre de nos collectivités faisaient affaire avec des gestionnaires de placements qui tentaient de les faire investir dans les bonnes compagnies, une responsabilité qu'elles ont confiée à leurs propres gestionnaires. Notre voix sur les marchés des investissements et des capitaux ne se faisait donc pas entendre. À mon avis, c'est un obstacle énorme que nous sommes en train de surmonter, simplement par le fait de faire comprendre aux entreprises l'importance de prendre en compte les droits et les enjeux autochtones quand il s'agit d'élaborer des politiques de communication appropriées avec nos collectivités.

La sénatrice LaBoucane-Benson : Merci de cette réponse.

Le sénateur Patterson : J'aimerais remercier les témoins de leurs témoignages convaincants. Ma question s'adresse à Mme Joseph.

Certains affirment que les craintes selon lesquelles le projet de loi C-15 pourrait créer de l'incertitude face au développement futur sont alarmistes. D'autres font remarquer que des préoccupations semblables ont été soulevées à l'égard du projet de loi C-69, adopté au cours de la législature précédente, et que le ciel ne nous est pas tombé sur la tête pour autant.

À votre avis, est-il alarmiste de laisser entendre que l'adoption du projet de loi C-15 pourrait avoir une incidence sur la confiance des investisseurs et que cette incertitude pourrait en résulter? Merci.

Ms. Joseph: Thank you, senator. I think it is important for committee members to keep in mind that investment decisions and loss of investment are largely invisible to most Canadians, and I would say to many parliamentarians. These decisions just get made behind closed doors. People decide to take their money to Norway or somewhere else, and since Bill C-69 we have not seen any major new projects come forward. So having certainty in all of our regulatory framework is important because it has an effect, and the effect is billions of dollars not coming here and going somewhere else.

There are, as we have suggested, opportunities to bring clarity to Bill C-15 that will help the environment overall, and there are many challenges in the Canadian environment.

Senator Patterson: Thank you. If greater uncertainty results from Bill C-15, what recourse options or alternatives will there be for your First Nation partner communities?

Ms. Joseph: Well, I'll speak to that briefly but maybe I would suggest that Mr. Schmidt could provide more detail.

If we think of an instance like Northern Gateway where the project was cancelled, many of the members of the Aboriginal Equity Partners — and there were Indigenous equity holders in that project — did not have recourse and their recourse was telling their story. When these opportunities go away, they leave the places where the people are, where the resources are; they go elsewhere and there isn't anyone to appeal to, to change these types of decisions.

I'll see if Mr. Schmidt has any further comment.

Mr. Schmidt: Certainly, senator. Thank you for that question. I can tell you this pretty specifically because of my work with Indian Oil and Gas Canada and the Indian Resource Council. Because we couldn't get pipelines built here in Canada, a couple of dozen nations with oil and gas production were losing tens of millions of dollars in differentials. That discount is what we see when we sell Canadian oil or Western Canadian Select — in comparison, American oil or West Texas Intermediate — because our transportation costs are so high and our access to market is so much lower.

The Chair: I'm sorry, Mr. Schmidt, your time has expired.

Senator Stewart Olsen: Thank you all for being with us today. Most interesting. My question will be for Mr. Schmidt.

Mr. Schmidt, Ms. Joseph noted that investor confidence might be impacted by the passage Bill C-15, but is it not right that businesses will need to become accustomed to Bill C-15? As an

Mme Joseph : Merci, sénateur. Je pense qu'il est important que les membres du comité gardent à l'esprit que les décisions d'investissement et les occasions ratées dans ce contexte passent pratiquement inaperçues pour la plupart des Canadiens, voire pour de nombreux parlementaires. Ces décisions sont prises derrière des portes closes. Les gens décident d'envoyer leur argent en Norvège ou ailleurs, et depuis le projet de loi C-69, nous n'avons pas vu de nouveaux projets d'envergure. Il est donc important d'avoir des certitudes dans notre cadre réglementaire, car cela a un effet, et c'est qu'à défaut de cela, des milliards de dollars aboutiront ailleurs au lieu d'ici.

Comme nous l'avons dit, il y a moyen de clarifier le projet de loi C-15 pour améliorer le contexte dans son ensemble, et ce ne sont pas les défis qui manquent dans le contexte canadien.

Le sénateur Patterson : Merci. Si le projet de loi C-15 entraînait une plus grande incertitude, quelles options de recours ou solutions de rechange y aurait-il pour vos collectivités autochtones partenaires?

Mme Joseph : Eh bien, je vais en parler brièvement, mais peut-être que M. Schmidt pourrait vous donner plus de détails.

Prenons l'exemple de Northern Gateway, où le projet a été annulé. Bon nombre des membres d'Aboriginal Equity Partners — et il y avait des détenteurs d'actions autochtones dans ce projet — n'ont eu qu'un seul recours : celui de raconter leur histoire. Lorsque ces occasions s'échappent, elles quittent les endroits où se trouvent les gens, les ressources; elles s'en vont ailleurs et il n'y a personne à qui s'adresser pour infirmer ce genre de décisions.

Je vais voir si M. Schmidt a quelque chose à ajouter.

M. Schmidt : Certainement, sénateur. Je vous remercie de cette question. Je peux vous dire cela en raison de mon travail avec Pétrole et gaz des Indiens du Canada et le Conseil des ressources indiennes. Comme nous ne pouvions pas construire de pipelines ici au Canada, de nombreux pays producteurs de pétrole et de gaz perdaient des dizaines de millions de dollars. C'est ce que nous constatons lorsque nous vendons du pétrole canadien ou le Western Canadian Select — comparativement au pétrole américain ou au West Texas Intermediate — parce que nos coûts de transport sont très élevés et que notre accès au marché est beaucoup plus faible.

Le président : Je suis désolé, monsieur Schmidt, votre temps est écoulé.

La sénatrice Stewart Olsen : Merci à tous d'être avec nous aujourd'hui. C'est extrêmement intéressant. Ma question s'adresse à M. Schmidt.

Monsieur Schmidt, Mme Joseph a fait remarquer que l'adoption du projet de loi C-15 pourrait avoir une incidence sur la confiance des investisseurs, mais les entreprises n'ont que le

owner and operator within Canada's energy sector, you still have to operate in Canada. In doing so, Bill C-15 simply means that you will have to accommodate yourself to whatever reality Bill C-15 ushers in.

Do you see businesses as having any option in this regard and how will this bill impact partnership building that your industry may already be engaged in?

Mr. Schmidt: That's what I'm trying to convey here. There are costs to unclear processes and there is cost to uncertainty.

Canada has a good product. We have good proximity to Asian markets. We have a lot of competitive advantages. But our regulatory process and our policies governing resource development are absolutely deterring investment. We've already seen big corporations pull out of Canada — Shell, Total, BP — and that's what happened with Chevron and partner Woodside in Kitimat. Companies aren't abandoning LNG — they have options — they're moving their money into LNG in Australia, Senegal and Siberia because they can better predict costs and the risks, and because they can start to get a return on their investment years before they can in Canada. Chevron can't even sell its stake in Kitimat LNG after they wrote off \$2.2 billion on the project. No one will start new projects to invest in Canada. There were 20 LNG projects being proposed in B.C. and only one of them has made it to construction.

Cancellations of projects cause harm to Indigenous people through cancelled equity ownership, impact benefit agreements cancelled, destruction of Indigenous businesses, unemployment rising and ensuring poverty and despair continues. Thank you.

Senator Stewart Olsen: Thank you, Mr. Schmidt.

Senator Francis: This question is for Ms. Wheatley. We have heard some suggest that free, prior and informed consent will create uncertainty and thereby threaten the economy and society. Given that extensive guidelines for the interpretation and application of this process exist, and that various governments, industries and Indigenous communities have successfully been able to put it into practice, I wonder whether these claims come from a place of caution and even fear of the kind of transformative change needed for reconciliation to happen.

So I wanted to ask you the following: Is it true that the fulfillment of the right to free, prior and informed consent leads to more or less predictability and certainty for all parties? Should

choix de s'y habituer, n'est-ce pas? En votre qualité de propriétaire et exploitant du secteur de l'énergie du Canada, vous devez tout de même exercer vos activités au Canada, et le projet de loi C-15 signifie simplement qu'il faudra vous adapter à la réalité qu'il mettra en place, quelle qu'elle soit.

À votre avis, les entreprises ont-elles une option à cet égard et en quoi ce projet de loi influera-t-il sur l'établissement de partenariats auxquels votre industrie participe peut-être déjà?

M. Schmidt : C'est ce que j'essaie de faire comprendre ici. Le manque de clarté des processus et l'incertitude entraînent des coûts.

Le Canada a un bon produit. Nous avons une bonne proximité avec les marchés asiatiques. Nous avons beaucoup d'avantages concurrentiels. Mais notre processus de réglementation et nos politiques régissant l'exploitation des ressources découragent absolument les investissements. Nous avons déjà vu de grandes sociétés se retirer du Canada — Shell, Total, BP — et c'est ce qui s'est passé avec Chevron et son partenaire Woodside à Kitimat. Les entreprises ne renoncent pas au gaz naturel liquéfié — elles ont des options — elles vont le chercher en investissant en Australie, au Sénégal et en Sibérie parce qu'elles peuvent mieux prévoir les coûts et les risques, et parce qu'elles peuvent commencer à obtenir un rendement sur leurs investissements des années avant de pouvoir le faire au Canada. Chevron ne peut même pas vendre sa participation dans le gaz naturel liquéfié de Kitimat après avoir radié 2,2 milliards de dollars du projet. Personne ne lancera de nouveaux projets d'investissement au Canada. Sur les vingt projets de gaz naturel liquéfié proposés en Colombie-Britannique, un seul a été mis sur pied.

L'annulation de projets cause du tort aux Autochtones dans la mesure où c'est aussi l'annulation de leur participation au capital et des ententes sur les répercussions et les avantages. Cela se traduit en somme par la destruction d'entreprises autochtones, la prolifération du chômage et la persistance de la pauvreté et du désespoir. Merci.

La sénatrice Stewart Olsen : Merci, monsieur Schmidt.

Le sénateur Francis : Ma question s'adresse à Mme Wheatley. Certains ont laissé entendre que le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause créerait de l'incertitude et menacerait ainsi l'économie et la société. Étant donné qu'il existe des lignes directrices détaillées pour l'interprétation et l'application de ce processus et que divers gouvernements, industries et communautés autochtones ont réussi à les mettre en pratique, je me demande si ces affirmations se font par prudence ou même par crainte du genre de changement transformateur nécessaire à la réconciliation.

Je voulais donc vous demander s'il est vrai que le respect du droit au consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause entraîne plus ou moins de prévisibilité et

companies and investors be fearful of conducting human rights due diligence in the design and implementation of projects that may interfere with the traditional lands and resources of Indigenous peoples?

Ms. Wheatley: Thank you very much for your question, Senator. I would start by saying that it's important to note there is an emergent standard of practice. A fair number of companies have already made voluntary commitments and disclosures to respect and uphold UNDRIP and free, prior and informed consent, specifically. Within the material sector, recent research we did showed about 30% of companies have made commitments to free, prior and informed consent, and about a quarter of companies in the material sector we studied in recent years have made explicit commitments to the UN declaration. So we are seeing that this transformative change is already underway and that companies are recognizing that when communities are on board, when they have productive relationships and when they are engaging in meaningful consultation and engagement, projects are moving forward.

There are a few recent examples that are clear cases of that. For instance, Alberta Powerline where there were, I believe, over 30 communities consulted between the McMurray area, and the Calgary region, I believe, is a prime example of a linear infrastructure project that could have been very complicated in consultation but was effectively overseen, and communities have come to provide consent and be on board with that development.

The case of Woodfibre with the Squamish Nation in the Vancouver area is the same in that there has been effective due diligence. I think it's important to recognize that on other matters of human and labour rights, health, security and environmental violations, companies have been compelled by states to help build effective due diligence plans and to report back on this. This is something that we could see implemented when it comes to Indigenous rights as well.

Mr. Sevestre: I would agree with everything that Katie said.

Senator Francis: Good answer. Thank you, chair.

Senator Coyle: Thank you very much to all of our witnesses here this morning. Ms. Joseph and Mr. Schmidt, you both mentioned concerns about investor certainty — as you know, we have heard from many others — related both to this bill, C-15, and also our existing pre-bill C-15, a regulatory regime.

de certitude pour toutes les parties. Les entreprises et les investisseurs ont-ils raison d'hésiter à faire preuve de diligence raisonnable en matière de droits de la personne lors de la conception et mise en œuvre de projets qui pourraient nuire aux terres et aux ressources traditionnelles des peuples autochtones?

Mme Wheatley : Merci beaucoup de votre question, sénateur. Je commencerai par dire qu'il importe de noter l'émergence d'une norme de pratique. Un bon nombre d'entreprises ont déjà, de leur propre initiative, pris des engagements et fait des déclarations indiquant qu'elles respecteraient et appliqueraient la DNUDPA et la norme de consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, en particulier. Dans le secteur des matériaux, une étude que nous avons menée récemment montre qu'environ 30 % des entreprises se sont engagées à respecter cette norme, et environ le quart des entreprises que nous avons étudiées au cours des dernières années se sont engagées explicitement à respecter la déclaration des Nations unies. Nous constatons donc que ce changement transformateur est déjà en cours et que les entreprises reconnaissent que, lorsque les collectivités sont impliquées, qu'elles ont des relations productives et qu'elles s'engagent dans des consultations et des collaborations véritables, les projets vont de l'avant.

Quelques exemples récents illustrent clairement cette situation. Ainsi, le projet d'Alberta Powerline, où plus de 30 communautés, je crois, ont été consultées entre la région de McMurray et celle de Calgary, est un excellent exemple de projet d'infrastructure linéaire qui aurait pu être très compliqué en consultation, mais qui a été surveillé efficacement, et pour lequel les communautés ont donné leur consentement et auquel elles ont participé.

Un autre bon exemple est celui du projet de Woodfibre entrepris avec la nation Squamish dans la région de Vancouver, pour lequel une diligence raisonnable a été exercée de manière efficace. Je pense qu'il est important de reconnaître que pour d'autres questions relatives aux droits de la personne et du travail, à la santé, à la sécurité et à l'environnement, des États ont obligé les entreprises à contribuer à l'élaboration de plans de diligence raisonnable efficaces et à faire rapport à ce sujet. C'est ce genre de choses que l'on pourrait voir aussi dans le domaine des droits des Autochtones.

M. Sevestre : Je suis d'accord avec Katie Wheatley sur tout ce qu'elle a dit.

Le sénateur Francis : Bonne réponse. Merci, monsieur le président.

La sénatrice Coyle : Merci beaucoup à tous nos témoins de ce matin. Madame Joseph et monsieur Schmidt, vous avez tous les deux mentionné des préoccupations au sujet de la certitude dont ont besoin les investisseurs — comme vous le savez, nous en avons entendu parler par beaucoup d'autres personnes — en

I'm sure the recent IEA statements are also causing concern to the industry. That's absolutely understandable. You asked us to take your concerns seriously and not to call this fear mongering. It is our job to take your concerns seriously, so I want to assure you that we on this committee are doing that.

Now, of course, there is a chance — and probably a fairly good chance — this bill may be passed into law without the amendments that you would like to see. I know, Mr. Schmidt, that in your statement to the House of Commons you said that the action plan process should be adequately resourced and create clear accountabilities. The federal government, as you know, has allocated funds in the 2021 budget for this process.

Could you please elaborate on your concerns regarding both funding and the accountability component to be developed through the action plan? We would like to hear about that.

Mr. Schmidt: Certainly. What industry and investment are asking for is accountability to make sure all the uncertain items are cleared up as fast as possible. That will restore investor confidence; that they know what they are up against when they propose a project.

Shannon, can you please pick it up from there on the specifics?

Ms. Joseph: In terms of the resource standpoint, we think it's important — and we have experience in engaging in consultation early and often — that these processes need to be adequately resourced to ensure that all partners, Indigenous participants and others, can fully engage. That is what our concern around resourcing is about, and we were pleased to see those resources in the budget.

On accountability, some of what we have included in our amendments speak to measuring improvements to Indigenous people's economic and social conditions through sustainable development, in that we know from experience that a lot of times there is debate in our projects about issues that have nothing to do with the projects — issues about unresolved questions of housing, infrastructure or other questions that relate to federal responsibility. So we think the responsibilities of the federal government need to be clear in the way that this action plan proceeds so that industry can fill our responsibilities and the government is also fulfilling its responsibilities.

ce qui concerne le projet de loi C-15, et aussi notre actuel avant-projet de loi C-15, un cadre de réglementation.

Je suis certaine que les récentes déclarations de l'AIE inquiètent également l'industrie. C'est tout à fait compréhensible. Vous nous avez demandé de prendre vos préoccupations au sérieux et de ne pas les considérer comme de l'alarmisme. Nous avons le devoir de prendre vos préoccupations au sérieux, et je tiens à vous assurer que c'est ce que fait notre comité.

Maintenant, bien sûr, il y a une possibilité — probablement assez forte — que le projet de loi soit adopté sans les amendements que vous souhaiteriez voir. Je sais, monsieur Schmidt, que dans votre déclaration à la Chambre des communes, vous avez dit que le processus du plan d'action devrait être doté de ressources adéquates et créer des responsabilités claires. Comme vous le savez, le gouvernement fédéral a affecté des fonds à ce processus dans le budget de 2021.

Pourriez-vous nous parler davantage de vos préoccupations en ce qui a trait au financement et à la reddition de comptes à établir dans le cadre du plan d'action? Nous aimerions en entendre parler.

M. Schmidt : Certainement. Ce que l'industrie et les investisseurs demandent, c'est une reddition de comptes pour garantir que tous les éléments incertains seront réglés le plus rapidement possible. La confiance des investisseurs sera ainsi restaurée; ils sauront à quoi s'attendre lorsqu'ils proposeront un projet.

Madame Joseph, pourriez-vous continuer en donnant des détails?

Mme Joseph : Du point de vue des ressources, nous croyons qu'il est important — et nous avons l'expérience des consultations précoces et fréquentes — que les processus soient dotés de ressources adéquates pour que tous les partenaires, participants autochtones et autres, puissent y prendre part pleinement. Voilà ce qui nous préoccupe en matière de ressources, et nous avons été heureux de constater que ces ressources figurent dans le budget.

En ce qui concerne la reddition de comptes, certains des éléments que nous avons inclus dans nos amendements visent à mesurer les améliorations apportées aux conditions économiques et sociales des peuples autochtones par le développement durable. Nous savons par expérience qu'il y a souvent des débats dans nos projets sur des questions qui n'ont rien à voir avec ceux-ci — des questions non réglées en matière de logement, d'infrastructure ou d'autres questions liées à la responsabilité fédérale. Nous pensons donc que les responsabilités du gouvernement fédéral doivent être claires dans la mise en œuvre du plan d'action afin que l'industrie puisse s'acquitter de ses responsabilités et que le gouvernement s'acquitte des siennes.

Senator Coyle: Much appreciated. Thank you, both.

Senator MacDonald: Ms. Joseph, you have called for a clear definition of FPIC in order to provide greater certainty in the legislation when it comes to what free, prior and informed consent actually means. But the government has said the implementation of FPIC will be contextual. You noted and you said again today that FPIC must be seen as the process, not as an outcome. What, in your view, will be the consequences if FPIC remains undefined in the legislation? What do you see coming from this?

Ms. Joseph: Thank you, senator. I think companies and investors and, certainly, our industry take our responsibilities with respect to engagement with Indigenous peoples very seriously. All need to know how to fulfill their responsibilities. We have many responsibilities of the Crown that are delegated to us. If we don't know how to fulfill our responsibilities, our members and their investors, more importantly, will take their investment elsewhere. I think that's the important consequence we want to highlight.

I would pick up from a comment that Ms. Wheatley made earlier around the processes that are known for doing this properly. We agree that over the last 15 years, there has been a lot of work by companies and by other actors to define the process for meaningful consultation and engagement. But what we have seen in the way that the federal government is now trying to implement concepts of UNDRIP in the Impact Assessment Act is that they are departing from the principles that have been developed to help create a flexible process that recognizes the different impacts on rights of different nations so that companies know how to fulfill their responsibilities.

Our concern is we don't know what will change; we believe it's a process. Justice Canada's principles for engagement with Indigenous peoples recognizes or looks at FPIC as a process. We want to put forward a definition that we think leverages those principles developed by the court and has been recognized as being effective.

Senator MacDonald: Thank you very much.

Senator Tannas: Welcome, panellists. Brian and Shannon, you have given us some cold truths around what uncertainty means and the fact that we don't feel them immediately because nothing stops — just something didn't get started, and that impacts the future more than the present. It's probably even harder today with the entire Canadian economy being underpinned by the printing of money by our central bank, so we don't feel what is going on right now, but someday we will.

La sénatrice Coyle : Merci beaucoup à vous deux.

Le sénateur MacDonald : Madame Joseph, vous avez demandé une définition claire du consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, ou CPLCC, afin de fournir une plus grande certitude dans la loi quant à la signification de cette notion. Mais le gouvernement a dit que la mise en œuvre du CPLCC serait contextuelle. Vous avez fait remarquer, et vous l'avez répété aujourd'hui que le CPLCC doit être considéré comme un processus et non comme un résultat. À votre avis, quelles seront les conséquences si le CPLCC n'est pas défini dans la loi? À quoi vous attendez-vous?

Mme Joseph : Merci, monsieur le sénateur. Je crois que les entreprises et les investisseurs, et certainement notre industrie, prennent très au sérieux leurs responsabilités en matière de collaboration avec les peuples autochtones. Tous doivent savoir comment assumer leurs responsabilités. De nombreuses responsabilités de la Couronne nous sont déléguées. Si nous ne savons pas comment nous en acquitter, nos membres et — ce qui est encore plus important — leurs investisseurs iront investir ailleurs. Je pense que c'est la conséquence importante que nous voulons souligner.

J'aimerais revenir sur un commentaire que Mme Wheatley a fait plus tôt au sujet des processus reconnus pour bien faire les choses. Nous sommes d'accord pour dire qu'au cours des 15 dernières années, les entreprises et d'autres acteurs ont beaucoup travaillé pour définir le processus de consultation et de participation véritables. Mais ce que nous avons constaté dans la façon dont le gouvernement fédéral essaie maintenant de mettre en œuvre les concepts de la DNUDPA dans la Loi sur l'évaluation d'impact, c'est qu'il s'écarte des principes qui ont été élaborés pour favoriser la création d'un processus souple qui reconnaît les différents impacts sur les droits des différentes nations pour que les entreprises sachent comment assumer leurs responsabilités.

Ce qui nous préoccupe, c'est que nous ne savons pas ce qui va changer; nous croyons qu'il s'agit d'un processus. Les principes de Justice Canada pour les relations avec les peuples autochtones reconnaissent ou considèrent le CPLCC comme un processus. Nous voulons proposer une définition qui, selon nous, s'appuie sur les principes élaborés par les tribunaux et dont l'efficacité a été reconnue.

Le sénateur MacDonald : Merci beaucoup.

Le sénateur Tannas : Bienvenue aux témoins. Monsieur Schmidt et madame Joseph, vous nous avez expliqué concrètement ce que signifie l'incertitude et le fait que nous ne la ressentons pas immédiatement, car rien ne s'arrête — c'est tout simplement parce que quelque chose n'a pas commencé, et cela a plus d'impact sur l'avenir que sur le présent. La situation est probablement encore plus difficile aujourd'hui, étant donné que l'ensemble de l'économie canadienne est soutenu

The cold truth is, as Senator Coyle said, this bill is going to pass with no amendments. That's my own opinion, and I think that's what is going to happen. Therefore, observations become extremely important, and I believe there needs to be one simply entitled, "Clarity." You have said that bureaucrats appear to be already front-running, expanding and making their own interpretations of FPIC in their work that has been enabled by Bill C-69.

You see the need to confirm that UNDRIP is not immediately applicable to all of the laws of Canada right off the bat, so that would be another piece of the observation around clarity.

You have suggested that the definition of FPIC must come forward in the action plan, and that the action plan needs to be resourced properly and have appropriate consultation.

Have I missed anything or is there anything you would disagree with in what I have suggested for a clarity observation?

Ms. Joseph: The only thing I would clarify is that ideally there would be an amendment defining FPIC in the bill. If not, then I believe the action plan process will be the place where this is clarified. We had another amendment related to provinces being able to develop their own approaches, similar to what B.C. has done, and this allows for things to develop uniquely based on contexts.

The only thing I would add is that it's important for there to be clear communication ongoing about what things change on day one, because it's really not clear and there is a range of expectations. Providing clarity will be important.

Senator Tannas: Expectations, yes, thank you very much. That's good.

Senator McCallum: Thank you for your presentations.

Others have expressed that there are many uncertain items within industry, with self-determination, existing violation of human rights, especially with women and children within industry, climate change, environmental damage, mitigation around First Nations' lives and environment, and free, prior and informed consent.

par l'impression d'argent par notre banque centrale. Nous ne ressentons donc pas ce qui se passe actuellement, mais nous le ressentirons un jour.

La vérité, comme la sénatrice Coyle l'a dit, c'est que ce projet de loi sera adopté sans amendement. C'est mon opinion personnelle, et je pense que c'est ce qui va se produire. Par conséquent, les observations deviennent extrêmement importantes, et je crois qu'il doit y en avoir une simplement intitulée « clarté ». Vous avez dit que les bureaucrates semblent déjà prendre les devants, élargir le CPLCC et en faire leur propre interprétation dans le cadre de leur travail rendu possible par le projet de loi C-69.

Vous voyez la nécessité de confirmer que la DNUDPA ne peut s'appliquer immédiatement à toutes les lois du Canada, ce serait donc un autre élément de l'observation concernant la clarté.

Vous avez indiqué que la définition du CPLCC doit figurer dans le plan d'action et que celui-ci doit être doté des ressources nécessaires et faire l'objet d'une consultation appropriée.

Est-ce que j'ai oublié quelque chose ou y a-t-il quelque chose sur quoi vous n'êtes pas d'accord dans ce que j'ai suggéré à des fins de clarté?

Mme Joseph : La seule chose que j'aimerais préciser, c'est que, idéalement, il y aurait un amendement définissant le CPLCC dans le projet de loi. Sinon, je crois que c'est dans le cadre du processus du plan d'action que cette définition devra être précisée. Nous avons un autre amendement concernant la possibilité pour les provinces de mettre au point leur propre approche, un peu comme l'a fait la Colombie-Britannique, ce qui permettrait aux choses d'évoluer de façon unique en fonction du contexte.

La seule chose que j'ajouterais, c'est qu'il est important qu'il y ait une communication claire et continue sur ce qui change le premier jour, parce que ce n'est vraiment pas évident et qu'il y a toutes sortes d'attentes. La clarté sera primordiale.

Le sénateur Tannas : Les attentes, oui, merci beaucoup. C'est bien.

La sénatrice McCallum : Merci de vos exposés.

D'autres personnes ont indiqué qu'il y a beaucoup d'éléments d'incertitude au sein de l'industrie, en ce qui concerne l'autodétermination, les violations actuelles des droits de la personne, en particulier à l'égard des femmes et des enfants, les changements climatiques, les dommages environnementaux, l'atténuation des effets des changements climatiques sur l'environnement et la vie des Premières Nations et la norme de consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause.

Who do you think needs to be around this table, around the process that you're bringing up? When you add to that the over-incarceration of Indigenous people, missing and murdered, children in care, which are all ongoing forms of genocide, what happens if these issues are not addressed through the action plan? Thank you.

Mr. Schmidt: These are important issues that industry has recognized for many years. If you look carefully into some of the agreements we have with First Nations, and if you were to examine how lives have improved around projects in the communities where we have done business, I think you would see a positive story. I don't think issues like this should be excluded from discussions here, whether it be through the UNDRIP principles. It's important to be inclusive on those because industry is very inclusive on those kinds of issues.

Industry takes reconciliation seriously; the way we employ First Nations, the way poverty has been reduced, the way health has been improved in communities where we do work, and industry has built housing for a number of reserves and helped with a number of cultural issues. My own company is very involved on cultural preservation. That's something which is well beyond any requirements or any duties. We take the whole package seriously. I really think all those things should be included.

Senator LaBoucane-Benson: Ms. Joseph, it's nice to see you again. We have had many conversations, which began when we were looking at the Impact Assessment Act, and more recently about Bill C-15. It occurs to me that we've talked about the problem today again about no pipelines and what lack of capacity has done and meant to Indigenous communities that want to be invested in these projects. We have had this conversation, which started in CEAA 2012, when the Impact Assessment Act was changed to provide a shortcut, which didn't work. Those projects wound up in court, and since then there has been a lot of discussion about how we have processes in place that work, that don't have to wind up in court, that we can look at the section 35 rights of Indigenous people, incorporate them into projects, and have that done so this never ever goes to court.

Free, prior and informed consent is very close to where the jurisprudence is. We have had that conversation. We're in that same ballpark. The definition that you've provided is kind of a culmination of that what that jurisprudence says. So I think the only missing piece in here is the Indigenous consultation on that definition. If this does go into the action plan — which officials have told us it is, and it is something I believe needs to have incredibly high priority to be resolved and one of the things we need to get settled quickly — how would you like to participate

À votre avis, qui doit être autour de cette table, dans le contexte du processus dont vous parlez? Si on ajoute la surreprésentation des Autochtones dans les prisons, les femmes disparues et assassinées, les enfants pris en charge, qui sont autant de formes continues de génocide, que se passera-t-il si ces problèmes ne sont pas abordés dans le plan d'action? Merci.

M. Schmidt : Ce sont des questions importantes que l'industrie reconnaît depuis de nombreuses années. Si vous examinez attentivement certaines des ententes que nous avons conclues avec les Premières Nations la façon dont la vie s'est améliorée dans les communautés où nous avons fait des affaires, je pense que vous verriez une histoire positive. Je ne pense pas que les problèmes mentionnés devraient être exclus des discussions, que ce soit au moyen des principes de la DNUDPA ou autrement. Il est important de faire preuve d'ouverture sur ces questions, car l'industrie est très ouverte à cet égard.

L'industrie prend la réconciliation au sérieux; il suffit de regarder la façon dont nous employons les gens des Premières Nations, la façon dont la pauvreté a été réduite, et dont la santé s'est améliorée dans les communautés où nous travaillons. L'industrie a construit des logements dans plusieurs réserves et a aidé à régler un certain nombre de problèmes culturels. Ma propre entreprise s'occupe beaucoup de préservation culturelle. C'est quelque chose qui va bien au-delà des exigences ou du devoir. Nous prenons tout cela au sérieux. Je pense vraiment que tous ces aspects doivent être pris en considération.

La sénatrice LaBoucane-Benson : Madame Joseph, je suis heureuse de vous revoir. Nous avons eu de nombreuses discussions, qui ont commencé lorsque nous examinions la Loi sur l'évaluation d'impact, et plus récemment au sujet du projet de loi C-15. Il me semble que nous avons de nouveau parlé aujourd'hui du problème de l'absence de pipelines et de ce que le manque de capacité a fait et signifié pour les communautés autochtones qui veulent s'investir dans les projets. Nous avons eu cette discussion, qui a commencé avec la LCEE 2012, au moment où la Loi sur l'évaluation d'impact a été modifiée pour offrir un raccourci, ce qui n'a pas fonctionné. Les projets se sont retrouvés devant les tribunaux, et depuis, il y a eu beaucoup de discussions concernant les processus en place qui sont efficaces, qui ne nécessitent pas de recours aux tribunaux, qui permettent d'examiner les droits des peuples autochtones en vertu de l'article 35, de les incorporer dans les projets et de faire en sorte qu'il ne soit jamais nécessaire de recourir aux tribunaux.

Le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause se rapproche beaucoup de la jurisprudence. Nous avons déjà eu cette discussion. Nous en sommes à peu près au même point. La définition que vous avez fournie est en quelque sorte l'aboutissement de ce que dit la jurisprudence. Je pense donc que le seul élément qui manque ici, c'est la consultation des Autochtones sur cette définition. Si cela fait partie du plan d'action — c'est ce que les fonctionnaires nous ont dit, et je crois que c'est une question hautement

in that action planning? How are we going to make sure that Indigenous voices are heard and that we come to a set of principles — I don't know if we'll ever find a definition — that we can all agree on? What do you think that looks like?

Ms. Joseph: I want to comment first on principles and then talk about what the action plan can look like.

In terms of principles, and we heard it here today, we have worked a lot in Canada to develop something and, yes, our definition is a culmination of what we think has been developed. But I think what's not adequately recognized or what needs to be considered as an important outcome of this is, like all other Canadians, there will never be unanimity among all rights holders about how things should look.

I heard some of the witnesses in the earlier panel talk about if companies fail to secure consent, then it's their failure. Again, we see consent as a process, and those court decisions have recognized that unanimous agreement is not the requirement. As we saw with TMX, we had over 100 communities who said yes, but we still have four communities who strongly say no. However, we were still able to proceed with that project and are proceeding with construction.

Is that going to change with this law? Is the expectation that it would change? We have definitely seen those types of expectations and heard such changed expectations expressed in the different testimonies.

As long as we all recognize that we'll never come to a place where all human beings agree about everything that needs to be done and we need a fair process for balancing all the interests, that needs to be an important part of the consideration.

In terms of participation by industry, we recognize this is a dialogue that has to happen between the Government of Canada and Indigenous governments. We respect that. We have much experience as companies in early engagement, ongoing engagement and structuring those processes. We would welcome being invited to that table, as appropriate, especially when looking at these questions of FPIC and the experiences we have had in consultation. That's certainly how we would approach it.

Senator Patterson: In Nunavut we have a co-management regime where Inuit lead the regulatory review process and Inuit are engaged at every stage. We have seen equity participation and resource revenue sharing guaranteed through the land claim. However, Ms. Joseph, am I hearing that the concern you're

prioritaire à régler rapidement — comment aimeriez-vous participer à ce plan d'action? Comment allons-nous nous assurer que les voix autochtones seront entendues et que nous arriverons à un ensemble de principes — je ne sais pas si nous trouverons un jour une définition — sur lesquels nous pourrions tous nous entendre? Selon vous, à quoi cela ressemble-t-il?

Mme Joseph : J'aimerais d'abord parler des principes, et ensuite de ce à quoi le plan d'action peut ressembler.

Pour ce qui est des principes, et nous l'avons entendu ici aujourd'hui, nous avons beaucoup travaillé au Canada pour élaborer quelque chose et, oui, notre définition est l'aboutissement de ce que nous croyons avoir été mis au point. Mais je pense que ce qui n'est pas suffisamment reconnu ou ce qui doit être considéré comme une conclusion importante, c'est que, comme pour tous les autres Canadiens, il n'y aura jamais d'unanimité entre tous les titulaires de droits sur la façon dont les choses devraient se présenter.

J'ai entendu certains des témoins du groupe précédent dire que si les entreprises n'obtiennent pas de consentement, c'est un échec pour elles. Encore une fois, nous considérons le consentement comme un processus, et les décisions des tribunaux ont reconnu que l'unanimité n'est pas nécessaire. Comme nous l'avons vu avec le projet de Trans Mountain, plus de 100 collectivités ont dit oui, mais il y en a encore quatre qui disent fermement non. Toutefois, nous avons quand même pu aller de l'avant avec ce projet et procéder à la construction.

Est-ce que cela va changer avec cette loi? Est-ce qu'on s'attend à ce que cela change? Nous avons certainement vu ce genre d'attentes et nous avons entendu parler de changements d'attentes dans les différents témoignages.

Tant que nous reconnaissons tous que nous n'arriverons jamais à un point où tous les êtres humains s'entendent sur tout ce qui doit être fait et qu'il nous faut un processus équitable pour concilier tous les intérêts, cela doit être un élément important de la réflexion.

Pour ce qui est de la participation de l'industrie, nous reconnaissons qu'il faut un dialogue entre le gouvernement du Canada et les gouvernements autochtones. Nous respectons cela. En tant qu'entreprises, nous avons beaucoup d'expérience dans la collaboration précoce, la collaboration continue et la structuration de ces processus. Nous serions heureux d'être invités à cette table, s'il y a lieu, surtout s'il s'agit d'examiner les questions de CPLCC et les expériences que nous avons vécues en consultation. C'est certainement la façon dont nous aborderions la situation.

Le sénateur Patterson : Au Nunavut, nous avons un régime de cogestion dans lequel les Inuits dirigent le processus d'examen réglementaire et participent à toutes les étapes. La participation au capital et le partage des recettes provenant de l'exploitation des ressources ont été garantis dans le cadre des

expressing here today is the fact that, without amendments dealing with the clear uncertainties you have very strongly outlined, we need to wait not just for the two years to develop the action plan, but also the time it would take to implement the action plan? Do you have a concern about the lack of clear timelines and clear procedural expectations like those included in the northern co-management regimes?

Ms. Joseph: In terms of clear timelines, we welcomed seeing a shorter time frame to get the first plan together, which now is two years. We know this declaration is not just about resource development and business, but from the business side it is important for us to understand how to fulfill our responsibilities adequately and in a timely manner. The investors need to be able to look at the law and understand what that means, and understand the structure for things happening and how things will be settled. To the extent these things are not clear, there will be consequences and it's important for the right communications to be done. However, investors make their own decisions too, so the clearer we can be up front, the better.

Senator Patterson: Mr. Schmidt, do you have anything to add?

Mr. Schmidt: It's the lack of clarity. For these major linear projects, the regulatory process itself can be upwards of a billion dollars. When you have a process where there is uncertainty, especially toward the end when you're nearing approval of the process, and you introduce an element of uncertainty, there isn't anyone who would want to put that. I would ask the question of any senator here today: Would you think about putting your own personal money into a project — a billion dollars; you're a shareholder — that might get approval 8 to 10 years out? There just aren't very many individuals, let alone corporations, who would take that risk.

What we're striving for is having some predictability and certainty about the process. That's where the action plan really has to be crisp and succinct, and makes sure that the rules are well understood. Then the investment community can make decisions and Indigenous partners can all benefit. Until we have that clarity, it will be very difficult. Thank you.

Senator Patterson: Thank you very much.

Senator Tannas: My question is for Brian Schmidt. Brian, you are a native Albertan, you grew up on a ranch. I think your neighbours were fairly close to Indigenous communities. You've been in the oil patch your whole life. How much has the industry changed, in your view, from the caricature of the bullies who are

revendications territoriales. Cependant, madame Joseph, dois-je comprendre que la préoccupation que vous exprimez ici aujourd'hui est le fait que, sans amendements traitant des incertitudes claires que vous avez soulignées très fortement, il faut attendre non seulement les deux années requises pour élaborer le plan d'action, mais aussi le temps qu'il faudrait pour le mettre en œuvre? Êtes-vous préoccupée par l'absence d'échéanciers précis et d'attentes claires en matière de procédure comme nous en avons dans les régimes de cogestion du Nord?

Mme Joseph : Pour ce qui est d'un échéancier clair, nous sommes heureux de voir un échéancier plus court pour la préparation du premier plan, qui est maintenant de deux ans. Nous savons que cette déclaration ne porte pas seulement sur l'exploitation des ressources et les entreprises, mais du point de vue des entreprises, il est important que nous comprenions comment nous acquitter de nos responsabilités adéquatement et en temps opportun. Les investisseurs doivent être en mesure d'examiner la loi et de comprendre ce qu'elle signifie, comment les choses se passent et comment elles sont réglées. Si les choses ne sont pas claires, il y aura des conséquences et il importe que les communications soient adéquates. Cependant, les investisseurs prennent aussi leurs propres décisions, donc plus les choses seront claires dès le départ, mieux ce sera.

Le sénateur Patterson : Monsieur Schmidt, avez-vous quelque chose à ajouter?

M. Schmidt : Il y a un manque de clarté. Pour les grands projets linéaires, le processus réglementaire lui-même peut s'élever à plus d'un milliard de dollars. Lorsqu'il y a de l'incertitude dans un processus, surtout vers la fin, lorsqu'il est sur le point d'être approuvé, et qu'on introduit un élément d'incertitude, personne ne veut s'engager. J'aimerais demander à n'importe quel sénateur ici présent aujourd'hui s'il envisagerait d'investir son propre argent — un milliard de dollars à titre d'actionnaire — dans un projet qui pourrait être approuvé dans 8 ou 10 ans. Il n'y a tout simplement pas beaucoup de personnes, et encore moins de sociétés, qui prendraient ce risque.

Ce que nous souhaitons vivement, c'est d'avoir une certaine prévisibilité et certitude au sujet du processus. C'est là que le plan d'action doit être clair et succinct, et que les règles doivent être bien comprises. Les investisseurs pourront alors prendre des décisions et les partenaires autochtones pourront tous en profiter. Tant que nous n'aurons pas cette clarté, tout sera très difficile. Je vous remercie.

Le sénateur Patterson : Merci beaucoup.

Le sénateur Tannas : Ma question s'adresse à Brian Schmidt. Monsieur Schmidt, vous êtes natif de l'Alberta, vous avez grandi dans un ranch. Je pense que vos voisins étaient assez proches des collectivités autochtones. Vous avez passé toute votre vie dans le secteur pétrolier. À votre avis, dans quelle

uncaring and all about money and cigar smokers, to where things are today? How much has the industry changed? Can a bully still succeed in today's energy industry?

Mr. Schmidt: That's a very good point. I grew up next to the Kainaiwa and the Piikani. I went to school with a lot of those kids and remain good friends. My father did business with the Kainai selling bulls. I have had many years. In coming into the oil industry, I would say that kind of relationship was very weak with Indigenous people. Especially when you get into the aspects of Crown land. There wasn't respect in terms of trap lines or in terms of how we were affecting their livelihood. It's completely changed because an oil and gas business cannot succeed without having Indigenous involvement. That requirement has long passed; that we see strength in that relationship. I can see a number of my peers who don't adhere to that respect, don't consult, and take Indigenous territory for granted. I have seen that destroy those companies.

I think it's even more so in the future because there are a lot of environmental pressures and a lot of Indigenous involvement. It can help you with those things, and bringing them in as an equity partner is really the only way that linear projects are going to get done. I have gone on record to suggest that large linear projects are probably best led by First Nations as opposed to the oil and gas industry, and we're in a supporting role, not a leading role.

Senator Tannas: Thank you.

The Chair: Thank you, Mr. Schmidt. That exhausts our questions for this panel. I wish to thank our witnesses for meeting with us. I thank Mr. Sevestre, Ms. Wheatley, Ms. Joseph and Mr. Schmidt.

I wish to welcome the Honourable Carolyn Bennett, P.C., M.P., Minister of Crown-Indigenous Relations and the Honourable David Lametti, P.C., M.P., Minister of Justice and Attorney General of Canada. Welcome to both of you. Ministers will be accompanied by departmental officials. Ministers Bennett and Lametti will each provide opening remarks of approximately six minutes. This will be followed by a question and answer session with senators, for approximately 3 minutes and 20 seconds per question.

The first question will be asked by the sponsor of the bill, Senator Patti LaBoucane-Benson, and the second question will be asked by the critic of the bill, Senator Dennis Patterson. If senators have a question, they are asked to use the raise hand feature on Zoom to signal this to the clerk. They will be acknowledged in the Zoom chat. Please note that committee members will be given priority on the list of questioners. Any

mesure l'industrie a-t-elle changé depuis les caricatures de brutes insouciantes qui ne pensent qu'à l'argent et à fumer des cigares? Comment le secteur a-t-il évolué? Un despote peut-il encore réussir dans le secteur de l'énergie d'aujourd'hui?

M. Schmidt : Très bonne remarque. J'ai grandi à côté des Kainaiwa et des Piikani. Je suis allé à l'école avec beaucoup de ces enfants et j'ai encore de bons amis parmi eux. Mon père faisait affaire avec les Kainai qui lui vendaient des taureaux. J'ai passé bien des années à leur contact. Au début, dans l'industrie pétrolière, nous n'avions presque pas de rapports avec les peuples autochtones, surtout lorsqu'il était question de terres de la Couronne. Les gens ne respectaient pas les lignes de piégeage ou la façon dont nos activités affectaient leur gagne-pain. Cela a complètement changé depuis, parce qu'une entreprise pétrolière et gazière ne peut pas réussir sans la participation des Autochtones. Cette exigence est dépassée depuis longtemps; nous voyons la force de cette relation. Je vois un certain nombre de mes pairs qui n'adhèrent pas à ce respect, qui ne consultent pas et qui tiennent le territoire autochtone pour acquis. J'ai vu cela détruire ces entreprises.

Je pense que ce sera encore plus le cas à l'avenir à cause des énormes pressions environnementales et de la participation accrue des Autochtones. Cela peut vous aider à faire toutes ces choses-là, et le fait de faire participer les Autochtones au capital est la vraie seule façon de permettre la réalisation des projets linéaires. J'ai dit publiquement que les grands projets linéaires sont probablement mieux dirigés par les Premières Nations que par l'industrie pétrolière et gazière, car nous avons un rôle de soutien et non de locomotive.

Le sénateur Tannas : Merci.

Le président : Merci, monsieur Schmidt. Cela met fin à nos questions pour ce groupe de témoins que je remercie d'être venus nous rencontrer. Je remercie M. Sevestre, Mme Wheatley, Mme Joseph et M. Schmidt.

Je souhaite maintenant la bienvenue à l'honorable Carolyn Bennett, c.p., députée, ministre des Relations Couronne-Autochtones, et à l'honorable David Lametti, c.p., député, ministre de la Justice et procureur général du Canada. Bienvenue à vous deux. Les ministres sont accompagnés de représentants de leur ministère. Ils prononceront chacun un discours d'ouverture d'environ six minutes, après quoi nous aurons une séance de questions d'environ 3 minutes 20 secondes par sénateur.

La première question sera posée par la marraine du projet de loi, la sénatrice Patti LaBoucane-Benson, et la deuxième, par le porte-parole du projet de loi, le sénateur Dennis Patterson. Les sénateurs souhaitant poser des questions sont invités à utiliser la fonction « lever la main » sur Zoom pour le signaler à la greffière. Ils seront reconnus dans le clavardage Zoom. Veuillez noter que les membres du comité auront la priorité sur la liste

written follow-ups to questions should be submitted to the committee clerk no later than May 31, 2021, which is today.

Committee staff will advise me, through text, when there are 10 second remaining in the speaking time of both witnesses' introductory remarks and the senators' question and answer time. I will do a 10-second visual countdown using my hands, and when I reach zero, I'll let you know that your time has expired. I wish to invite Minister Bennett for her opening remarks.

Hon. Carolyn Bennett, P.C., M.P., Minister of Crown-Indigenous Relations: Thank you, Senator Christmas. Before I begin, I wanted to acknowledge the horrifying discovery in Kamloops late last week, and our hearts are there with the families and communities impacted by this tragic news. As everyone here knows, the TRC brought to light the truth about Canadian history and what took place at residential schools, particularly the issue of missing children in Call to Action 71 to 76 and in Chapter 4.

I think we know that once you know the truth, you can't unknow the truth. I wanted, senators, to just assure the members of this committee that our government will continue to engage with the communities on the development of culturally appropriate approaches to identifying these deceased children, locating burial sites and commemorating and memorializing those who died or went missing while attending these schools.

[Translation]

It's a pleasure for me to be back with you again, now at the end of your review of Bill C-15, to discuss the legislation and what you have heard throughout your extensive study.

I would like to acknowledge that I speak to you today from the traditional territory of the Mississaugas of the Credit First Nation. I want to pay tribute to those who paddled in these waters and whose moccasins have trod this land.

I would also like to note that I am supported today by Ross Pattee, Assistant Deputy Minister, Implementation Sector, and Marla Israel, Director General of Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada.

[English]

As you know, through decades of work by so many inspiring Indigenous leaders — including Dr. Wilton Littlechild, former MP Romeo Saganash, Sakej Henderson and so many others — the UN Declaration on the Rights of Indigenous Peoples was adopted by the UN general assembly more than 13 years ago.

des intervenants. Toute réponse écrite aux questions posées devra être soumise à la greffière du comité au plus tard le 31 mai 2021, c'est-à-dire aujourd'hui.

Le personnel du comité m'informerait par message texte quand il restera 10 secondes au temps de parole des deux témoins, à l'étape des remarques liminaires et en réponse aux questions des sénateurs. Je ferai un compte à rebours visuel de 10 secondes avec les doigts, et quand j'arriverai à zéro, je vous ferai savoir que votre temps est écoulé. J'invite la ministre Bennett à faire sa déclaration préliminaire.

L'honorable Carolyn Bennett, c.p., députée, ministre des Relations Couronne-Autochtones : Merci, sénateur Christmas. Avant de commencer, je tiens à parler de l'horrible découverte à Kamloops, à la fin de la semaine dernière. Nous sommes de tout cœur avec les familles et les communautés touchées par cette nouvelle tragique. Comme tout le monde ici le sait, dans les appels à l'action 71 à 76 et dans le chapitre 4 de son rapport, la Commission de vérité et réconciliation a mis en lumière une partie du passé du Canada et ce qui est arrivé dans les pensionnats, en particulier dans le cas des enfants disparus.

Nous savons, je pense, qu'une fois la vérité connue, il n'est plus possible de l'ignorer. Sénateurs, je voulais simplement donner aux membres du comité l'assurance que notre gouvernement continuera de collaborer avec les communautés autochtones à l'élaboration d'approches culturellement adaptées en vue d'identifier ces enfants décédés, de repérer l'emplacement des lieux de sépulture et de commémorer les morts ou les disparus qui fréquentaient ces écoles.

[Français]

J'ai le plaisir de comparaître à nouveau devant vous, alors que vous concluez vos travaux sur le projet de loi C-15. Je suis ici pour discuter du projet de loi en question et de ce que vous avez entendu tout au long de vos travaux.

Je m'adresse à vous aujourd'hui depuis le territoire traditionnel de la Première Nation des Mississaugas de Credit. Je tiens à rendre hommage à ceux qui ont payagé dans ces eaux et dont les mocassins ont foulé cette terre.

Je suis accompagnée aujourd'hui de Ross Pattee, sous-ministre adjoint, Secteur de la mise en œuvre et de Marla Israel, directrice générale de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada.

[Traduction]

Comme vous le savez, après des décennies de travail de la part de nombreux leaders autochtones inspirants — dont M. Wilton Littlechild, l'ancien député Romeo Saganash, Sakej Henderson et tant d'autres — la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones a été adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies il y a maintenant plus de 13 ans.

Five years ago, I was proud to attend the UN Permanent Forum on Indigenous Issues to announce that Canada is now a full supporter, without qualification, of the declaration and affirm Canada's commitment to adopt and implement this historic international human rights document in accordance with the Canadian Constitution.

As I did when I appeared before you earlier this month, I would like to recognize former MP Romeo Saganash for his work to advance the private member's Bill C-262 to provide a federal legislated framework to implement the declaration here in Canada.

As you know, after Bill C-262 died on the Order Paper in the last Parliament, our government committed to introduce government legislation to implement the declaration, establishing former Bill C-262 as the floor. Now, I urge you to pass Bill C-15 into law.

British Columbia, as you know and have heard, unanimously passed Bill 41 in 2019, which mandates the Government of British Columbia to bring provincial laws into harmony with the declaration and requires the development of an action plan to achieve this alignment over time. Bill 41's passage and the early stages of its implementation have been tremendously positive in British Columbia.

As you know, the committee heard from the AFN National Chief Perry Bellegarde:

You will note that the bill requires the laws of Canada to align with the rights and standards in the declaration. This, along with a statutory commitment to an action plan that is developed with Indigenous peoples, will help spark and sustain the transformative change that is urgently needed.

You heard from Natan Obed, the president of ITK:

We see this piece of federal legislation as a positive contribution to the approach of human rights being applied equally to all Canadian citizens.

And you heard from David Chartrand from the Métis National Council, when he spoke at the INAN committee:

We believe that passing this bill into law is critical to a future that respects our rights as a nation. We urge members to expedite the process to ensure that Bill C-15 is passed in this session of Parliament.

Il y a cinq ans, j'ai assisté avec fierté à l'instance permanente des Nations unies sur les questions autochtones pour annoncer l'appui du Canada à la déclaration, et réaffirmer l'engagement du Canada à adopter et à mettre en œuvre, sans réserve, ce document historique international sur les droits de la personne, conformément à la Constitution canadienne.

Comme je l'ai fait lors de ma comparution devant ce comité plus tôt ce mois-ci, je tiens à souligner le travail de l'ancien député Romeo Saganash sur le projet de loi C-262 émanant des députés, qui visait à fournir un cadre législatif fédéral pour la mise en œuvre de la déclaration ici au Canada.

Comme vous le savez, après la mort au Feuilleton du projet de loi C-262 au cours de la dernière législature, notre gouvernement s'est engagé à présenter la législation gouvernementale visant à mettre en œuvre la déclaration établissant l'ancien projet de loi C-262 comme plancher, et je vous exhorte maintenant à adopter le projet de loi C-15.

Comme nous l'avons tous entendu dire, la Colombie-Britannique a déjà adopté à l'unanimité le projet de loi 41 en 2019, qui donne au gouvernement de cette province le mandat d'harmoniser les lois provinciales avec la déclaration et qui exige l'élaboration d'un plan d'action pour réaliser cette harmonisation dans le temps. L'adoption du projet de loi 41 et les premières étapes de sa mise en œuvre ont été extrêmement positives en Colombie-Britannique.

Je ne vous apprendrai rien en vous disant que le comité a accueilli le chef national de l'APN, Perry Bellegarde, qui vous a dit ceci :

Vous remarquerez que le projet de loi exige que les lois du Canada soient conformes aux droits et aux normes énoncés dans la déclaration. Ces mesures, ainsi qu'un engagement législatif à l'égard d'un plan d'action élaboré avec les peuples autochtones, aideront à susciter et à soutenir le changement transformateur qui s'impose de toute urgence.

Par ailleurs, voici ce que Natan Obed, président d'ITK, vous a déclaré :

Nous estimons que cette mesure législative fédérale apporte une contribution positive en vue d'appliquer également les droits de la personne à tous les citoyens canadiens.

De son côté, David Chartrand, s'exprimant au nom du Ralliement national des Métis devant le comité INAN, a mentionné ceci :

Nous croyons que l'adoption de ce projet de loi est essentielle à un avenir qui respecte nos droits en tant que nation. Nous exhortons les députés à accélérer le processus pour que le projet de loi C-15 soit adopté au cours de la présente session du Parlement.

The legislation has broad support from First Nations, Inuit and Métis from across the country and represents a crucial positive step towards reconciliation. It's the product of extensive and meaningful engagement with Indigenous rights holders and other partners. The bill reflects that input.

We acknowledge some Indigenous partners have expressed concerns. We have addressed some of those concerns through amendments and others through continued engagement and clarification, and we will continue to do that.

As this bill is passed, the development of the action plan will be a further opportunity to address priorities and work in close partnership with Indigenous rights holders, governing bodies, regional organizations, women and others on implementation.

Budget 2021 provides \$31.5 million over two years to support the meaningful development of Bill C-15's action plan with Indigenous partners and experts to ensure that the implementation of the legislation is effective and accountable.

We also welcome advice from the observations of this committee on how to ensure that we meaningfully engage rights holders and other Indigenous partners in a credible co-development process.

As Dr. Mary Ellen Turpel-Lafond told this committee:

We need to adopt this bill so that we can have tools and approaches that are more affirming and that advance reconciliation so that the Crown has proper guidance from Bill C-15 so that engagements with Indigenous peoples would be respectful and based on the recognition . . .

Therefore, I'd like to quote from Dr. Littlechild to say:

I urge you to pass this bill, in a non-partisan way, after all it is about our equality, survival, dignity, being well and reconciliation.

Thank you. *Meegwetch.*

The Chair: Thank you, Minister Bennett. Minister Lametti, your opening remarks?

Hon. David Lametti, P.C., M.P., Minister of Justice and Attorney General of Canada: Thank you, Mr. Chair and honourable senators.

Cette mesure législative bénéficie d'un vaste appui des Premières Nations, des Inuits et des Métis de partout au pays et représente une étape positive essentielle vers la réconciliation. Le projet de loi C-15 est le fruit d'une consultation approfondie et significative auprès des titulaires de droits autochtones et d'autres partenaires, et le projet de loi reflète ces commentaires.

Nous reconnaissons que certains partenaires autochtones ont exprimé des préoccupations. Ainsi, nous avons répondu à certaines d'entre elles au moyen de modifications, et d'autres grâce à une mobilisation et à des éclaircissements continus et nous continuerons de le faire.

Après l'adoption de ce projet de loi, l'élaboration du plan d'action sera une autre occasion d'aborder les priorités et de travailler en étroite collaboration avec les organes directeurs autochtones, les organisations régionales, les femmes et d'autres intervenants à la mise en œuvre.

Le budget de 2021 prévoit 31,5 millions de dollars sur deux ans pour appuyer l'élaboration significative du plan d'action du projet de loi C-15 avec les partenaires et les experts autochtones, afin d'assurer la mise en œuvre efficace et responsable de la loi.

Nous serions heureux de recevoir les conseils et les observations du comité sur la façon de s'assurer que les titulaires de droits et d'autres partenaires autochtones participent véritablement à un processus crédible d'élaboration conjointe.

Mme Mary Ellen Turpel-Lafond a tenu les propos suivants devant ce comité :

Nous devons adopter ce projet de loi afin d'avoir des outils et des approches qui sont plus affirmatifs et qui font progresser la réconciliation, pour que la Couronne ait une orientation appropriée à l'égard du projet de loi C-15 afin que les engagements avec les peuples autochtones soient respectueux et fondés sur la reconnaissance des droits.

J'aimerais citer M. Wilton Littlechild, qui a dit ceci :

Je vous exhorte à adopter ce projet de loi de façon non partisane, car il porte sur l'égalité, la survie, la dignité, le bien-être et la réconciliation.

Merci. *Meegwetch.*

Le président : Merci, madame la ministre. Monsieur le ministre Lametti, vous avez la parole pour vos remarques liminaires.

L'honorable David Lametti, c.p., député, ministre de la Justice et procureur général du Canada : Merci, monsieur le président et honorables sénateurs.

[Translation]

Good morning. I would first like to acknowledge that I speak to you today from the traditional territory of the Algonquin nation. I thank you for the opportunity to be here today to continue our discussion on Bill C-15, an act respecting the United Nations Declaration on the Rights of Indigenous Peoples.

[English]

Before I begin my formal remarks, I too would like to address the horrible news from Kamloops on Friday: the discovery of the mass grave with the bodies of 215 Indigenous children at the former Kamloops Residential School.

It leaves me heartbroken. To be honest, it leaves me angry. This discovery reflects a tragic and shameful part of Canada's history, and it underscores the work that we need to continue to undertake to fully understand, acknowledge and respond to the national tragedy of residential schools.

As Minister Bennett said, we will work as a government to ensure that happens. I assure you that, for anything that falls under the justice portfolio, I will examine all options as to how we can further that very necessary process.

[Translation]

Since Minister Bennett and I appeared before you on May 7, you have had the opportunity to study the bill and hear from many witnesses, including academics, legal and policy experts, and Indigenous leaders, including those representing Indigenous youth. These witnesses brought a variety of perspectives.

[English]

I appreciate the time and effort that you on this committee are taking to review this important legislation. Bill C-15 can help structure collaborative and respectful dialogue with Indigenous peoples and establish concrete measures that can help us move forward together.

Throughout the parliamentary process, there has been a lot of emphasis on free, prior and informed consent. As I have consistently explained and will reiterate, free, prior and informed consent is a process of meaningful participation that involves Indigenous peoples, from the outset, to inform and even influence government decision-making processes. While the process does not remove or replace government authority to make decisions, it does inform how that authority should be exercised.

[Français]

Bonjour. J'aimerais tout d'abord reconnaître que je me joins à vous du territoire traditionnel de la nation algonquine. Je vous remercie de m'offrir l'occasion d'être ici aujourd'hui pour poursuivre notre discussion sur le projet de loi C-15, Loi concernant la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

[Traduction]

Avant de commencer mes remarques officielles, je tiens, moi aussi, à parler de l'horrible nouvelle de Kamloops, vendredi, soit la découverte d'une fosse commune contenant les corps de 215 enfants autochtones sur les terrains de l'ancien pensionnat de Kamloops.

Cela me brise le cœur. Pour être honnête, cela me met en colère. Cette découverte raconte un épisode tragique et honteux de l'histoire du Canada et souligne le travail que nous allons devoir continuer de faire pour reconnaître la tragédie nationale des pensionnats indiens, pour la comprendre et pour y réagir.

Comme la ministre Bennett l'a dit, le gouvernement veillera à ce que cela se produise. Je vous assure que, pour tout ce qui relève du portefeuille de la Justice, j'examinerai toutes les options quant à la façon de faire avancer ce processus très nécessaire.

[Français]

Depuis que la ministre Bennett et moi avons comparu devant vous, le 7 mai dernier, vous avez eu l'occasion d'étudier le projet de loi et d'entendre les points de vue de nombreux témoins, notamment des universitaires, des experts en droit et en matière de politiques et des dirigeants autochtones, y compris ceux représentant les jeunes Autochtones. Ces témoins ont apporté une variété de perspectives.

[Traduction]

Je vous remercie du temps et des efforts que vous consacrez à cet important projet de loi. Le projet de loi C-15 peut contribuer à structurer un dialogue axé sur la collaboration avec les peuples autochtones et sur leur respect, et à établir des mesures concrètes qui nous aideront à progresser ensemble.

Tout au long de l'étude de ce texte en comité, il a beaucoup été question du consentement préalable qui doit être donné librement et en connaissance de cause. Comme je l'ai toujours dit et répété, le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, est synonyme de la participation des peuples autochtones, dès le départ, une participation qui permet d'éclairer et même d'influencer les processus décisionnels du gouvernement. Bien que la démarche proposée ne supprime pas ou ne remplace pas le pouvoir du gouvernement de prendre des décisions, elle éclaire la façon dont ce pouvoir devrait être exercé.

In recent years, the Government of Canada has taken steps to improve consultation and engagement processes in various contexts, including in the natural resources sector through legislation like the Impact Assessment Act.

A number of witnesses have spoken eloquently about other approaches, including co-management boards in the North and in modern treaty arrangements, each of which offer effective and consensus-based processes for decision making. These are positive examples of working together, and they should serve as an inspiration to all of us as we undertake the important work of implementing the declaration.

At the same time, it's imperative that we remember and recognize that the declaration is a human rights instrument. Its scope includes, but also goes well beyond, sustainable economic resource development. We must not limit our view of the declaration, because it includes a full range of economic, social, cultural, political and civil rights that are essential to the dignity and well-being of Indigenous peoples. It's a critical tool in our collective efforts to address the legacies of colonialism, systemic racism and discrimination faced by Indigenous peoples in Canada.

While there are many stories of innovation and success across First Nations, Métis and Inuit communities, the pervasiveness of disadvantage, prejudice and racism faced by Indigenous peoples is well documented. A range of investigations and inquiries have reached similar conclusions such as the final report on the National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls, the *Truth and Reconciliation Commission of Canada: Calls to Action*, the Government of Quebec's public inquiry — the Viens Commission — on discriminatory practices in the delivery of services, and countless reports, including the recent one by Dr. Mary Ellen Turpel-Lafond, *In Plain Sight*, that highlights the racism and discrimination Indigenous people face in British Columbia's health care system, as well as international reports on Canada's human rights situation, such as the UN Human Rights Watch's *World Report 2020*.

As a country, we can do better, and we will do better.

[Translation]

This will not be easy and will take time, but the implementation of the declaration to advance reconciliation will help us get there. For example, the Government of Canada will continue to work on Indigenous health issues and policing legislation to address systemic discrimination and overrepresentation of Indigenous people in the Canadian justice

Ces dernières années, le gouvernement du Canada a pris des mesures pour améliorer les processus de consultation et de mobilisation dans divers contextes, y compris dans le secteur des ressources naturelles, cela au moyen de lois comme la Loi sur l'évaluation d'impact.

Un certain nombre de témoins ont parlé avec éloquence d'autres approches possibles, comme la formule des conseils de cogestion dans le Nord et les accords de traités modernes, qui offrent tous des processus décisionnels efficaces et consensuels. Ce sont là des exemples positifs de collaboration qui devraient tous nous inspirer tandis que nous entreprenons l'important travail de mise en œuvre de la déclaration.

D'un autre côté, il est impératif de ne pas oublier et au contraire de reconnaître que la déclaration est un instrument des droits de la personne. Elle porte notamment sur le développement durable des ressources économiques, mais elle va bien au-delà. Nous ne devons pas limiter notre vision de la déclaration, parce qu'elle comprend une gamme complète de droits économiques, sociaux, culturels, politiques et civils qui sont essentiels à la dignité et au bien-être des peuples autochtones. Il s'agit d'un outil essentiel dans nos efforts collectifs pour nous permettre de nous attaquer aux séquelles du colonialisme, du racisme systémique et de la discrimination auxquels sont confrontés les peuples autochtones au Canada.

Malgré les nombreux exemples d'innovation et de réussite dans les communautés métisses, inuites et de Premières Nations, l'omniprésence des désavantages, des préjugés et du racisme auxquels font face les peuples autochtones est bien documentée. De nombreuses enquêtes ont abouti à des conclusions semblables, comme le rapport final sur l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, comme le rapport *Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action*, l'enquête publique du gouvernement du Québec — la Commission Viens — sur les pratiques discriminatoires dans la prestation des services, et d'innombrables autres documents dont le récent rapport de Mme Mary Ellen Turpel-Lafond, *In Plain Sight*, qui met en exergue le racisme et la discrimination auxquels les Autochtones sont confrontés dans le système de soins de santé de la Colombie-Britannique, ainsi que des rapports internationaux sur la situation des droits de la personne au Canada, comme le *Rapport mondial 2020* de Human Rights Watch des Nations unies.

Notre pays peut faire mieux, et nous ferons mieux.

[Français]

Cela ne sera pas facile et prendra du temps, mais la mise en œuvre de la déclaration visant à faire progresser la réconciliation nous aidera à y parvenir. Par exemple, le gouvernement du Canada poursuivra ses travaux sur les questions liées à la santé des Autochtones et la législation encadrant les services de police pour lutter contre la discrimination systémique et la

system through an Indigenous justice strategy and ongoing negotiations through the Indigenous rights and self-determination tables.

[English]

Ultimately, Bill C-15 is about legislating our country's commitment to reconciliation and the affirmation of the human rights of Indigenous peoples. It offers a structured and systematic approach to working collaboratively and respectfully on matters of importance to all Canadians. That is why, as you heard from many witnesses, it is important to pass this legislation without delay.

We heard calls from the national leaders of the Assembly of First Nations, the Métis National Council and Inuit Tapiriit Kanatami, among others, to proceed with urgency and pass Bill C-15.

Senators, it is in the collaborative work following Royal Assent where real progress in achieving the declaration's objectives will be made. It's time to turn the page and begin the next chapter in our reconciliation journey, making Canada a better country for all. Thank you.

The Chair: Thank you, minister. Now, I would like to open the meeting for questions.

Senator LaBoucane-Benson: Thank you to the ministers for being here. My question is for Minister Bennett.

We have heard from treaty chiefs and treaty rights holder chiefs specifically in my area, the chief of Alexander, the chief of O'Chiese and the current Grand Chief, that they are opposed to Bill C-15, because they want to focus on the treaty talks, their treaty rights and fully realizing the promise of the treaty. We have a letter today in support of Bill C-15 from Louis Bull, Enoch Cree Nation and Samson's past Grand Chief.

Can you help the committee understand what is going on right now in treaty talks? I would like to focus on Treaty 6 in particular. What is the commitment to continue making sure that the promises of the treaty are realized?

Ms. Bennett: Thank you senator for the question, because it is so important. As we move to accelerate the progress to self-determination, it is about inherent and treaty rights, and it is about nations choosing to design a governance model that will work for them in their relationship with Canada.

Moving on treaty governance was certainly a priority of the former Grand Chief of Treaty 6, Billy Morin.

surreprésentation des Autochtones au sein du système de justice canadien au moyen d'une stratégie en matière de justice autochtone et de négociations en cours, par l'entremise des tables de discussion sur la reconnaissance des droits autochtones et l'autodétermination.

[Traduction]

En fin de compte, le projet de loi C-15 vise à légiférer l'engagement de notre pays envers la réconciliation et l'affirmation des droits de la personne des peuples autochtones. Il propose une approche structurée et systématique de collaboration et de respect à l'égard de questions d'importance pour tous les Canadiens. C'est pourquoi, comme de nombreux témoins vous l'ont dit, il est important d'adopter ce projet de loi sans tarder.

Les dirigeants nationaux de l'Assemblée des Premières Nations, du Ralliement national des Métis et d'Inuit Tapiriit Kanatami, entre autres, nous ont demandé d'adopter le projet de loi C-15 sans tarder.

Honorables sénateurs, c'est dans le cadre du travail de collaboration qui suivra la sanction royale que de réels progrès seront réalisés en vue d'atteindre les objectifs de la déclaration. Il est temps de tourner la page et d'entamer le prochain chapitre de notre cheminement vers la réconciliation, qui fera du Canada un meilleur pays pour tous. Merci.

Le président : Merci, monsieur le ministre. Nous allons maintenant passer aux questions.

La sénatrice LaBoucane-Benson : Je remercie les ministres de leur présence. Ma question s'adresse à la ministre Bennett.

Des chefs de traité et des chefs titulaires de droits issus de traités de ma région, le chef d'Alexander, le chef d'O'Chiese et le grand chef actuel, nous ont dit qu'ils s'opposent au projet de loi C-15 parce qu'ils veulent rester concentrés sur les pourparlers relatifs au traité, à leurs droits issus de traités et à la pleine réalisation des promesses du traité. Nous venons de recevoir une lettre d'appui au projet de loi C-15 de Louis Bull, de la Nation crie d'Enoch et de l'ancien grand chef de Samson.

Pouvez-vous aider le comité à comprendre ce qui se passe actuellement dans les pourparlers sur les traités? J'aimerais me concentrer sur le Traité n° 6 en particulier. Quel engagement a été pris afin que l'on veuille à tenir les promesses du traité?

Mme Bennett : Je remercie la sénatrice de sa question, car elle est très importante. Tandis que nous progressons sur la voie de l'autodétermination, nous parlons des droits inhérents et issus de traités, et les nations doivent choisir un modèle de gouvernance qui fonctionnera pour elles dans leur relation avec le Canada.

La gouvernance des traités était une priorité pour l'ancien grand chef du Traité n° 6, Billy Morin.

We want to really support whatever governance that is about rebuilding nations and treaty governance. We want to work with our partners in how they all get out from the Indian Act with a governance model that works for them, based on their traditional laws and customs, and the ways they made decisions as nations in the past.

Senator LaBoucane-Benson: Thank you very much.

Senator Patterson: Thanks very much to the ministers for being here.

Minister Bennett, when you were last before this committee, there were several times when you described the government's approach to implementing the UN declaration as "nothing about us without us." Since then, minister, we have heard from several rights holders from Treaty 6, 7 and 8. They explained they were upset that this bill is moving forward without the government respecting the bilateral treaty relationship. They talked about agreements to move forward that have not gone anywhere.

The Association of Iroquois and Allied Indians have argued they feel that no proper consultation was done with any rights holders in Ontario, they told us. Grassroots organizations such as Defenders of the Land and Idle No More have told us that they call upon communities and nations to reject this bill. We have also heard consistently that the AFN is a lobby organization and doesn't represent rights holders. This has been echoed by many more witnesses and submissions.

We have a solemn duty in the Senate to listen to and represent minorities. So in the face of comments like "we do not give our consent" and "we reject this bill," minister, are we not barrelling forward without these Indigenous community leaders, treaty holders and rights holders?

Ms. Bennett: Thank you for the question. All of us as parliamentarians know that consensus is not unanimity. There were people even on section 35 who did not think that Indigenous rights should be in the Constitution of Canada; they felt it was separate. There are many people across this country who still believe that with respect to Bill C-15.

The rights holders are individuals. You're right that organizations don't have rights. It is about individuals, and I think, as Senator LaBoucane-Benson identified, that until rights holders choose the governance as to who speaks for them, we will not be in a true partnership with the rights holders of this country.

Nous tenons à appuyer toute forme de gouvernance visant à rebâtir les nations et à assurer la gouvernance des traités. Nous voulons travailler avec nos partenaires sur la façon dont ils s'affranchiront de la Loi sur les Indiens suivant un modèle de gouvernance qui fonctionnera pour eux, en fonction de leurs lois et coutumes traditionnelles, et de la façon dont ils ont pris des décisions en tant que nations dans le passé.

La sénatrice LaBoucane-Benson : Merci beaucoup.

Le sénateur Patterson : Merci beaucoup aux ministres d'être ici.

Madame la ministre Bennett, la dernière fois que vous avez comparu devant le comité, vous avez dit à plusieurs reprises que l'approche du gouvernement pour la mise en œuvre de la déclaration des Nations unies était « rien sur nous, sans nous ». Depuis, madame, nous avons entendu plusieurs titulaires de droits des traités n^{os} 6, 7 et 8 nous expliquer qu'ils sont mécontents que ce projet de loi puisse être adopté sans que le gouvernement respecte la relation bilatérale découlant des traités. Ils nous ont parlé d'accords n'ayant abouti à rien.

L'Association of Iroquois and Allied Indians a dénoncé l'absence de consultations appropriées des titulaires de droits en Ontario. Des organismes communautaires comme Defenders of the Land et Idle No More invitent les communautés et les nations à rejeter ce projet de loi. Nous avons également entendu dire à maintes reprises que l'APN est une organisation de lobbying qui ne représente pas les titulaires de droits. De nombreux autres témoins et mémoires ont abondé dans le même sens.

Le Sénat a le devoir solennel d'écouter et de représenter les minorités. Donc, face à des commentaires comme « nous ne donnons pas notre consentement » et « nous rejetons ce projet de loi », madame la ministre, n'est-on pas en train de cheminer sans l'appui de ces dirigeants de communautés autochtones, de ces signataires de traités et de ces titulaires de droits?

Mme Bennett : Je vous remercie de la question. Les parlementaires que nous sommes savons que consensus ne veut pas dire unanimité. Même dans le cas de l'article 35, des gens ne croyaient pas que les droits des Autochtones devraient figurer dans la Constitution du Canada; ils étaient d'avis que cela méritait un traitement distinct. Encore beaucoup de Canadiens demeurent de cet avis en ce qui concerne le projet de loi C-15.

Les titulaires de droits sont des particuliers. Vous avez raison de dire que les organisations ne disposent pas de droits. Nous avons affaire à des particuliers et je pense, comme la sénatrice LaBoucane-Benson l'a dit, que tant que les titulaires de droits n'auront pas désigné de porte-parole, nous ne serons pas dans un véritable partenariat avec les titulaires de droits de ce pays.

As you know so well, senator, when you think of Natan Obed and ITK, those rights holders — Inuit rights holders — are very much agreed that this is the path forward.

We will continue to engage on the implementation plan, but there is a consensus to move forward on this that has been in Canada for over a decade. I think we will look back on this time and realize we have changed history by implementing Indigenous rights in Canada and articulating it into Canadian law.

Senator Patterson: Thank you.

Senator Coyle: Thank you very much, Minister Bennett and Minister Lametti, for being with us again today.

You were right: We have heard a lot of positive feedback over the last few intense days of testimony for Bill C-15. The majority has asked us to urgently pass the bill.

That doesn't mean, however, that we don't need to pay a lot of attention to those who have real concerns. We have heard concerns from rights bearers about treaty rights but also about the whole consultation process. We've heard about a lot of mistrust.

We have heard from the resources sector about their concerns about this bill exacerbating the already difficult environment, lack of clarity, et cetera, for the resources sector. We also heard from one particular provincial Minister of Aboriginal Affairs, Minister Dunn from New Brunswick. I would like to ask you about what she had to say; I want to hear what your answer is. Either of you can answer.

She said the federal government has chosen to respond to the TRC's report to fully adopt and implement the UN declaration by embedding the full text of UNDRIP into federal law. She says that they have no authority to make that choice for New Brunswick or any other Canadian jurisdiction, and yet it appears they are doing that. Bill C-15 states that the declaration is affirmed as a source for the interpretation of Canadian law, not federal law as created by the Parliament of Canada. This is one specific change that New Brunswick wants to see before Bill C-15 is given Royal Assent.

Perhaps it's for Minister Lametti to talk about Canadian law versus federal law, and the implications for the provinces. Thank you.

Vous le savez fort bien, sénateur, que, s'agissant de Natan Obed et d'ITK, des titulaires de droits que sont les Inuits, ces gens-là sont tout à fait d'accord pour dire que c'est la voie à suivre.

Nous continuerons de participer au plan de mise en œuvre, mais il y a consensus pour aller de l'avant à cet égard, consensus qui existe au Canada depuis plus d'une décennie. Il suffit de jeter un coup d'œil en arrière pour se rendre compte que nous avons changé l'histoire en mettant en œuvre les droits des Autochtones au Canada et en les intégrant dans le droit canadien.

Le sénateur Patterson : Merci.

La sénatrice Coyle : Merci beaucoup, madame la ministre Bennett et monsieur le ministre Lametti, d'être de nouveau parmi nous aujourd'hui.

Vous avez raison, nous avons entendu beaucoup de commentaires positifs dans les derniers jours de témoignages intenses sur le projet de loi C-15. La majorité nous a demandé d'adopter cette mesure de toute urgence.

Cela ne veut cependant pas dire que nous ne devons pas être à l'écoute de ceux qui ont de véritables préoccupations. Nous avons entendu les préoccupations des détenteurs de droits au sujet des droits issus de traités, mais aussi au sujet de tout le processus de consultation. Nous avons entendu beaucoup de méfiance.

Les représentants du secteur des ressources nous ont fait part de leurs préoccupations au sujet de ce projet de loi, qui aggrave une situation délicate en partant, un manque de clarté, et cetera, dans le secteur des ressources. Nous avons également entendu une ministre provinciale des Affaires autochtones, Mme Dunn, du Nouveau-Brunswick. Comment réagissez-vous à ce qu'elle a dit? Ma question s'adresse à n'importe lequel de vous.

Elle a dit que le gouvernement fédéral a décidé de répondre au rapport de la Commission de vérité et réconciliation afin d'adopter et de mettre pleinement en œuvre la déclaration des Nations unies en intégrant le texte complet de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones dans la loi fédérale. Selon elle, le gouvernement n'a pas le pouvoir de faire ce choix pour le Nouveau-Brunswick pas plus que pour toute autre administration canadienne, et pourtant, il semble que c'est ce qu'il fait. Le projet de loi C-15 affirme que la déclaration est une source d'interprétation en droit canadien, mais que ce n'est pas une loi fédérale créée par le Parlement du Canada. Il s'agit d'un changement précis que le Nouveau-Brunswick souhaite voir apporter avant que le projet de loi C-15 ne reçoive la sanction royale.

Il reviendrait peut-être au ministre Lametti de parler des lois en vigueur au Canada par rapport aux lois fédérales et des répercussions que cela représente pour les provinces. Merci.

Mr. Lametti: Thank you, Senator Coyle, for the question. It's an important one because there is a fundamental misunderstanding at the basis of the question.

We have acted according to the general principles of the way Canada implements treaties that are signed at international law. The implementation of this treaty — through the action plan and any changes that are made — will apply to the laws of Canada, federal law, and then provinces have to implement in areas of their jurisdiction, as British Columbia has already done.

When the previous Conservative government adopted the declaration, it had interpretive force in Canadian law. That's what the minister in New Brunswick is referring to. It already has that interpretive force, because it was adopted by the government, as do any other international documents, particularly UN documents, to which Canada accedes. They have interpretive force.

So it already has interpretive force in front of Canadian tribunals at all levels of society and government in Canada. That is already the case.

This implementation act will be moving toward implementing the law with respect to federal laws, and then we would encourage provinces and territories to do likewise in areas of their jurisdiction.

The Chair: I'm sorry, but the time has expired.

Senator Francis: This question is for both ministers.

It is no secret that there is a great deal of skepticism, distrust and even fear of the federal government among some Indigenous communities due to colonization, and related policies and practices. What exactly are you and your government prepared to do to better address this complex dynamic? Could you please point to immediate and concrete actions following passage of this bill?

Mr. Lametti: Thank you for the question.

I acknowledge that distrust exists. It is sadly because of our colonial history, and it's largely merited. The recent discovery in Kamloops is just yet another example of that tragedy.

The only way we can turn this ship around is step by step. I think our government has taken some meaningful steps. Passing UNDRIP and adopting it into Canadian federal law is a meaningful step. It's more than symbolic. It requires us to have an action plan and develop that action plan in collaboration and consultation with Indigenous peoples across Canada and a

M. Lametti : Merci de votre question, sénatrice Coyle. Elle soulève un point important parce qu'il y a un malentendu fondamental à la base.

Nous avons agi selon les principes généraux appliqués par le Canada dans la mise en œuvre des traités signés en droit international. Une fois mis en œuvre, ce traité, par l'entremise du plan d'action et de tout changement qui sera apporté, s'appliquera aux lois du Canada, c'est-à-dire aux lois fédérales, et les provinces devront ensuite mettre en œuvre des mesures dans leurs champs de compétence, comme la Colombie-Britannique l'a déjà fait.

Quand le gouvernement conservateur précédent a adopté la déclaration, celle-ci avait une force interprétative en droit canadien. C'est ce à quoi la ministre du Nouveau-Brunswick fait allusion. La force interprétative existe déjà, parce que le texte a été adopté par le gouvernement, comme tous les autres textes internationaux, notamment ceux des Nations unies auxquels le Canada adhère. Ils s'accompagnent d'une force interprétative.

Il y a donc déjà une force interprétative dont les tribunaux canadiens doivent tenir compte à tous les échelons de la société et du gouvernement au Canada. C'est déjà le cas.

Cette loi d'exécution permettra de mettre en œuvre les lois fédérales, et nous encouragerons les provinces et les territoires à faire de même dans leurs domaines de compétence.

Le président : Je suis désolé, mais votre temps est écoulé.

Le sénateur Francis : Ma question s'adresse aux deux ministres.

Ce n'est un secret pour personne qu'il y a beaucoup de scepticisme, de méfiance et même de crainte à l'égard du gouvernement fédéral dans certaines communautés autochtones en raison de la colonisation et des politiques et pratiques qui en ont découlé. Qu'est-ce que vous et votre gouvernement êtes prêts à faire exactement pour mieux gérer cette dynamique complexe? Pourriez-vous, s'il vous plaît, nous indiquer des mesures immédiates et concrètes que vous comptez prendre dans la foulée de l'adoption de ce projet de loi?

M. Lametti : Je vous remercie de la question.

Je reconnais que cette méfiance existe. C'est triste à cause de notre histoire coloniale, et elle est largement méritée. La découverte récente à Kamloops n'est qu'un autre exemple de cette tragédie.

La seule façon d'inverser le courant est de procéder étape par étape. Je pense que notre gouvernement a pris des mesures concrètes. L'adoption de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et son intégration dans le droit fédéral canadien est une étape importante. C'est plus que symbolique. Cela exige que nous ayons un plan d'action et que

variety of their leadership forms, rights holders, modern treaties, older treaties, national and regional organizations, et cetera. That's a meaningful step too.

I've been charged to develop an Indigenous justice strategy. I invested a week and a half ago in approximately 20 projects across Canada of half a million dollars each to help revitalize normative Indigenous legal systems, and we will continue to make those investments under Call to Action 50.

Minister Bennett is pushing forward on other projects with respect to treaties and negotiating. Minister Miller is working on drinking water. We're making real progress in that regard.

We're getting there. It is a national project. It continues to take time. It is worth every effort and penny that we put into it. We just need to keep pushing on all fronts in order to rebuild the trust that in many cases has been lost, and where that sense of disappointment, dissatisfaction and distrust is entirely justified. We need to rebuild.

Ms. Bennett: Senator, I was just going to cite that in Bill C-91 on languages and Bill C-92 on child and family services that UNDRIP was cited in that legislation and that allows us now, as Minister Miller works with community to develop the Indigenous health legislation, and I think you've heard from Dr. Mary Ellen Turpel-Lafond that Article 24 and some of the other articles will really inform that way forward, such that First Nations, Inuit and Métis are able to have equitable health but use their own medicines, use their knowledge keepers and traditional healers and be able to develop a health system that works for them.

Senator Francis: Thank you, both.

The Chair: Thank you, ministers.

Senator MacDonald: I think I'll direct my question to Minister Bennett, and I'd like to pick up on the question from Senator Patterson. You did say, "Nothing about us, without us." Recognizing that those voices include those rights holders who are pushing for economic reconciliation and an end to the poverty that contributes to so many negative social indicators, I find it difficult to accept that the concerns raised to the Prime Minister by Dale Swampy on behalf of the National Coalition of

nous l'élaborions en collaboration et en consultation avec les peuples autochtones de partout au Canada et en fonction de leurs diverses formes de leadership. Nous devons le faire avec les titulaires de droits, les bénéficiaires des traités modernes et des anciens traités, avec les organisations nationales et régionales, et cetera. C'est aussi une étape importante.

J'ai été chargé d'élaborer une stratégie en matière de justice autochtone. Il y a une semaine et demie, j'ai investi dans une vingtaine de projets d'un demi-million de dollars chacun, à l'échelle du Canada, pour aider à revitaliser les systèmes juridiques autochtones normatifs, et nous continuerons de faire ces investissements dans le cadre de l'appel à l'action 50.

La ministre Bennett fait progresser d'autres projets liés aux traités et à la négociation. Le ministre Miller, lui, travaille sur le dossier de l'eau potable. Nous faisons de réels progrès à cet égard.

Nous allons y arriver. C'est un projet national. Il nous faudra encore du temps, mais il vaut la peine de déployer tous les efforts possibles. Nous devons simplement continuer d'exercer des pressions sur tous les fronts afin de rebâtir la confiance qui, dans bien des cas, a été perdue, d'où ce sentiment de déception, d'insatisfaction et de méfiance qui est entièrement justifié. Nous devons rebâtir la confiance.

Mme Bennett : Sénateur, je voulais simplement dire que la DNUDPA est mentionnée dans le projet de loi C-91 sur les langues et dans le projet de loi C-92 sur les services à l'enfance et à la famille, et cela nous permet maintenant d'élaborer la législation en matière de santé des Autochtones, tandis que le ministre Miller travaille avec les communautés. Je crois que Mme Mary Ellen Turpel-Lafond vous a dit que l'article 24 et d'autres articles nous ouvrent la voie, de sorte que les Premières Nations, les Inuits et les Métis puissent bénéficier des mêmes conditions de santé que les autres Canadiens, mais avec leurs propres médicaments, leurs gardiens du savoir et leurs guérisseurs traditionnels avec qui ils pourront mettre sur pied un système de santé qui fonctionne pour eux.

Le sénateur Francis : Merci à vous deux.

Le président : Merci, madame la ministre et monsieur le ministre.

Le sénateur MacDonald : Je crois que je vais m'adresser à la ministre Bennett en revenant sur la question du sénateur Patterson. Vous avez dit : « Rien sur nous, sans nous. » Parmi les voix qui se sont exprimées, il y avait celles des titulaires de droits qui militent pour la réconciliation économique et pour l'élimination de la pauvreté qui alimentent tant d'indicateurs sociaux négatifs, et j'ai du mal à accepter que les préoccupations exprimées au premier ministre par Dale Swampy au nom

Chiefs received only a generic response. Mr. Swampy stated that the Prime Minister promised that he would have his office and the office of the other ministers deal with their problems:

Of course, we never received a response after that. We were discouraged by the fact that it was something that never really had any follow-up to it.

Minister, I have to ask, is this what a true partnership with rights holders should look like: bypassing anyone who doesn't agree with you and dealing only with national organizations that many have said do not have the right to make these decisions on their behalf? Thank you.

Ms. Bennett: I think Minister Lametti will be able to carry on in terms of what implementation looks like. But in terms of economic self-determination, I think that even in the non-Indigenous resource industry there are many who feel that this will be very helpful as they go forward with certainty and to make sure that, again, that this doesn't end up in court or with blockades. Having Indigenous people at the earliest stage of a resource project really ensures its durability as a project. I think that as we work forward — like has happened with the self-governing nations in the Yukon — it allows real partnership with resource development and an economic future.

Mr. Lametti: Thank you, Senator MacDonald. If I might add, with respect to the consultation process, we consulted with more than just the national organizations. Yes, the national organizations don't represent rights holders, but they do represent a significant swath of Indigenous leadership across Canada. We have consulted with rights holders. We've consulted with modern treaty nations, traditional treaty nations and nations with no treaties. We said that we would start at the beginning of the process, that we would table the legislation and continue consulting, which is what we did, and I'm still consulting.

Our team has reached out. It has made itself available, including to groups that perhaps didn't respond with a call. So we continue to push, and we continue to try to speak to as many as we can, and we will deal with those gaps in the action plan. We will continue to try to reach out to as many peoples across Canada, as many nations across Canada in whatever governance form they find themselves but rights holders in particular, obviously, and we will continue to work and collaborate with them. I think in the amount of time that we've had, we've done a fair job, and we will continue to speak with every single group that we possibly can.

de la National Coalition of Chiefs n'aient reçu qu'une réponse générique. M. Swampy a déclaré que le premier ministre avait promis que son cabinet et celui des autres ministres s'occuperaient de leurs problèmes, et il a ajouté :

Bien sûr, nous n'avons jamais reçu de réponse par la suite. Nous avons été découragés par le fait que cela n'ait jamais vraiment fait l'objet d'un suivi.

Dites-moi, madame la ministre, est-ce cela un véritable partenariat avec les titulaires de droits, c'est-à-dire le fait de contourner quiconque qui n'est pas d'accord avec vous pour traiter uniquement avec des organisations nationales qui, selon plusieurs, ne sont pas habilitées à prendre ces décisions en leur nom? Merci.

Mme Bennett : Je pense que le ministre Lametti sera en mesure de poursuivre la mise en œuvre. Mais pour ce qui est de l'autodétermination économique, je pense que, même dans l'industrie des ressources non autochtones, beaucoup pensent que cela sera très utile pour aller de l'avant avec certitude et pour s'assurer, encore une fois, que cela ne se retrouve pas devant les tribunaux ou ne fasse l'objet de blocus. Le fait que les Autochtones participent à un projet de ressources dès le début assure la durabilité de ce projet. Je pense qu'à mesure que nous progressons — comme ce fut le cas avec les nations autonomes du Yukon —, nous pouvons établir un véritable partenariat en matière de développement des ressources et d'avenir économique.

M. Lametti : Merci, sénateur MacDonald. Si je puis me permettre, en ce qui concerne le processus de consultation, nous n'avons pas seulement consulté les organisations nationales. Il est vrai que les organisations nationales ne représentent pas les titulaires de droits, mais elles représentent un grand nombre de dirigeants autochtones de partout au Canada. Nous avons consulté les titulaires de droits. Nous avons consulté les nations signataires de traités modernes, les nations signataires de traités traditionnels et les nations non-signataires de traités. Nous avons dit que nous commencerions au début du processus, que nous déposerions le projet de loi et que nous continuerions de consulter, ce que nous avons fait, et ce que je continue de faire.

Notre équipe a ouvert les canaux de communication. Elle s'est rendue disponible, y compris à des groupes qui n'ont peut-être pas répondu par un appel. Nous continuons donc d'exercer des pressions et d'essayer d'en parler le plus possible, et nous comblerons les lacunes dans le plan d'action. Nous allons continuer de tendre la main au plus grand nombre de peuples au Canada, au plus grand nombre de nations au Canada, quelle que soit leur forme de gouvernance, mais en particulier nous tendrons la main aux détenteurs de droits, évidemment, avec qui nous allons continuer de travailler et de collaborer. Compte tenu du temps dont nous disposons, je pense que nous avons fait du bon travail et que nous continuerons de parler avec tous les groupes possibles.

The Chair: Thank you, Minister Lametti.

Senator Anderson: My question mirrors Senator Francis. It's good to see we're on the same page, but I think it's important to ask. I'm going to direct it to Minister Bennett.

What has been clear from some witnesses who do not support Bill C-15 is the lack of faith and trust in Canada to honour historic treaty agreements, commitments with and for Indigenous people. These include commitments such as the Missing and Murdered Indigenous Women and Girls action plan and, to be very frank, basic human rights for Indigenous peoples in Canada, including housing, clean water, adequate health care, food security and education.

Minister, Bill C-15 does not go far enough for some, and "good faith" and "honour of the Crown" is no longer sufficient for some rights holders. This bill requires a huge leap of faith that Canada will act honourably in aligning our federal laws with the UN declaration. What are you prepared to do with Bill C-15 to enhance the trust and ensure Canada honours its relationship with Indigenous people? I'll just expand on that. Not only if this bill is to pass but also to embed concrete actions to ensure that this bill will pass? *[Another language spoken]*

Ms. Bennett: *[Another language spoken]* I think that when you look to the investments that have been made, this is the most important relationship to our government, as the Prime Minister has said, and that it is about each minister now knowing that the relationship has to be based on the recognition of rights, respect, cooperation and partnership, and that is in everything we do.

I think our response to the National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls is an example of a whole-of-government response where it isn't just Crown-Indigenous relations. It is then backed up by \$2.2 billion in the budget as well as \$18 billion to do all of the social determinants that you have raised, and that this is a commitment going forward.

The cynicism is earned, as Minister Lametti said. We understand how long it takes to rebuild trust. We are committed to being a true partner as we move forward to actually honour the spirit and intent of treaties and honour the spirit and intent of the original agreement that this land would be shared fairly, and that that's really what the rights of Indigenous peoples means. I think as a land claim beneficiary, I think that the Inuit-Crown partnership in the way we've been working with Inuit and

Le président : Merci, monsieur le ministre.

La sénatrice Anderson : Ma question fait écho à celle du sénateur Francis. C'est bien de voir que nous sommes sur la même longueur d'onde, mais je pense qu'il est important de poser la question. Je vais adresser la mienne à la ministre Bennett.

Certains témoins qui n'appuient pas le projet de loi C-15 nous ont parlé d'un manque de confiance envers le Canada relativement au respect des ententes et des engagements historiques en matière de traités conclus avec les peuples autochtones. Cela comprend des engagements comme le Plan d'action pour les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées et, disons-le franchement, les droits fondamentaux de la personne pour les peuples autochtones du Canada, y compris le logement, l'eau potable, des soins de santé adéquats, la sécurité alimentaire et l'éducation.

Madame la ministre, le projet de loi C-15 ne va pas assez loin pour certains, et la « bonne foi » et l'« honneur de la Couronne » ne suffisent plus pour certains titulaires de droits. Ce projet de loi exige de croire que le Canada agira honorablement en harmonisant ses lois fédérales avec la déclaration des Nations unies, ce qui équivaut à un énorme acte de foi. Qu'êtes-vous prête à faire avec le projet de loi C-15 pour renforcer la confiance et veiller à ce que le Canada honore sa relation avec les peuples autochtones? Je vais en dire un peu plus à ce sujet. Non seulement si ce projet de loi est adopté, mais aussi s'il contient des mesures concrètes pour assurer son adoption? *[mots prononcés dans une autre langue]*

Mme Bennett : *[mots prononcés dans une autre langue]* Quand on songe aux investissements qui ont été faits, on voit que c'est la relation la plus importante qui soit pour notre gouvernement, comme l'a dit le premier ministre. Chaque ministre sait maintenant que la relation doit être fondée sur la reconnaissance des droits, le respect, la coopération et le partenariat, et cela dans tout ce que nous faisons.

Je pense que notre réponse à l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées est un exemple de réponse pangouvernementale où il ne s'agit pas seulement des relations entre la Couronne et les Autochtones. Le budget prévoit ensuite 2,2 milliards de dollars, ainsi que 18 milliards de dollars pour s'attaquer à tous les déterminants sociaux que vous avez mentionnés, et il s'agit d'un engagement dans la durée.

Le cynisme est mérité, comme l'a dit le ministre Lametti. Nous sommes conscients qu'il faudra longtemps pour rétablir la confiance. Nous sommes déterminés à être un véritable partenaire tandis que nous voulons respecter l'esprit et l'intention des traités et de l'accord initial voulant que les terres soient partagées équitablement. C'est vraiment ce que signifient les droits des peuples autochtones. Pour ce qui est des bénéficiaires des revendications territoriales, je dirais que le

President Obed is an example of how that can go forward with a great partner that is, indeed, the rights holders.

The Chair: Thank you, Minister Bennett.

Senator Stewart Olsen: My question will be for Minister Lametti. I'm building on a very good question by Senator Coyle about the questions concerning provincial and federal laws. Your answer, Mr. Lametti, didn't make it clear to me. We had a brief from Champagne and Aishihik First Nations. They made it clear they believe the framework extends to and applies to the Yukon territorial government. There is still confusion and different expectations arising from the use of laws of Canada.

I understand, minister, that UNDRIP is already used as an interpretive tool by the courts. However, to make it very clear for those who are concerned about what laws can be targeted by the action plan process, does this bill only extend to federal law?

Mr. Lametti: Thank you, senator. The short answer to the question is yes. The laws of Canada — *loi fédérale* — is the traditional formulation that has been used in our drafting to apply to federal legislation.

I appreciate that the status of the territories is slightly different because they are creatures of federal law, but we have made it clear from the outset that this is not meant “laws of Canada” as we've used it here and we have stated it — is that it is not meant to change the status of the territories, that the territories will have to implement UNDRIP on their own. And, indeed, there has been a great deal of willingness on their part so far that they have discussed and are hopefully moving forward quickly, but have expressed an interest in doing this with respect to their laws.

The interpretive provision is in front of tribunals and Canadian courts. It is already the case that this can be used as an interpretive tool, as is the case with any other UN declaration that Canada has adopted.

Senator Stewart Olsen: Thank you, minister. You say you have made it very clear, but when you have a minister from the province saying it's not clear, I would urge you to commit to contacting the provincial and territorial people and talking to them because this has to be clear.

Mr. Lametti: With respect, senator, I did that at a federal-provincial-territorial meeting. I made it very clear in my remarks. Then, sadly, one of the ministers spoke afterwards as if he hadn't listened to my remarks.

partenariat entre les Inuits et la Couronne — à la façon dont nous avons travaillé avec les Inuits et le président Obed — est un exemple de la façon dont nous pouvons progresser. Les titulaires de droits sont d'excellents partenaires.

Le président : Merci, madame la ministre.

La sénatrice Stewart Olsen : Ma question s'adresse au ministre Lametti. Je m'appuie sur une très bonne question de la sénatrice Coyle au sujet des lois provinciales et fédérales. Votre réponse, monsieur Lametti, ne m'a pas semblé très claire. Nous avons reçu un mémoire des Premières Nations de Champagne et d'Aishihik. Il y est dit sans ambages que le cadre s'applique au gouvernement territorial du Yukon. L'application des lois du Canada donne encore lieu à de la confusion et à des attentes différentes.

Je crois comprendre, monsieur le ministre, que la DNUDPA sert déjà d'outil d'interprétation aux tribunaux. Cependant, afin que ceux qui s'inquiètent des lois susceptibles d'être visées par le plan d'action comprennent bien la situation, diriez-vous que ce projet de loi ne s'applique qu'aux lois fédérales?

M. Lametti : Merci, sénatrice. La réponse courte à cette question est oui. Nous parlons habituellement des lois du Canada pour désigner les lois fédérales.

Je comprends que les territoires ont un statut légèrement différent parce qu'ils sont des émanations juridiques du palier fédéral, mais nous avons clairement dit dès le départ que cela ne désigne pas les « lois du Canada », comme nous en avons parlé ici. Il n'est pas question de changer le statut des territoires, mais plutôt d'obliger les territoires à mettre en œuvre eux-mêmes la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones. Force est de constater que, jusqu'à présent, ils ont fait preuve d'une grande volonté puisqu'ils en ont discuté. On peut espérer qu'ils progresseront rapidement, mais ils ont exprimé un intérêt à le faire au sujet de leurs lois.

La disposition d'interprétation est devant les tribunaux et les tribunaux canadiens. Il est exact que la déclaration peut déjà servir d'outil d'interprétation, comme c'est le cas pour toute autre déclaration des Nations unies adoptée par le Canada.

La sénatrice Stewart Olsen : Merci, monsieur le ministre. Vous dites que vous avez été très clair, mais lorsqu'une ministre provinciale nous dit que ce n'est pas clair, je vous exhorte à vous engager à communiquer avec les gens des provinces et des territoires et à leur parler parce que cela doit être absolument clair.

M. Lametti : Avec tout le respect que je vous dois, sénatrice, c'est ce que j'ai fait lors d'une réunion fédérale-provinciale-territoriale. J'ai été très clair dans mes remarques. Puis, malheureusement, l'un des ministres a pris la parole par la suite comme s'il n'avait pas écouté mes remarques.

We've been trying to make it clear all along. I believe there is some political posturing going on. But we have made it clear that we intend this bill to apply to federal laws. This is the case for any treaty that gets implemented in Canada after the Supreme Court decision in the labour relations reference. We adopt the treaty at the international level and then we implement it in areas of our jurisdiction, and then the provinces and territories will implement it in their areas of their jurisdiction. It's been a long-standing practice in Canada.

Senator Stewart Olsen: Thank you, minister.

Senator Tannas: I have two questions for Minister Lametti. First, we did hear concerns in various forms from all kinds of people on all sides, around clarity and divergent expectations of people.

You were very clear in our first meeting with you about a number of things; the application in law and the fact that FPIC will see further clarification in the two-year action plan development period, et cetera. There is a lot there, when I listened and then when I reviewed the transcript, that I think we could use to incorporate direct quotes into an observation that will provide a lot of clarity.

Before we go off and do that, is there anything that you saw or your people saw in what you said at our first meeting that you need to retract or clarify?

Mr. Lametti: No, certainly not that I recall as I was speaking and certainly not that my team brought to me.

We would welcome your observations, Senator Tannas. They would be exceptionally useful in the implementation and development of the action plan.

Senator Tannas: I agree with you, sir. I'm going to work hard to convince my colleagues that that's an important piece of what we need to do.

I have one other question. We heard a lot of folks saying that defining FPIC during the action plan period was important. I was surprised that Romeo Saganash was not keen on that. He didn't say who ought to define it and if it would be the courts over many years or what. Minister Bennett or Minister Lametti, do you have anything that you want to add around what we need to do to bring some kind of clarity to FPIC, rather than seeing everybody run to court to have it done over the next 10 years?

Nous essayons d'être clairs depuis le début. Je crois qu'il y a des manœuvres politiques en cours. Mais nous avons clairement exprimé notre volonté que ce projet de loi s'applique aux lois fédérales. C'est le cas de tout traité mis en œuvre au Canada après la décision de la Cour suprême dans le renvoi sur les relations de travail. Nous adoptons les traités internationaux, puis nous les mettons en œuvre dans nos champs de compétence, après quoi les provinces et les territoires font la même chose en ce qui les concerne. C'est une pratique de longue date au Canada.

La sénatrice Stewart Olsen : Merci, monsieur le ministre.

Le sénateur Tannas : J'ai deux questions à poser au ministre Lametti. Tout d'abord, nous avons entendu des préoccupations sous diverses formes de la part de toutes sortes de gens, de tous les côtés, au sujet de la clarté et des attentes divergentes des gens.

Vous avez été très clair lors de la première rencontre que nous avons eue avec vous au sujet d'un certain nombre de choses : l'application de la loi et le fait que le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause sera précisé à la faveur de l'élaboration du plan d'action bisannuel, et cetera. De nombreux extraits de ce qui s'est dit ici, que nous pourrions retrouver dans les transcriptions, pourraient servir de citations directes dans un document destiné à vraiment tirer les choses au clair.

Avant d'aller plus loin, y a-t-il quelque chose que vous-même ou l'un de vos collaborateurs aimeriez préciser ou retirer après ce que vous nous avez dit lors de notre première réunion?

M. Lametti : Non, du moins pas de mémoire, et mon équipe ne m'a rien signalé.

Vos observations sont les bienvenues, sénateur Tannas. Elles seraient particulièrement utiles pour la mise en œuvre et l'élaboration du plan d'action.

Le sénateur Tannas : Je suis d'accord avec vous, monsieur. Je vais travailler fort pour convaincre mes collègues que c'est quelque chose d'important que nous devons faire.

J'ai une autre question. Beaucoup nous ont dit qu'il était important de définir le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause pendant la période visée par le plan d'action. J'ai été surpris de constater que Romeo Saganash n'était pas très enthousiaste à ce sujet. Il n'a pas dit qui devrait le définir et s'il fallait que ce soient les tribunaux au fil des ans. Madame la ministre Bennett ou monsieur le ministre Lametti, avez-vous quelque chose à ajouter au sujet de ce que nous devons faire pour préciser ce que veut dire le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause, plutôt que de voir tout le monde se présenter devant les tribunaux dans les 10 prochaines années pour obtenir une réponse?

Mr. Lametti: Thank you, senator. Again, the idea of FPIC is a process. It's about getting Indigenous peoples to the table for resource development or anything else that has an impact on them, their lives or on their lands.

The critical point is that it's a process, it's contextual and it can't be defined *ex ante* at the outset. It's impossible because there are so many different contexts in which Indigenous peoples find themselves and in the context of whatever is being proposed to be done. It's about getting meaningful dialogue and discourse going from the beginning. It's my firm view that this will actually avoid a lot of conflicts and a lot of court cases as well. Because if you're there from the beginning and you're talking and exchanging from the beginning, that's the best way to avoid litigation.

So we can work to develop the action plan guiding principles and that sort of thing, but I would agree with my former colleague Romeo Saganash that it would be impossible to define this. So we just need to keep pushing forward.

Senator Pate: Thank you to both ministers for appearing. My question is for Minister Lametti. Thank you very much for your comments thus far on how you see the implementation of the UN declaration at the federal level.

As you're no doubt aware, in the absence of the prerequisite measures to address things like economic, social and other kinds of legal inequalities — not to mention the boil water advisories and the like that would create a more substantively equal situation for Indigenous peoples and a starting point for Indigenous peoples in this country — the measures that you're talking about that are providing funding to indigenize the criminal legal system. All past measures of similar ilk have resulted in increased numbers of people criminalized paradoxically, because those prerequisite measures arguably have not been implemented.

How do you see these being done and what measures — in particular in terms of the funding you're engaging in with Indigenous communities — are aimed at decolonizing approaches, decriminalizing approaches and decarceration approaches? As you know, the critique of what has been proposed so far is that the legislation will not achieve that. In fact, your department has not been able to provide the data to back up those claims as well.

Mr. Lametti: Thank you very much for that question.

I think we're on the same page in the sense that we want to get to the same place. We know that we have to address and improve on those various social determinants if we're going to have

M. Lametti : Merci, sénateur. Encore une fois, l'idée du consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause est un processus. Il s'agit d'amener les peuples autochtones à la table pour parler de la mise en valeur des ressources ou de tout ce qui a une incidence sur eux, sur leur vie ou sur leurs terres.

Il s'agit essentiellement d'un processus, c'est contextuel et ce ne peut être défini *ex ante*, a priori. C'est impossible parce que nous sommes en présence d'une multitude de contextes différents dans lesquels les peuples autochtones se trouvent, en plus du contexte de ce qui est proposé. Il s'agit de commencer par instaurer un dialogue véritable. Je suis intimement convaincu que cela permettra d'éviter beaucoup de conflits et beaucoup de contentieux judiciaires. C'est en se parlant et en communiquant dès le début qu'on parvient au mieux à éviter les litiges.

Nous pouvons donc travailler à l'élaboration des principes directeurs du plan d'action et ce genre de choses, mais je suis d'accord avec mon ancien collègue Romeo Saganash pour dire qu'il serait impossible de définir ce qu'il faut exactement entendre par là. Nous devons donc poursuivre sur la lancée.

La sénatrice Pate : Je remercie les deux ministres de leur présence. Ma question s'adresse au ministre Lametti. Merci beaucoup de vos commentaires sur la façon dont vous envisagez de mettre en œuvre la déclaration des Nations unies à l'échelon fédéral.

Comme vous le savez, en l'absence de mesures préalables pour régler des problèmes comme les inégalités économiques, sociales et autres — sans parler des avis d'ébullition de l'eau et de ce genre de choses dont le règlement serait synonyme de plus d'égalité pour les peuples autochtones et constituerait pour eux un point de départ —, il y a les mesures de financement dont vous avez parlé pour intégrer la dimension autochtone dans le système de justice pénale. Toutes les mesures antérieures du même genre se sont soldées par une augmentation paradoxale du nombre d'Autochtones criminalisés, sans doute parce que ces mesures préalables n'avaient pas été mises en œuvre.

Selon vous, comment ces mesures seront-elles prises et quelles dispositions — en particulier en ce qui concerne le financement que vous engagez pour les communautés autochtones — devraient permettre de décoloniser le système, de décriminaliser les approches, et de favoriser la non-incarcération? Comme vous le savez, parlant de tout ce qui a été proposé jusqu'à maintenant, les critiques disent que le projet de loi ne permettra pas d'atteindre ces objectifs. En fait, votre ministère n'a pas été en mesure de fournir les données à l'appui de ces prétentions.

M. Lametti : Merci beaucoup d'avoir posé cette question.

Je pense que nous sommes sur la même longueur d'onde en ce sens que nous visons le même résultat. Nous savons que nous devons tenir compte de ces divers déterminants sociaux et les

success. If we're going to have success in the criminal justice system, we have to address housing, clean drinking water, systemic racism and health systems, et cetera.

I think we are doing that. We are trying to do it all at once on many fronts. Many colleagues are engaged in all of this. Again, I point to Minister Miller and his work trying to solve the drinking water challenges. We've solved about two thirds, but some of them are very long-standing and they're going to continue to take more time and effort and more resources.

In my case, one the key things I am trying to do is to help allow Indigenous normative systems to flourish again. They've always been here. They took a substantive hit from colonization and the imposition of Western colonizing legal systems. So we are funding, under Call to Action No. 50, a number of brilliant projects across Canada that are designed and driven by Indigenous peoples themselves. There are a variety of different kinds of projects identifying the ways in which they feel they can move forward to have a reflowering of their own Indigenous normative system and Indigenous legal systems.

Obviously, we need to work on policing, Indigenous policing and a number of things at a time. It's only by continuing to push on all fronts — and UNDRIP is part of it — that we can make it better.

So I agree with you completely that we have to address social determinants. We're trying. We don't have a magic wand, but we are moving the dial quite substantively in the right direction. I think we've moved the dial more than any government has in Canadian history. So we're getting there. It's just going to take a lot of time to unwind a couple of centuries of colonialism.

Senator Hartling: Thank you, ministers, for being with us. I'm going to continue on in the vein that Senator Coyle and Senator Stewart Olsen talked about and you expressed.

I'm from New Brunswick. Friday was a very difficult day because we heard about the graves being found in Kamloops. Then we had the New Brunswick Minister of Aboriginal Affairs referring to New Brunswick's opposition to this bill. Then we listened to the person from B.C. talking about and UNDRIP. There was a lot of information flowing through. I want to make sure I'm clear because there are a lot of people commenting on my Facebook about how UNDRIP will affect New Brunswick. I understand there are laws, et cetera.

améliorer si nous voulons réussir. Pour réussir dans le système de justice pénale, nous devons nous attaquer au problème du logement, de l'eau potable, du racisme systémique et des systèmes de santé, entre autres.

À mon avis, nous le faisons déjà. Nous essayons de tout accomplir en même temps sur de nombreux fronts. Un grand nombre de nos collègues se consacrent à ces objectifs. Encore une fois, je tiens à souligner le travail du ministre Miller, qui s'efforce de résoudre les problèmes d'eau potable. Nous en avons réglé environ les deux tiers, mais certains de ces problèmes existent depuis très longtemps et vont continuer de nécessiter plus de temps, d'efforts et de ressources.

Personnellement, je m'efforce avant tout d'améliorer les systèmes normatifs autochtones. Ils existent depuis toujours. Ils ont été durement touchés par la colonisation et par l'imposition des systèmes juridiques de colonisation occidentaux. Nous finançons donc partout au Canada, dans le cadre de l'appel à l'action n° 50, un certain nombre de projets brillamment conçus et menés par les peuples autochtones eux-mêmes. Les différents types de projets illustrent leurs façons de faire renaître leurs systèmes normatifs et juridiques autochtones.

Évidemment, nous devons améliorer les services de police réguliers et autochtones ainsi qu'un certain nombre d'enjeux en même temps. Nous n'y parviendrons qu'en continuant à exercer des pressions sur tous les fronts — et la déclaration des Nations unies nous y aidera.

Je suis donc tout à fait d'accord avec vous : nous devons nous occuper des déterminants sociaux. Nous le faisons déjà. Nous n'avons pas de baguette magique, mais nous avançons dans la bonne direction. Je pense que nous avons fait plus de progrès que tout autre gouvernement dans l'histoire du Canada. Nous y réussirons. Il faudra beaucoup de temps pour éliminer un esprit colonialiste qui règne depuis deux ou trois siècles.

La sénatrice Hartling : Je remercie les ministres de se joindre à nous. Je vais poursuivre dans la même veine que ce dont la sénatrice Coyle, la sénatrice Stewart Olsen et vous-même avez parlé.

Je viens du Nouveau-Brunswick. Vendredi a été une journée éprouvante, parce que l'on nous a annoncé la découverte des tombes à Kamloops. Puis, la ministre des Affaires autochtones du Nouveau-Brunswick a déclaré que le Nouveau-Brunswick s'opposerait à ce projet de loi. Ensuite, nous avons entendu la personne de la Colombie-Britannique parler de la Loi relative à la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et de la déclaration même. Nous avons été assaillis par une foule de renseignements. Je veux être sûre d'avoir bien compris, car beaucoup de gens dans ma page Facebook parlent des répercussions qu'aurait la déclaration des Nations unies sur le Nouveau-Brunswick. Je crois qu'elle influencera des lois et autres.

If UNDRIP does pass, how will that affect New Brunswick? What can we expect to happen here? What can we do to make sure things go smoothly?

Mr. Lametti: Thank you, senator, for that question.

UNDRIP already has a potential impact on the interpretation of all laws in Canada, including in New Brunswick and at every level ever since it was adopted by the previous government. That was reaffirmed without reservation by our government a few years ago.

UNDRIP as an interpretive tool, just as any UN declaration, already exists as a source of law — an interpretive source of law — in front of tribunals. That's already the case.

When UNDRIP is passed, I will be required, along with my ministerial colleagues, to develop an action plan. That will be with respect to federal laws. People living in New Brunswick, to the extent there is a federal law applicable to that, will be subject to any changes that come about as a result of that process. With respect to areas of provincial jurisdiction — and a lot of the resource development that happens is in provincial jurisdictions — it has to wait until the Province of New Brunswick decides to move ahead with implementing legislation on its own part, the way that British Columbia has and as a number of other provinces are thinking about doing.

We'll obviously cooperate with the Province of New Brunswick to try to help make that happen. There is a good model in British Columbia, and there is now an additional model at the federal level.

That's a positive space. I hope the Government of New Brunswick will seize that opportunity once Bill C-15 passes.

Senator Hartling: Thank you.

Senator McCallum: Thank you for your presentations.

Mr. Lametti, as was true previously with government bills, Bill C-91 and Bill C-92, that were important on the so-called Indigenous file, we find ourselves receiving Bill C-15 at the very end of a session, with inadequate time to study this bill in a fulsome and responsible way. This has resulted in witnesses before this committee and senators indicating that amendments should not be brought forward to this bill, as it may endanger its passage due to time constraints.

Si nous adoptons la déclaration des Nations unies, quelles en seront les répercussions sur le Nouveau-Brunswick? À quoi pouvons-nous nous attendre ici? Que pouvons-nous faire pour veiller à ce que tout se passe bien?

M. Lametti : Merci, madame la sénatrice, d'avoir posé cette question.

Depuis son adoption par le gouvernement précédent, la déclaration des Nations unies a déjà une incidence sur l'interprétation de toutes les lois du Canada, y compris celles du Nouveau-Brunswick et des différents ordres gouvernementaux. Notre gouvernement l'a réaffirmé sans réserve il y a quelques années.

Comme toutes les déclarations des Nations unies, celle-ci sert déjà d'outil d'interprétation devant les tribunaux. C'est déjà le cas.

Lorsque la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones sera adoptée, mes collègues ministres et moi-même devons élaborer un plan d'action. Il portera sur les lois fédérales. Les gens qui vivent au Nouveau-Brunswick, dans la mesure où une loi fédérale s'y applique, seront assujettis à tout changement qui découlera de ce processus. En ce qui concerne les domaines de compétence provinciale — et une grande partie de l'exploitation des ressources relève des provinces —, il faut attendre que la province du Nouveau-Brunswick décide d'adopter une loi de sa propre initiative. C'est ce qu'a fait la Colombie-Britannique, et un certain nombre d'autres provinces envisagent aussi de le faire.

Nous allons évidemment collaborer avec la province du Nouveau-Brunswick pour atteindre cet objectif. Nous avons déjà un bon modèle en Colombie-Britannique, et le gouvernement fédéral présente maintenant lui aussi un modèle.

C'est un aspect positif. J'espère que le gouvernement du Nouveau-Brunswick saisira cette occasion lorsque le projet de loi C-15 sera adopté.

La sénatrice Hartling : Merci.

La sénatrice McCallum : Je vous remercie pour vos exposés.

Monsieur Lametti, comme dans le cas des projets de loi d'initiative ministérielle C-91 et C-92, qui étaient importants dans ce qu'on appelait le dossier autochtone, nous recevons le projet de loi C-15 à la toute fin d'une session. Nous n'aurons pas le temps d'étudier ce projet de loi de façon exhaustive et responsable. Par conséquent, des témoins ont demandé au comité et à des sénateurs de ne pas apporter d'amendements à ce projet de loi, car ce manque de temps pourrait compromettre son adoption.

As a matter of fact, on Thursday, after my speech, I was asked this:

... could you tell me why you would support the possible delay and possibly not even getting this bill passed by introducing amendments? ...

— which is a very unfair question to put on my shoulders.

Minister, surely the role of senators in providing sober second thought and possible amendments is a valuable and necessary part of study. Can you give your thoughts on whether amendments should be withheld on this piece of legislation because of concerns the government has regarding the timing of the bill's passage? Thank you.

Mr. Lametti: Thank you for that question.

As you know, on the House of Commons side, we are in a minority government situation and we are dealing with a pandemic. We started with a minority situation; the pandemic came later. For that reason, we decided to use Bill C-262, which had been present in the previous Parliament, which in the previous session the Senate had a chance to pass but didn't, after it had passed in the House of Commons.

So this is not an unknown bill. The contents of it are very similar. I think we have improved it. I trust that my old colleague Romeo Saganash would say we have improved it as well. Certainly, the basis of what he did was already there. The Senate already had one chance to study it and move it forward.

There are constraints caused by the political system in a minority government that I can't control, and so I have done my best within those constraints to move this bill forward. While I'm never completely opposed to amendments, there is a time dimension this time around. Also, because it's a bill that has an impact on Indigenous peoples across Canada, there has to be some consideration of their views with respect to amendments.

The amendments that were passed in the House of Commons in the INAN committee were largely suggested and driven by Indigenous peoples themselves. So that was something on which we worked very hard in order to collaborate to get those amendments through the committee. I know the committee members worked very hard to work with Indigenous leadership in order to get those amendments through.

It is getting late in the game, and we think this is an important piece of legislation. We would like to get to the next positive step, which is building the action plan collaboratively and cooperatively with Indigenous peoples across Canada.

En fait, jeudi, après mon allocution, on m'a posé la question suivante :

Pourriez-vous me dire pourquoi vous seriez en faveur d'un éventuel report et pourquoi vous entraveriez l'adoption de ce projet de loi en y suggérant des amendements?

Cette question était très injuste.

Madame la ministre, le rôle des sénateurs, qui consiste à mener un second examen objectif et à proposer des amendements, est certainement utile et nécessaire à l'étude. Pouvez-vous nous dire si, à votre avis, on devrait éviter de proposer des amendements à ce projet de loi parce que le gouvernement craint qu'il ne soit pas adopté? Merci.

M. Lametti : Je vous remercie pour cette question.

Comme vous le savez, notre gouvernement est minoritaire à la Chambre des communes et en plus, nous faisons face à une pandémie. Nous avons commencé notre mandat en situation minoritaire, et la pandémie est survenue plus tard. Voilà pourquoi nous avons décidé d'utiliser le projet de loi C-262, qui avait été présenté au cours de la législature précédente. Le Sénat aurait eu l'occasion de l'adopter après son adoption à la Chambre des communes pendant la session précédente, mais il ne l'a pas fait.

Ce projet de loi n'est donc pas totalement inconnu. Son contenu est très semblable à celui du projet précédent. Je pense que nous l'avons amélioré. Je suis sûr que mon ancien collègue, Romeo Saganash, dira aussi que nous l'avons amélioré. Nous nous sommes inspirés de la base qu'il avait déjà établie. Le Sénat a déjà eu une occasion de l'étudier et de le faire avancer.

Les gouvernements minoritaires sont entravés par des contraintes que leur impose le système politique et sur lesquelles je n'ai pas de contrôle. J'ai donc fait de mon mieux pour faire avancer ce projet de loi. Bien que je ne sois pas contre les amendements, cette fois-ci nous sommes limités par le temps. De plus, comme il s'agit d'un projet de loi qui a une incidence sur les peuples autochtones du Canada, nous ne pouvons pas y apporter d'amendements sans tenir compte de leurs points de vue.

Les amendements adoptés à la Chambre des communes par le comité INAN ont été en grande partie suggérés et dirigés par les peuples autochtones eux-mêmes. Nous nous sommes efforcés de faire adopter ces amendements au comité. Je sais que les membres du comité ont travaillé très fort avec les dirigeants autochtones pour faire adopter ces amendements.

Nous arrivons à la fin du processus, et cette mesure législative est importante. Nous aimerions passer à la prochaine étape positive, qui consiste à élaborer le plan d'action en collaboration avec les peuples autochtones du Canada.

So I think it's critically important that we pass this piece of legislation as soon as we possibly can. So while I'm never closed to amendments in principle, I really will implore you to weigh the considerations I have just given you, both with respect to time and with respect to Indigenous co-development of any amendments.

The Chair: I'm sorry, but your time has expired.

Senator LaBoucane-Benson: Thank you, but I don't have any additional questions. If I can direct my questions to Senator Tannas, I feel like he has much more to ask.

Senator Tannas: I don't know whether to take that as a compliment, but thank you.

One question that I have to say I worry about; the original bill had a three-year time frame for the building of the action plan. Presumably, the government had given some thought as to why they thought they needed three years. It's now been changed to two years.

What has come out of the thinking, and the structure of your plan to make a plan, in order to meet that? We can say among friends that, for lots of reasons, we haven't covered ourselves in glory about meeting timelines, even when they weren't shortened by amendment.

Can you give us something that says that we're going to meet this timeline come hell or high water, and how you think you're going to do that?

Mr. Lametti: Thank you, senator. Obviously, I thought the original three-year timeline was reasonable. This is an amendment largely driven by Indigenous leadership across Canada who are justifiably impatient with measures that have taken place in the past.

A number of you have pointed out, again quite rightly, that I haven't been able in the period so far given to me to reach out to every Indigenous group in Canada that wanted to be heard on this. I'm continuing to do that. But I definitely see the challenge of doing it within two years as opposed to three.

So I'll be honest with you, this is going to be a challenge. If the Prime Minister charges the Minister of Justice to be the lead on this, I will do my level best to get this done as thoroughly and positively as possible in that period. I will do my best to meet that time requirement. I understand how important it is, in particular to Indigenous peoples across Canada.

Senator Tannas: Thank you, sir.

Je pense donc qu'il est essentiel que nous adoptions ce projet de loi aussitôt que possible. Alors même si en principe, je ne suis pas contre les amendements, je vous implore de soupeser les considérations que je viens de vous présenter au sujet du manque de temps et de la nécessité de tenir compte des points de vue des Autochtones si nous élaborions des amendements.

Le président : Je suis désolé, mais votre temps est écoulé.

La sénatrice LaBoucane-Benson : Merci. Je n'ai pas d'autres questions. Si j'en avais, je les passerais au sénateur Tannas, parce que j'ai l'impression qu'il a encore beaucoup de questions à poser.

Le sénateur Tannas : Je ne sais pas si je dois considérer cela comme un compliment, mais je vous en remercie.

Il y a une chose qui me préoccupe. Le projet de loi initial prévoyait un délai de trois ans pour élaborer le plan d'action. On peut supposer que le gouvernement avait réfléchi aux raisons pour lesquelles il estimait avoir besoin de trois ans. Cet échéancier a maintenant été réduit à deux ans.

Quelles considérations, quelle sorte de planification avez-vous suivies pour respecter cet échéancier? Entre amis, avouons que, pour de nombreuses raisons, nous ne pouvons pas nous vanter d'avoir su respecter nos échéanciers, même s'ils n'ont pas été réduits par un amendement.

Pouvez-vous nous rassurer et nous garantir que nous allons respecter cet échéancier quoi qu'il arrive, et comment vous pensez y parvenir?

M. Lametti : Merci, monsieur le sénateur. Bien entendu, je trouvais l'échéancier initial de trois ans raisonnable. Cette modification a été largement motivée par les dirigeants autochtones de tout le Canada qui sont, à juste titre, impatients de voir la mise en œuvre des mesures qui ont été prises il y a longtemps.

Un certain nombre d'entre vous ont souligné, encore une fois à juste titre, qu'au cours de la période qui m'a été donnée jusqu'à maintenant, je n'ai pas réussi à communiquer avec tous les groupes autochtones du Canada qui voulaient s'exprimer sur cet enjeu. Je continue de le faire. Mais il sera certainement difficile de le faire en deux ans plutôt qu'en trois ans.

Je vous dirai donc honnêtement que ce sera difficile. Si le premier ministre confie la direction de ce dossier au ministre de la Justice, je ferai de mon mieux pour que cela se fasse de la façon la plus complète et la plus positive possible dans le délai fixé. Je ferai de mon mieux pour respecter cet échéancier. Je comprends à quel point c'est important, surtout pour les peuples autochtones du Canada.

Le sénateur Tannas : Merci, monsieur.

Senator Patterson: Minister Lametti, in the last Parliament alone — you know I represent predominantly Inuit in Nunavut — Bill C-55, which made changes to the Oceans Act, was passed by the Senate with amendments brought forward by the Inuvialuit Regional Corporation. Those amendments were rejected in the House, and the bill passed into law. During consideration of Bill C-91, the Indigenous Languages Act, Inuit leaders, nationally and regionally, voiced their concerns about the insufficient level of protection being afforded to an established language, such as Inuktitut, brought forward amendments. They were also rejected. Now Inuit leaders have unanimously asked us both on the record and via written submissions to include a layer of accountability by establishing a proposed Indigenous human rights council.

My question is this: Why must the Inuit always bend or wait for another time to have their concerns addressed? You said that amendments in committee were driven by Indigenous peoples. Why has this reasonable amendment from the Inuit not been incorporated into this bill?

Mr. Lametti: Thank you, senator. I would say it's simply because of its complexity. I have spoken with President Obed, the other leaders of the four regional regions, as well as other Inuit leaders.

It is a concern — you are absolutely right — that all of them have raised with me. It is a concern that I share.

I do believe that UNDRIP pushes us towards more accountable institutions, and I have pledged to President Obed and others that I will work to develop those institutions.

In the time frame we had — as I expressed again to President Obed and others who are leaders within the Inuit community — despite being sympathetic to that call, I felt it was simply too complex to be able to do that across the board in the complexity of the Indigenous landscape, if you will, across Canada. However, I pledge to continue to work through that in the implementation process — in the development of the action plan in concert with Inuit leadership, because I do share the belief that this is an important part of implementing UNDRIP.

Senator Patterson: Thank you, minister. Just a quick question, and maybe we'll have a chance to ask your officials. Are you aware that your officials have not fulfilled their promise to table a list of consultations that took place? It was promised earlier this month.

Mr. Lametti: I know that we have published a what-we-heard document. The consultation list continues, because I continue to consult. I would say, Senator Patterson, that I'm very proud of the work that Laurie Sargent and others have done on this as well

Le sénateur Patterson : Monsieur le ministre, au cours de la dernière législature seulement — et vous savez que je représente surtout des Inuits du Nunavut —, le projet de loi C-55, qui modifiait la Loi sur les océans, a été adopté par le Sénat avec des amendements proposés par la Société régionale inuvialuite. Ces amendements ont été rejetés à la Chambre, et le projet de loi a été adopté. Pendant l'étude du projet de loi C-91, la Loi sur les langues autochtones, les dirigeants inuits nationaux et régionaux se sont dits préoccupés par le manque de protection accordée à une langue établie, comme l'inuktitut, et ils ont proposé des amendements. Ces amendements ont aussi été rejetés. Maintenant, les dirigeants inuits nous ont demandé à l'unanimité, dans le compte rendu et dans des mémoires écrits, d'inclure un palier de reddition de comptes en créant un conseil des droits de la personne autochtone.

Ma question est la suivante : pourquoi les Inuits doivent-ils toujours se plier ou attendre qu'on réponde à leurs préoccupations? Vous avez dit que les amendements présentés au comité venaient des peuples autochtones. Pourquoi cet amendement raisonnable qu'ont présenté les Inuits n'a-t-il pas été intégré dans le projet de loi?

M. Lametti : Merci, monsieur le sénateur. Je dirais que c'est simplement en raison de sa complexité. J'ai parlé au président Obed, aux autres dirigeants des quatre régions ainsi qu'à d'autres dirigeants inuits.

C'est une préoccupation — vous avez tout à fait raison — dont ils m'ont tous fait part. C'est une préoccupation que je partage.

Je crois que la déclaration des Nations unies nous incite à établir des institutions plus responsables, et j'ai promis au président Obed et à d'autres que je m'efforcerais de le faire.

Comme je l'ai dit au président Obed et à d'autres dirigeants de la communauté inuite, bien que je comprenne cet appel à l'action, j'estimais qu'il était tout simplement trop complexe pour que je puisse aborder tout cela dans les délais que l'on nous avait fixés, vu la complexité du paysage autochtone dans l'ensemble du Canada. Je promets cependant de continuer à le faire dans le cadre du processus de mise en œuvre et de l'élaboration du plan d'action. Je le ferai en collaborant avec les dirigeants inuits, parce que je le considère moi aussi comme un élément important de la mise en œuvre de la déclaration des Nations unies.

Le sénateur Patterson : Merci, monsieur le ministre. J'ai une brève question que nous pourrions aussi peut-être poser à vos fonctionnaires. Savez-vous que vos fonctionnaires n'ont pas tenu leur promesse de déposer une liste des consultations qui ont eu lieu? Ils avaient promis de le faire plus tôt ce mois-ci.

M. Lametti : Je sais que nous avons publié un document sur ce que nous avons entendu. Les consultations se poursuivent le long de la liste, parce que je continue de consulter. Je dirais, sénateur Patterson, que je suis très fier du travail que

as my political team. I think they have been outstanding in the time frame that they have had. Frankly, I think they have earned a great deal of respect from Indigenous leadership across Canada, and I have had compliments from them. I appreciate the work that my officials have done.

The Chair: Thank you.

Senator Patterson: Still need the full list.

The Chair: The time for this panel is now complete. I wish to thank the ministers for meeting with us today. We will continue on with the next panel of officials from Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada, and the Department of Justice Canada who are here to answer questions.

I would like to introduce the next panel. Joining us are Ross Pattee, Assistant Deputy Minister, Implementation Sector, Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada; Marla Israel, Director General, Crown-Indigenous Relations; Laurie Sargent, Assistant Deputy Minister, Aboriginal Affairs Portfolio, Department of Justice Canada; Sandra Leduc, Director and General Counsel, Aboriginal Law Centre, Department of Justice Canada; Koren Marriott, Senior Counsel, Aboriginal Law Centre Aboriginal Affairs Portfolio, Department of Justice Canada.

Departmental officials will not have any opening remarks. This panel will only be a question and answer session with senators for approximately three and a half minutes per senator. I'm sorry, because of a reduced time frame, we'll change that to three minutes per senator. The first question will be asked by the sponsor of the bill, Senator LaBoucane-Benson. The second question will be asked by the critic of the bill, Senator Patterson. If senators have a question, they are asked to use the raise hand feature on Zoom to signal this to the clerk. This will be acknowledged in the Zoom chat. Please note that committee members will be given priority on the list of questioners. Any written follow-ups to questions should be submitted to the committee clerk no later than May 30, 2021.

Committee staff will advise me through text when there are 10 seconds remaining of speaking time for the senators' question and answer time. I will do a 10-second visual countdown using my hands. When we get to zero I will inform people the time has expired.

I would open the floor for questions.

Laurie Sargent et ses collègues ont accompli dans ce dossier, ainsi que mon équipe politique. Je pense qu'ils ont fait un travail exceptionnel dans les délais qui leur avaient été imposés. Franchement, je pense qu'ils ont gagné beaucoup de respect de la part des dirigeants autochtones de tout le Canada, car j'ai reçu des compliments à cet égard. Je suis fier du travail de mes fonctionnaires.

Le président : Merci.

Le sénateur Patterson : Il nous faudra quand même la liste complète.

Le président : Le temps alloué à ce groupe de témoins est maintenant écoulé. Je remercie les ministres d'être venus nous rencontrer aujourd'hui. Nous allons poursuivre avec le prochain groupe de représentants de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada ainsi que du ministère de la Justice, qui sont venus pour répondre à nos questions.

Je vais donc vous présenter le prochain groupe de témoins. Nous accueillons Ross Pattee, sous-ministre adjoint, Secteur de la mise en œuvre, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada, Marla Israel, directrice générale, Relations Couronne-Autochtones, Laurie Sargent, sous-ministre adjointe, Portefeuille des affaires autochtones, ministère de la Justice du Canada, Sandra Leduc, directrice et avocate générale, Centre de droit autochtone, ministère de la Justice du Canada et Koren Marriott, avocate-conseil, Portefeuille des affaires autochtones, Centre de droit autochtone, ministère de la Justice du Canada.

Les fonctionnaires ne sont pas tenus de présenter une déclaration préliminaire. Ce groupe de témoins ne sera avec nous que pendant une période de questions et réponses d'environ trois minutes et demie par sénateur. Je suis désolé, mais comme le temps est limité, nous allons réduire cela à trois minutes par sénateur. La première question sera posée par la marraine du projet de loi, la sénatrice LaBoucane-Benson. La deuxième question sera posée par le porte-parole du projet de loi, le sénateur Patterson. Si les sénateurs désirent poser une question, nous leur demanderons d'utiliser la fonction « lever la main » de Zoom pour le signaler à la greffière. Ils seront alors reconnus dans la section de clavardage de Zoom. Soulignons que les membres du comité auront la priorité sur les intervenants qui figureront à la liste. Les suivis aux réponses remis par écrit devront être soumis à la greffière du comité d'ici au 30 mai 2021.

Le personnel du comité m'informerait par écrit lorsqu'il restera 10 secondes de temps de parole pour les questions et réponses des sénateurs. Je ferai un compte à rebours visuel de 10 secondes avec mes mains. Lorsque nous arriverons à zéro, j'informerai les gens que le temps est écoulé.

Nous passons donc à la période de questions.

Senator LaBoucane-Benson: I have asked these very capable and brilliant witnesses many questions over the last month. The only thing I would ask is something that is a kind of corollary to — and it's something Minister Lametti talked about — all of the Calls to Action that, since 2015, this government has worked on or addressed or is working on. I know you're not going to be able to answer that here. I wonder if that list of the Calls to Action that the government is working on right now could be made available to the APPA committee. If you could get that to us down the road, I think that's an important piece of information for this panel. But I will pass now to the critic.

Senator Patterson: Mr. Pattee, I have a few of your quotes from your last appearance that have stuck with me. You said, "My day job is to work on the implementation of treaties." You said:

A number of other meetings have taken place to start to unpack how we're going to work together. For example, with the Indigenous national organizations, we've already begun a dialogue on how we can look to work together to make sure that we can come forward with the best action plan possible.

And finally, you said, "We've already started discussions on how we're going to organize ourselves with a variety of the key players."

As someone who works on implementing treaties as, you said, a day job, can you please explain why you continue to engage bilaterally with the AFN and national organizations that several witnesses have told us do not speak for them, instead of having these discussions with folks like those representing Treaty 6, 7 and 8 who are demanding that Canada respect the bilateral nature of their treaties? Thank you.

Ross Pattee, Assistant Deputy Minister, Implementation Sector, Crown-Indigenous Relations and Northern Affairs Canada: Thank you, senator, for that question. This legislation requires that the action plan be developed in consultation and cooperation with Indigenous peoples. This aligns with the declaration itself, which in Article 38 calls on the states, in consultation and cooperation with Indigenous peoples, to take the appropriate measures to achieve the ends of the declaration. As we move forward, the plan is not to just consult with the national Indigenous organizations but with a variety of rights holders and with a number of other organizations from across the country, including both national and regional-level organizations. The plan to engage on the action plan is extremely broad. Thank you.

Senator Patterson: You said the plan is not to consult just with national Indigenous organizations. I take it that you're agreeing with me that your consultation has primarily been

La sénatrice LaBoucane-Benson : J'ai posé de nombreuses questions à ces témoins très compétents et brillants le mois dernier. Ma seule question sera en quelque sorte un corollaire — et c'est quelque chose dont le ministre Lametti a parlé — de tous les appels à l'action auxquels le gouvernement a travaillé ou auxquels il travaille depuis 2015. Je sais que vous ne pourrez pas répondre à cette question ici. Je me demande si la liste des appels à l'action auxquels le gouvernement travaille actuellement pourrait être mise à la disposition du comité APPA. Nous vous serions reconnaissants de nous faire parvenir cela plus tard, car je pense que c'est un renseignement important venant de ce groupe de témoins. Je vais maintenant céder le micro au porte-parole.

Le sénateur Patterson : Monsieur Pattee, je vais vous citer quelques segments de votre dernière comparution qui m'ont frappé. Vous avez dit : « Mon travail consiste à m'occuper de la mise en œuvre des traités. » Vous avez dit :

Un certain nombre d'autres rencontres ont eu lieu pour commencer à déterminer comment nous travaillerons ensemble. Par exemple, nous avons déjà commencé à discuter avec les organisations nationales autochtones pour voir comment nous pouvons collaborer afin d'en arriver au meilleur plan d'action possible.

Et enfin, vous avez dit : « Nous avons déjà entamé des discussions sur la manière dont nous allons nous organiser avec divers intervenants clés. »

Vu que vous vous occupez de la mise en œuvre des traités dans le cadre de votre travail, comme vous l'avez dit, pouvez-vous nous expliquer pourquoi vous continuez à collaborer bilatéralement avec l'APN et avec des organismes nationaux qui, selon plusieurs témoins, ne partagent pas leur point de vue, au lieu de tenir ces discussions avec des gens comme ceux qui représentent les traités n^{os} 6, 7 et 8 et qui exigent que le Canada respecte l'aspect bilatéral de leurs traités? Merci.

Ross Pattee, sous-ministre adjoint, Secteur de la mise en œuvre, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada : Je vous remercie pour cette question, monsieur le sénateur. Cette loi exige que le plan d'action soit élaboré en consultation et en collaboration avec les peuples autochtones. Cela est conforme à la déclaration elle-même qui, à l'article 38, demande aux États de prendre, en consultation et en coopération avec les peuples autochtones, les mesures qu'il faut pour atteindre les objectifs qu'elle présente. Nous envisageons de consulter non seulement les organismes autochtones nationaux, mais aussi divers titulaires de droits et un certain nombre d'autres organismes du pays, notamment des organismes nationaux et régionaux. Notre plan d'action est très étendu. Merci.

Le sénateur Patterson : En affirmant que le plan ne vise pas à consulter seulement les organismes autochtones nationaux, je suppose que vous dites que vous avez surtout tenu des

bilateral with national Indigenous organizations and that folks who represent large swaths of the country and the treaties and in Ontario are saying rights holders have been left out?

Mr. Pattee: That's not what I said at all. Leading up to the introduction of the bill, we held engagement sessions with over 70 meetings, involving over 450 different people. Those included a number of different organizations, for example, modern treaty partners and a number of other organizations. It's much broader than just the national Indigenous organizations.

The Chair: Thank you. Senator Stewart Olsen.

Senator Stewart Olsen: Thank you for being here. Mr. Pattee, Russ Diabo is a spokesperson on Bill C-15 for three Indigenous activist networks. In relation to Bill C-15, he told our committee:

It is our opinion that the federal UNDRIP Bill C-15 must be reviewed and considered in the broader context of the Trudeau government's record of stealth and deception in the treatment of Indigenous communities and Indigenous nations for the past six years, particularly the federal government's unilateral development of a Canadian definition of the UN Declaration on the Rights of Indigenous Peoples. This constitutes massive, unprecedented changes to policy, law and structure, bypassing Indigenous peoples and nations who are the proper rights holders.

Mr. Pattee, when your minister appeared before our committee, she said that you were committed to "nothing about us and nothing without us." Why doesn't this apply to the rights holders as well?

Mr. Pattee: It does. I'm not sure what else I can add to that. The plan to develop the action plan as we move forward is to ensure consultation and cooperation of Indigenous peoples. As I have said before and as we're starting to do now, that will include a variety of rights holders at the national and the regional level, but all sorts of other organizations: women's organizations, LGBTQI, two-spirited organizations, urban organizations, the Congress of Aboriginal Peoples. So the plan is to ensure that all of those voices are heard as we move forward.

consultations bilatérales avec les organismes autochtones nationaux de sorte que les gens qui représentent de grandes sections du pays et ceux qui appuient les traités ainsi que certaines personnes de l'Ontario soutiennent que les titulaires de droits ont été exclus.

M. Pattee : Ce n'est pas du tout ce que j'ai dit. Avant le dépôt du projet de loi, nous avons tenu plus de 70 séances de consultation auxquelles ont participé plus de 450 personnes appartenant à différents groupes. Différents organismes y étaient représentés, comme des partenaires de traités modernes et un certain nombre d'autres organismes. La représentation était beaucoup plus variée que celle des organismes autochtones nationaux.

Le président : Merci. Nous passons la parole à la sénatrice Stewart Olsen.

La sénatrice Stewart Olsen : Merci d'être venus. Monsieur Pattee, Russ Diabo est le porte-parole de trois réseaux autochtones qui militent sur le projet de loi C-15. Voici ce qu'il a dit à ce sujet à notre comité :

À notre avis, le projet de loi C-15, qui s'inspire de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, doit être examiné et considéré dans le contexte plus vaste du traitement imprégné de dissimulation et de tromperie que les communautés et les nations autochtones ont subi du gouvernement Trudeau au cours de ces six dernières années. Il faut tenir compte notamment de sa définition unilatérale de la déclaration. Ce projet de loi apporte des changements massifs et sans précédent aux politiques, aux lois et à la structure sans que les peuples et les nations autochtones n'aient été consultés, alors qu'ils sont les véritables titulaires de ces droits.

Monsieur Pattee, lorsque votre ministre a comparu devant notre comité, elle a dit que vous vous étiez engagés à ne « rien faire pour nous sans nous ». Pourquoi cela ne s'applique-t-il pas également aux titulaires de droits?

M. Pattee : Cela s'adresse aussi aux titulaires de droits. Je ne sais pas ce que je pourrais ajouter à cela. Nous envisageons d'élaborer le plan d'action en consultant les peuples autochtones et avec leur collaboration. Comme je l'ai déjà dit et comme nous venons d'en discuter, cela inclura divers titulaires de droits à l'échelle nationale et régionale ainsi que divers autres organismes. Nous consulterons et mobiliserons notamment des groupes de femmes, de LGBTQI, de personnes bispirituelles, des organismes urbains ainsi que le Congrès des peuples autochtones. Nous envisageons de veiller à ce que toutes ces voix soient entendues à mesure que nous progresserons.

Senator Stewart Olsen: When we get the lists from you, as I'm sure you're going to be sending them promptly, we will review them. Why weren't the rights holders consulted before this time? Why are they left until later?

Mr. Pattee: With due respect, rights holders were engaged. Some of them may have said they had not had time to, or we may not have gotten to them all, but a number of rights holders were actually engaged leading up to the introduction of the bill. There was a compressed time frame and there have been lessons learned from that. What we're planning to do is make sure that within the two-year time frame we're able to listen to all the voices that need to be heard.

Senator Stewart Olsen: Thank you, sir.

Senator MacDonald: Thank you, Mr. Pattee. This is along the same line of questioning. Minister Lametti in his previous appearance cited time constraints arising from COVID and a minority government as reasons for the troubled consultation record. You yourself said the consultations were compressed in your May 7 appearance. This committee has not received the list of those you have engaged after tabling this bill, despite such a list being promised to all senators [Technical difficulties] on May 7. The deadline for written responses was yesterday.

Knowing there was a promise to bring an UNDRIP implementation bill after the government was re-elected, as well as the commitment to table this bill quickly, and already having Bill C-262 to use as the floor, why did your department not start reaching out earlier to the treaty holders? In the *What We Learned Report* on this bill, it outlines bilateral technical dialogues with national organizations but says nothing about treaty holders. Why would they not get a say from the beginning? Thank you.

Laurie Sargent, Assistant Deputy Minister, Aboriginal Affairs Portfolio, Department of Justice Canada: Laurie Sargent here. I want to supplement the information that Ross Pattee already provided to the committee, recognizing that it was the Minister of Justice and us who undertook to provide a list to this committee of those who participated in the engagement prior to the introduction.

Just to confirm, we did as part of the *What We Learned Report*. I have it right here. I'm sorry, we're not in person, but this is the *What We Learned Report* that is online and has been shared with the committee. One of the annexes, Annex B, includes a list of all participating Indigenous partners and groups. It goes through a number of different rights holder

La sénatrice Stewart Olsen : Lorsque nous recevrons vos listes, et je suis sûre que vous les enverrez rapidement, nous les examinerons. Pourquoi les titulaires de droits n'ont-ils pas été consultés avant aujourd'hui? Pourquoi les consultez-vous après tous les autres?

M. Pattee : Avec tout le respect que je vous dois, les titulaires de droits ont été consultés. Certains d'entre eux ont peut-être dit qu'ils n'avaient pas eu le temps de le faire, ou que nous ne les avons peut-être pas tous entendus, mais un certain nombre de titulaires de droits ont été consultés avant la présentation du projet de loi. Les délais étaient serrés, et nous en avons tiré des leçons. Nous envisageons de veiller à ce que dans ce délai de deux ans, nous réussissions à entendre toutes les voix qui doivent être entendues.

La sénatrice Stewart Olsen : Merci, monsieur.

Le sénateur MacDonald : Merci, monsieur Pattee. Mes questions vont dans le même sens. Lors de sa comparution précédente, le ministre Lametti nous a dit que les contraintes de temps causées par la COVID et le fait que le gouvernement était minoritaire avaient perturbé le dossier des consultations. Lors de votre comparution du 7 mai, vous avez dit vous-même que les consultations avaient été restreintes. Le comité n'a pas reçu la liste des personnes que vous avez consultées après la présentation du projet de loi, et pourtant vous aviez promis de la remettre à tous les sénateurs [Difficultés techniques] le 7 mai. Toutes les réponses remises par écrit étaient dues hier.

Sachant que l'on avait promis de présenter un projet de loi sur la mise en œuvre de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones après la réélection du gouvernement et de le déposer rapidement, et comme vous pouviez déjà vous inspirer du projet de loi C-262, pourquoi votre ministère ne s'est-il pas mis à communiquer plus tôt avec les signataires de traités? Dans le *Rapport sur ce que nous avons appris* au sujet de ce projet de loi, on décrit les dialogues techniques bilatéraux tenus avec les organismes nationaux, mais on n'y mentionne aucunement les signataires de traités. Pourquoi ces personnes n'ont-elles pas eu leur mot à dire dès le départ? Merci.

Laurie Sargent, sous-ministre adjointe, Portefeuille des affaires autochtones, ministère de la Justice du Canada : Je suis Laurie Sargent. J'aimerais compléter l'information que Ross Pattee a fournie au comité. Je tiens à souligner que c'est le ministre de la Justice et nous qui avons promis de remettre au comité une liste des personnes qui ont participé à la consultation avant la présentation du projet de loi.

À titre de confirmation, nous l'avons soumise dans le *Rapport sur ce que nous avons appris*. Je l'ai ici. Je suis désolée, nous ne sommes pas avec vous en personne, mais il s'agit du *Rapport sur ce que nous avons appris*, qui est en ligne et qui a été remis au comité. L'une des annexes, l'annexe B, comprend une liste de tous les partenaires et groupes autochtones participants. Vous y

organizations that were engaged across the provinces and territories, modern treaty organizations, or nations.

We want to ensure that the committee is aware of that information. Our understanding was it was provided through Minister Lametti's office to the committee in list form as well. It doesn't have the specific names of individuals who participated, but it certainly does include all the information that we were able to provide in relation to the range of groups that Mr. Pattee has mentioned.

I want to ensure that the committee was aware of that. If there has been some problem in transmission, we can resend. Thank you.

Senator Francis: Thank you. This question is for whoever would like to respond to it.

I understand that the federal government has allocated \$31.5 million over two years to support the design of the action plan with Indigenous partners to implement Bill C-15. Could you please comment on how this funding will be allocated? Will some of it be used to increase the participation of diverse groups of Indigenous peoples, including youth and women and girls living on and off reserve?

Mr. Pattee: Thank you, senator. Yes, indeed, Budget 2021 did allocate in excess of \$30 million toward the process as we moved into what we're calling phase 2. We're beginning to unpack how that is going to look. Indeed, it will be very important that money is used to ensure that all the voices that we have been talking about in the last appearance and today's appearance are actually heard. So I'm quite hopeful and confident that we'll be able to use that money in a way that makes sure those voices are heard. Thank you.

Senator Francis: Thank you.

Senator McCallum: Thank you. Since 1995, the inherent right of self-government has to operate within the framework of the Canadian Constitution, and thus not include a right of sovereignty in the international sense, and will not result in sovereign independence of Aboriginal nation states. This displaces the existing treaties and effects of determination. The policy also involves provinces and territories in negotiations. This goes against treaty negotiations as understood by First Nations, which is that treaties were based on a bilateral First Nations-federal Crown relationship. The federal policy on self-government is that Indigenous self-government must be consistent with federal and provincial laws, keeping Indigenous self-government within Canada's legal framework and subordinate to other forms of government.

trouverez un certain nombre d'organismes de titulaires de droits qui ont été consultés dans toutes les provinces et dans tous les territoires. Ce sont des organismes de traités modernes ou des nations.

Nous tenons à ce que le comité ait cette information en main. Nous avons cru comprendre que le bureau du ministre Lametti avait également fourni une liste au comité. Elle ne contient pas les noms des personnes qui y ont participé, mais on y trouve tous les renseignements que nous avons pu fournir relativement à l'éventail des groupes mentionnés par M. Pattee.

Je tiens à ce que le comité sache cela. S'il y a eu un problème de transmission, nous pourrions renvoyer cette liste. Merci.

Le sénateur Francis : Merci. Cette question s'adresse à quiconque souhaite y répondre.

Je crois comprendre que le gouvernement fédéral a affecté 31,5 millions de dollars sur deux ans pour appuyer la conception du plan d'action avec les partenaires autochtones pour la mise en œuvre du projet de loi C-15. Pourriez-vous nous dire comment ces fonds seront répartis? En utilisera-t-on une partie pour accroître la participation de divers groupes autochtones, notamment les jeunes ainsi que les femmes et les filles qui vivent dans des réserves et hors des réserves?

M. Pattee : Merci, monsieur le sénateur. Oui, effectivement, le budget de 2021 a affecté plus de 30 millions de dollars au processus lorsque nous sommes passés à ce que nous appelons la phase 2. Nous commençons à démêler notre façon de le faire. En effet, il sera très important que l'argent serve à ce que nous entendions toutes les personnes dont nous avons parlé lors de notre dernière comparution et de celle d'aujourd'hui. J'ai donc bon espoir que nous pourrions utiliser cet argent de manière à ce que ces voix soient entendues. Merci.

Le sénateur Francis : Merci.

La sénatrice McCallum : Merci. Depuis 1995, le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale doit s'inscrire dans le cadre de la Constitution canadienne et, par conséquent, ne pas inclure un droit à la souveraineté au sens international. Il ne donnera pas lieu à l'indépendance souveraine des États-nations autochtones. Cela déplace les traités existants et les effets de l'autodétermination. La politique prévoit également la participation des provinces et des territoires aux négociations. Cela va à l'encontre de la négociation des traités telle que les Premières Nations la comprennent, à savoir que les traités étaient fondés sur une relation bilatérale entre les Premières Nations et la Couronne fédérale. Selon la politique fédérale sur l'autonomie gouvernementale, l'autonomie gouvernementale autochtone doit être conforme aux lois fédérales et provinciales, ce qui permet

Ms. Sargent, when I asked you the question about Article 46, you said that the right was not absolute and there needs to be a potential for weighing in on other pressing societal needs and the rights of others. When we look at the right to self-government, how do you think this action plan will address that issue? What model was the First Nations treaty right holders looking at in order to move forward with the action plan? Thank you.

Ms. Sargent: Thank you, Senator McCallum. I will start by noting that while you're, of course, right that the inherent right policy developed back in 1995 was adopted within the frame of the Canadian Constitution, as indeed all federal legislation or policy will be, at the same time the approach has undergone significant evolution since then, especially with the creation of the recognition of Indigenous rights tables, the IRSD tables that Minister Bennett and CIRNAC have been leading. There was an express departure from that policy. There was a flexibility and an openness to have conversations with Indigenous rights holders and to meet them where they were and to start talking about implementation of self-government in a way that would be more aligned with the United Nations declaration and with recognition of self-government and self-determination.

As part of the action plan, we would expect to see these conversations ongoing and to see them very much inspired by the United Nations declaration.

We have not spoken to treaty nations specifically about this in the context of our bill, but certainly those discussions are going on at tables across the country. I think we will see that the declaration can play a role in helping to supplement those discussions and require the federal government to essentially continue to update and modernize its policies. Thank you.

The Chair: Thank you, Ms. Sargent.

Senator Tannas: I have a request for Ms. Sargent. Maybe this was covered and I missed it.

Not just on this bill, but on other bills, we have heard from folks that were on lists saying they were consulted and they said they weren't.

Maybe they were. But I remember one specifically, Mr. Obed, who said that he was surprised to find his name on the list of being consulted — this was on another bill — but then he remembered that there had been a discussion about something else entirely and then oh, by the way, that was put on the list.

de maintenir l'autonomie gouvernementale autochtone dans le cadre juridique du Canada et de la subordonner à d'autres formes de gouvernement.

Madame Sargent, lorsque je vous ai posé la question au sujet de l'article 46, vous avez dit que ce droit n'était pas absolu et qu'il devait y avoir une possibilité de soupeser d'autres besoins sociétaux pressants et les droits d'autres personnes. Dans le cas du droit à l'autonomie gouvernementale, comment pensez-vous que ce plan d'action va régler le problème? Quel modèle les détenteurs de droits issus de traités des Premières Nations envisageaient-ils pour ce plan d'action? Merci.

Mme Sargent : Merci, sénatrice McCallum. Tout d'abord, soulignons que, bien sûr, la politique sur le droit inhérent élaborée en 1995 a été adoptée dans le cadre de la Constitution canadienne, comme le sont toutes les lois ou politiques fédérales. Cependant, cette approche a beaucoup évolué depuis lors. Surtout depuis la création des tables de reconnaissance des droits des Autochtones, des tables de la DSIR et de RCAANC dirigées par la ministre Bennett, on s'est écarté expressément de cette politique. On a ajouté de la souplesse et de l'ouverture aux conversations avec les titulaires de droits autochtones afin de partir de leur point de vue pour discuter de la mise en œuvre de l'autonomie gouvernementale d'une manière plus conforme à la déclaration des Nations unies et à la reconnaissance de l'autonomie et de l'autodétermination.

Dans le cadre du plan d'action, nous nous attendons à ce que ces discussions se poursuivent et à ce qu'elles s'inspirent beaucoup de la déclaration des Nations unies.

Nous n'avons pas discuté de cette question avec les nations signataires de traités dans le contexte de ce projet de loi, mais il est certain que ces discussions ont lieu dans tout le pays. Je pense que nous verrons que la déclaration complètera ces discussions et forcera le gouvernement fédéral à mettre à jour et à moderniser ses politiques. Merci.

Le président : Merci, madame Sargent.

Le sénateur Tannas : J'ai une chose à demander à Mme Sargent. Quelqu'un en a peut-être parlé, mais je n'ai pas entendu.

Dans le cadre de ce projet de loi et d'autres projets de loi, des gens nous ont dit que leur nom figurait sur des listes indiquant qu'ils avaient été consultés alors qu'ils ne l'avaient pas été.

Peut-être qu'ils avaient été consultés, mais je me souviens d'un témoin en particulier, M. Obed, qui a dit qu'il avait été surpris de trouver son nom sur la liste des personnes consultées — il s'agissait d'un autre projet de loi —, mais qu'il se souvenait que la discussion avait porté sur une chose tout à fait différente et que son nom avait été inscrit à la liste malgré tout.

Has your department done anything to formalize the consultation so that there is a meeting notice that says we are consulting you on this, so that we don't wind up with people looking at us — and, frankly, it's a confidence issue — saying, no, we weren't consulted or we thought that was on something else. Surely there is some way in which you could formalize this so that, as that part of your presentations in future bills, you could say, here is what we heard, here is who we heard it from, on this day and here are copies of the invitations, if we so desired. Is that possible, or is that already being done?

Ms. Sargent: Thank you, Senator Tannas, for that question. In many ways, that is what the *What We Learned Report* was intended to do in terms of reflecting what had taken place over the course of engagement. There are ways we can do better in terms of formalizing a notice process, and I take that back. In some contexts, with respect to more specific projects, other departments are doing really well on that front in terms of compiling their record. I will confess that in this context, we found ourselves, as the minister noted, in a pandemic context, also in the context where letters were sent out from Minister Lametti. That was the initiation of the engagement process that took place, but we are still working on developing our abilities to really keep a proper and fully detailed record. We have it. We had consultants supporting us, but we need to continue to work to develop that process. Thank you.

Senator Tannas: Thank you, Ms. Sargent. I appreciate it.

Senator Francis: Ms. Sargent, the preamble to Bill C-15 acknowledges that provincial, territorial and municipal governments can each establish their own approaches to contribute to the implementation of the declaration by taking steps that fall within their authority. However, some provincial governments have called for the delay and even defeat of the bill due to their perceived impact on their jurisdictions. I am concerned that these claims are based on misrepresentation or misinformation spread about the actual impact of the bill on other jurisdictions. Could you please clarify what the obligations, if any, Bill C-15 would impose on the provinces and territories?

Ms. Sargent: Thank you, Senator Francis. I think you've pointed to the paragraph in the preamble that we certainly saw as reflecting the clarity that the government wished to provide provinces and territories, with respect to each jurisdiction's responsibilities in relation to implementing the declaration in their own areas of responsibility. That, to us, was intended to clarify that point and really reinforce, as Minister Lametti said, the provision, in particular clauses 5, 6 and 7 of the bill say, which is that the obligations to prepare an action plan, to align laws and to report annually are on the federal government.

Votre ministère a-t-il pris des mesures pour officialiser les consultations de manière à envoyer une convocation indiquant le sujet de la consultation, afin que nous ne nous retrouvions pas avec des gens qui nous regardent — et, franchement, c'est une question de confiance — en affirmant que non, ils n'ont pas été consultés et qu'ils pensaient que la consultation portait sur autre chose? Il y a sûrement une façon d'officialiser cela pour qu'à l'avenir, en présentant des projets de loi, vous puissiez nous dire ce que vous avez entendu, de qui vous l'avez entendu et nous présenter copie de l'avis de convocation si nous vous le demandons. Est-ce possible, ou l'avez-vous déjà fait?

Mme Sargent : Merci de me poser cette question, sénateur Tannas. À bien des égards, c'est ce que le *Rapport sur ce que nous avons appris* visait en présentant ce qui s'était passé pendant les consultations. Il y a des façons de mieux officialiser le processus d'avis, et j'en prends bonne note. Dans certains contextes, pour des projets plus précis, d'autres ministères compilent vraiment bien leurs dossiers. Je dois avouer que, comme le ministre l'a fait remarquer, nous étions dans un contexte de pandémie, et aussi des lettres ont été envoyées du bureau du ministre Lametti. C'est ainsi que s'est amorcé le processus de consultation, mais nous sommes encore en train de développer nos capacités pour vraiment tenir un dossier adéquat et complet. Nous sommes sur la bonne voie. Nous avons des consultants qui nous aidaient, mais nous devons continuer à travailler à l'élaboration de ce processus. Merci.

Le sénateur Tannas : Merci, madame Sargent. J'en suis bien heureux.

Le sénateur Francis : Madame Sargent, le préambule du projet de loi C-15 reconnaît que les gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux peuvent établir leurs propres façons de contribuer à la mise en œuvre de la déclaration en prenant des mesures qui relèvent de leur compétence. Cependant, certains gouvernements provinciaux ont demandé que le projet de loi soit retardé et même rejeté en raison des répercussions qu'il pourrait avoir sur leur administration. Je crains que ces allégations soient fondées sur de fausses affirmations ou sur de la désinformation découlant de répercussions que le projet de loi a réellement eues sur d'autres administrations. Pourriez-vous préciser quelles obligations, le cas échéant, le projet de loi C-15 imposerait aux provinces et aux territoires?

Mme Sargent : Merci, sénateur Francis. Je crois que vous parlez du paragraphe du préambule qui souligne manifestement, selon nous, les précisions que le gouvernement souhaite donner aux provinces et aux territoires au sujet de leur responsabilité sur la mise en œuvre de la déclaration dans leurs propres domaines de compétence. À notre avis, ce paragraphe visait à préciser et à vraiment renforcer, comme l'a dit le ministre Lametti, les articles 5, 6 et 7 du projet de loi qui soulignent que les obligations de préparer un plan d'action, d'harmoniser les lois et de produire des rapports annuels relèvent du gouvernement fédéral. Ces

They're on federal ministers, and they relate to federal legislation.

Those are meant to be complementary, as I said. As Minister Lametti noted, clause 4 of the bill does speak to the role of the declaration as an interpretive tool in relation to all Canadian laws. This is, as I think we've talked about, meant to be a declaration of the existing affirmation of the existing state of the law. It does go beyond federal law, but it reflects what we already legally understand to be the case, while also highlighting its importance. Thank you.

Senator Francis: Thank you for that.

Senator Patterson: Ms. Sargent, in your department's summary document, *What We Learned*, which you've just shown us, I noted that on page 5 it outlines the themes that the preambular clauses touch on as "the minimum standards to protect the rights of Indigenous peoples." However, I also noted that none of the 10 themes included economic reconciliation. We've heard from Stephen Buffalo of the Indigenous Resource Council, Dale Swampy of the National Coalition of Chiefs, as well as a coalition of Indigenous business organizations that economic reconciliation is an important theme, and indeed will be key in helping to pay for the work and infrastructure required to achieve better social and cultural outcomes.

Should we not heed these concerns and include an economic inclusion clause to the preamble, since it will be, as you've previously said, that

"The preamble will be the context in which the bill will be interpreted and it informs how the bill will be interpreted, the operative provisions."

Thank you.

Ms. Sargent: Thank you, senator. I will note a couple of sources that may be of help to you and the committee as they consider potential amendments. That includes a note that the preamble does reference the concept of sustainable development and self-determination and self-government, which are all, one would think, key to the overall goal of Indigenous nations wishing to develop their lands, resources and territories. It is key to, of course, economic reconciliation and development. That reference is already in the preamble.

I will note that the *What We Learned Report* goes on to reference conversations that took place with respect to free, prior and informed consent, if you look at page 17 and following, and also discussions with industry sectors. There's already quite a bit there that relates to those themes, and they ultimately relate in many ways to lands, territories and resources, which are

obligations relèvent des ministres fédéraux, car elles sont liées à des lois fédérales.

Ces articles sont complémentaires, comme je l'ai dit. Comme le ministre Lametti l'a fait remarquer, l'article 4 du projet de loi souligne que la déclaration sert avant tout à l'interprétation de toutes les lois canadiennes. Comme nous l'avons dit, il s'agit d'une déclaration de l'état actuel des droits. Elle s'étend au-delà des lois fédérales, mais elle reflète ce que nous comprenons déjà légalement comme étant une réalité, tout en soulignant son importance. Merci.

Le sénateur Francis : Merci à vous.

Le sénateur Patterson : Madame Sargent, dans le sommaire de votre ministère, *Rapport sur ce que nous avons appris*, que vous venez de nous montrer, j'ai remarqué qu'à la page 5, il est question des thèmes abordés dans le préambule comme étant « les normes minimales pour protéger les droits des peuples autochtones ». Cependant, j'ai aussi remarqué qu'aucun des 10 thèmes ne porte sur la réconciliation économique. Stephen Buffalo, du Conseil des ressources autochtones, Dale Swampy, de la Coalition nationale des chefs, ainsi qu'une coalition d'organismes commerciaux autochtones, nous ont dit que la réconciliation économique est un thème important et qu'en fait, elle sera essentielle pour contribuer à financer les travaux et les infrastructures nécessaires pour produire de meilleurs résultats sociaux et culturels.

Ne devrions-nous pas tenir compte de ces préoccupations et ajouter une clause d'inclusion économique dans le préambule, puisque, comme vous nous l'avez dit :

« Le préambule présente le contexte dans lequel le projet de loi sera interprété et il décrit la manière d'interpréter le projet de loi, les dispositions exécutoires. »

Merci.

Mme Sargent : Merci, monsieur le sénateur. Je vais mentionner quelques sources qui pourraient vous aider, vous et le comité, en examinant des amendements à effectuer. Il y a notamment une note indiquant que le préambule fait référence au développement durable, à l'autodétermination et l'autonomie gouvernementale, qui sont tous, il semblerait, essentiels à l'objectif global des nations autochtones qui souhaitent développer elles-mêmes leurs terres, leurs ressources et leurs territoires. Nous avons là, très évidemment, la clé de la réconciliation économique et du développement. Cette référence se trouve déjà dans le préambule.

Je souligne que le *Rapport sur ce que nous avons appris* fait référence à des conversations sur le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause. Vous les trouverez à la page 17 et aux pages suivantes. Il cite aussi des discussions menées avec les secteurs de l'industrie. On y trouve déjà pas mal de choses qui se rapportent à ces thèmes et qui, en fin de compte,

identified as one of the key themes of the declaration in that report.

Article 23 of the declaration itself speaks to the right to development of Indigenous peoples, so that will also, of course, inform the way in which the declaration is implemented going forward. Thank you.

Senator Patterson: Thank you.

Senator Stewart Olsen: First of all, I want to reassure you that I never hold bureaucracy and bureaucrats as responsible for decisions and responsible for legislation.

Does the minister sign off on your list of proposed consultations before you engage in them? How exactly does that process work? From both of you, please.

Ms. Sargent: Thank you for the question. For the purposes of the engagement we undertook on Bill C-15, yes, the ministers, in particular Minister Lametti, did review the list of parties, nations, rights holders and organizations who were to be engaged on the bill prior to its introduction — actually, on a consultation draft of the bill, I should be clear. This, I think, is a relatively standard practice. It is, as Minister Lametti noted, a process that everyone recognized was taking place under difficult circumstances. That is why, subsequent to introduction, Minister Lametti himself, officials, Minister Bennett and others have been doing ongoing engagement, and those engagements are done with Minister Lametti's input, indeed often driving that process. Thank you.

Senator Stewart Olsen: Thank you.

Mr. Pattee: Thank you. What I can say, in addition to what Ms. Sargent has said, is Minister Bennett had a number of key groups and organizations that she was particularly passionate about and wanted on the list, including women's organizations, some of the law student organizations, and the LGBTQI2 organizations. She was vocal, and we made sure those were also included. Thank you.

Senator Stewart Olsen: For the provincial consultations, do you set them up and review the legislation with them before, or how does that work?

Ms. Sargent: Thank you. In this case, there were a series of meetings — they are documented in the *What We Learned Report* — that were held in the fall of 2020 with provincial

se rapportent de bien des façons aux terres, aux territoires et aux ressources, que ce rapport désigne comme faisant partie des thèmes clés de la déclaration.

L'article 23 de la déclaration porte sur le droit des peuples autochtones au développement ce qui, bien entendu, orientera également la façon dont la déclaration sera appliquée. Merci.

Le sénateur Patterson : Merci.

La sénatrice Stewart Olsen : Tout d'abord, il faut que je vous rassure : je ne tiens jamais la bureaucratie et les bureaucrates responsables des décisions et des lois.

Le ministre approuve-t-il la liste des consultations que vous envisagez de mener avant qu'elles n'aient lieu? Comment ce processus fonctionne-t-il exactement? Je voudrais une réponse de vous deux, s'il vous plaît.

Mme Sargent : Je vous remercie pour cette question. Dans le cadre de notre engagement face au projet de loi C-15, oui, les ministres, en particulier le ministre Lametti, ont examiné la liste des parties, des nations, des titulaires de droits et des organismes qui devaient participer à l'élaboration du projet de loi avant sa présentation — en fait, pour bien préciser, ils l'ont fait en examinant une ébauche de consultation sur le projet de loi. Je pense que c'est une pratique relativement courante. Comme le ministre Lametti l'a fait remarquer, il s'agit d'un processus que tout le monde semble suivre dans des circonstances difficiles. C'est pourquoi, après la présentation du projet de loi, le ministre Lametti lui-même ainsi que des fonctionnaires, la ministre Bennett et d'autres ont continuellement envoyé des convocations. Ces convocations étaient envoyées avec l'approbation du ministre Lametti, qui mène souvent ce processus. Merci.

La sénatrice Stewart Olsen : Merci.

M. Pattee : Merci. J'ajouterais que la ministre Bennett avait un certain nombre de groupes et d'organismes clés qu'elle tenait à consulter et à inscrire à la liste, notamment des organismes de femmes ainsi que certains groupes d'étudiants en droit et des organismes de LGBTQI2. Elle a insisté haut et fort, et nous avons veillé à ce qu'ils soient inclus. Merci.

La sénatrice Stewart Olsen : Quel processus suivez-vous pour les consultations provinciales? Est-ce que vous les organisez, vous examinez les lois avec des représentants auparavant?

Mme Sargent : Merci. Dans ce cas-ci, nous avons tenu une série de réunions — documentées dans le *Rapport sur ce que nous avons appris* — à l'automne 2020 avec des fonctionnaires

and territorial officials, ADMs, deputy ministers and ministers, and with Indigenous participation as well in some of those meetings.

Senator Stewart Olsen: Thank you. I appreciate that.

The Chair: Thank you very much, everyone. I think that exhausts all our questions.

I have a note from our clerk saying that we've had 20 hours of panels in this pre-study. We've heard from 52 organizations or people who have appeared as individuals, and so far we've received 53 official briefs. In a period of five days, we have covered a lot of ground in this pre-study.

I want to thank you, senators, members of this committee and those who have joined us for your hard work and dedication. We've had long hours. I have to admit the questions were amazing, and the witnesses, likewise, have submitted great comments for our consideration.

The time for this panel is now complete. I wish to thank Mr. Pattee, Ms. Israel, Ms. Sargent, Ms. Leduc and Ms. Marriott for meeting with us today.

For the information of our senators, the next meeting of this committee will be confirmed in the coming days. The clerk will circulate the details to your offices.

Senator Patterson: Chair, just if I may. As the deputy chair and the critic on Bill C-15, and I'm sure I speak on behalf of the committee, I do want to commend you for the way in which you've presided over these hearings.

When we began, I had hoped that we could have a balanced and respectful dialogue in this study in connection with this very important bill, and I think you've done your utmost to facilitate that, including foregoing the usual prerogative of chairs to ask questions. That is noted and appreciated. I think we've done a very thorough job in the limited time that was available, and I want to thank and congratulate you for that.

The Chair: Thank you, Senator Patterson. I appreciate that, and I appreciate the collegiality and cooperation of all members of the committee.

(The committee adjourned.)

provinciaux et territoriaux, des SMA, des sous-ministres et des ministres, et des Autochtones ont participé à certaines de ces réunions.

La sénatrice Stewart Olsen : Merci. Je suis heureuse d'entendre cela.

Le président : Merci beaucoup à tous. Je pense que cela répond à toutes nos questions.

J'ai une note de notre greffière indiquant que nous avons entendu des groupes de témoins pendant 20 heures dans le cadre de cette étude préalable. Nous avons entendu 52 organismes et des particuliers qui ont comparu à titre personnel, et jusqu'à maintenant, nous avons reçu 53 mémoires officiels. En cinq jours, nous avons couvert beaucoup de terrain en menant cette étude préalable.

Je tiens à vous remercier, mesdames et messieurs les sénateurs, membres du comité et tous ceux qui se sont joints à nous, pour votre travail acharné et pour votre dévouement. Nous avons siégé pendant de longues heures. Je dois admettre que les questions étaient extraordinaires, et les témoins ont également soumis d'excellents commentaires à notre attention.

Le temps alloué à ce groupe de témoins est maintenant écoulé. Je remercie M. Pattee, Mme Israel, Mme Sargent, Mme Leduc et Mme Marriott de s'être joints à nous aujourd'hui.

À titre d'information pour nos sénateurs, la prochaine réunion de ce comité sera confirmée dans les jours qui viennent. La greffière enverra les détails à vos bureaux.

Le sénateur Patterson : Monsieur le président, excusez-moi. À titre de vice-président et porte-parole pour le projet de loi C-15 et au nom de tout le comité, j'en suis sûr, je tiens à vous féliciter pour la façon dont vous avez présidé ces audiences.

Dès le début, j'espérais que nous tiendrions un dialogue équilibré et respectueux pour mener cette étude sur ce projet de loi très important. Je constate que vous avez fait tout votre possible pour faciliter cela, notamment en renonçant à la prerogative habituelle qu'ont les présidents de poser des questions. Nous vous en sommes très reconnaissants. Je pense que nous avons accompli un travail très approfondi dans le peu de temps dont nous disposions, et je tiens à vous en remercier et à vous en féliciter.

Le président : Merci, sénateur Patterson. Je suis très heureux d'entendre cela, et je remercie tous les membres du comité pour leur collégialité et leur esprit de coopération.

(La séance est levée.)